LES DEUX MAGASINS
POTVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
LE CLUB RICHELIEU AU
CAMP DES GUIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Magasinez avec économie
CHEZ
Lessard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température:
Ensoleillé, plus frais

VOLUME 69 — NUMÉRO 238
CHICOUTIMI, JEUDI, 23 JUIN 1955
PRIX: CINQ CENTS

Manifestations de la St-Jean-Baptiste

On célébrera partout notre fête nationale

Toute la région célèbrera ce soir et demain notre fête nationale de la St-Jean-Baptiste. Ce sera fête civique partout. Les édifices publics seront fermés et chacun pourra participer aux manifestations de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami et Arvida.

A Chicoutimi, une messe solennelle sera célébrée en la Cathédrale. A Jonquière-Kénogami, il y aura ce soir festival de folklore, avec feu de la St-Jean, demain, messe en plein air, défilé et ralliement général.

A Arvida, on célèbrera ce soir par un grand concert et demain matin par des messes dans les trois paroisses.

A Chicoutimi

Dans une entrevue qu'il nous a accordée hier matin, M. Pierre Saintonge, président de la section de Chicoutimi de la Société St-Jean-Baptiste, en annonçant que les célébrations de la St-Jean *seraient forcément restreintes* demain le 24 juin, nous a fourni quelques explications pour que nous en fassions part à la population. M. Saintonge espère que le public en général fera preuve de compréhension et qu'à l'avenir il sera possible comme il se doit de célébrer avec plus d'éclat notre fête nationale.

"Plusieurs personnes m'ont téléphoné et d'autres ont eu l'obligeance de m'écrire pour insister afin que nous ayions, cette année encore, des manifestations plus élaborées demain, le 24 juin, jour de la fête du patron de tous les Canadiens-français, saint Jean-Baptiste. Malheureusement, déclare M. Saintonge, pour plusieurs raisons toutes très valables, aucune manifestation bien spectaculaire n'aura lieu cette année et moi-même ainsi que les directeurs de notre Société à Chicoutimi avons convenu de ne célébrer la fête de notre patron que d'une façon religieuse en assistant officiellement à une messe solennelle qui sera célébrée en la Cathédrale, demain matin, à 9h.30 par Monseigneur G.-Henri Dufour, supérieur du Petit Séminaire de Chicoutimi. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Louis-Joseph Drouin, directeur spirituel du Petit Séminaire.

"Par les années passées, continua M. Saintonge, des manifestations grandioses étaient organisées pour souligner notre fête nationale et toute la population s'en réjouissait. Chaque année comme nous avons pu le constater, plusieurs personnes semblaient croire que l'organisation de ces fêtes se faisait du jour au lendemain, seulement qu'à frapper d'un coup de baguette magique comme cette bonne fée le faisait pour procurer des vêtements somptueux à Cendrillon. A la vérité, l'organisation de ces fêtes n'était pas aussi facile que cela et les quelques directeurs, qui en avaient la charge, ont dû se dévouer sans compter. Ce sont toujours, depuis quelques années, les mêmes qui ont dû assumer cette responsabilité en fournissant leur temps et souvent leur argent.

"Cette année encore, remarqua le président, tout le monde voulait

(suite à la page 14)

A Jonquière

Jonquière (DNC) — La célébration de la St-Jean-Baptiste, notre fête nationale, prendra une ampleur telle, à Jonquière, cette année, qu'elle revêtera un caractère régional.

La Société St-Jean-Baptiste de Jonquière, sous l'impulsion des différents comités d'organisation, a tout mis en oeuvre pour faire de cette célébration un évènement qui sortira de l'ordinaire et dont la population et tous les visiteurs des villes environnantes se souviendront longtemps.

La parade monstre, qui se mettra en branle sur le boulevard Taschereau, à 1 heure précise, demain, comptera 14 chars allégoriques, représentant quelques-unes de nos plus vieilles et plus authentiques traditions et plusieurs tableaux de la vie moderne. Citons-en quelques-uns des principaux: "Marguerite Belley", pionnière de Jonquière; "Fier du Passé, confiant dans l'Avenir", hommage de la ville de Jonquière; "Evangéline", présentation de la Société de l'Assomption; "Le Vieux Quat'roues"; "Le Transport Moderne", etc Cette parade, par son faste inaccoutumé et vraiment remarquable, contituera l'une des plus belles attractions du vaste programme de la journée.

Voici dans quel ordre se déroulera la parade, qui défilera du Boulevard Tachereau par les rues principales Ste-Famille et St-Dominique pour se rendre devant l'église St-Dominique:

1— Police; 2— Fanfare de Jonquière; 3— Officiels "1 convertible"; 4— Char allégorique "Ville de Jonquière", "Fier du Passé confiant dans l'Avenir"; 5— Groupe scout "St-Joseph"; 6— Garde "St-Dominique"; 7—Officiels "2ème convertible"; 8— Char allégorique "Ville de Kénogami", "Cité du Sacré-Coeur"; 9— Scouts "St-Jean-Baptiste"; 10— Fanfare "Ste Cécile de Kénogami"; 11— Officiels "3ème convertible"; 12— Char allégorique "Commission scolaire de Jonquière", "Erection Canonique"; 13— Garde "St-Georges"; 14— Officiels "4ème convertible"; 15— Char allégorique "ville d'Arvida", "Marguerite Belley, pionière de Jonquière"; 16— Fanfare "Dolbeau"; 17— Officiels "5ème convertible"; 18— Char allégorique "Price Brothers"; 19—

(suite à la page 14)

8,385 étudiants entrent en vacances aujourd'hui

Les 8,385 étudiants fréquentant les 41 écoles de quatre commissions scolaires du grand Chicoutimi entreront officiellement en vacances ce soir, à 4 h. pour ne revenir aux études que le 5 septembre prochain.

Le mois de juin, la dernière phase de l'année scolaire a donné lieu aux examens de fin d'année dans presque toutes les classes de ces écoles. Les élèves de 12ème *année ont déjà* terminé l'épreuve finale tandis que les étudiants des classes de 1ère à la 11e terminèrent leurs examens au cours des derniers jours.

La commission scolaire de Chicoutimi a 12 écoles sous sa juridiction. Les étudiants formant les classes de 7e, 9e, 10e et 11e années ont subi les examens cette semaine. Plus de 852 candidats se sont présentés aux examens de certificat. Pour les examens de promotion, les 8e, 250 élèves, 6e 508 élèves, 5e 667 élèves, 4e 737 élèves, 3e 634 élèves, 2e 652 élèves et 1e 599 élèves, les épreuves finales se sont terminées le 21 juin. La Commission scolaire de Chicoutimi compte plus de 2,144 étudiantes et 2,744 écoliers.

La commissions scolaire de Chicoutimi-Nord compte plus de 1,183 enfants sous sa juridiction répartis dans deux collèges et deux couvents, pour former un total de 45 classes. Les examens se sont passés aux mêmes dates que ceux de la Commission scolaire de Chicoutimi.

Plus de 1453 élèves fréquentent les 58 classes réparties dans 21 écoles régies par la Commission scolaire de la paroisse. Cette Commission compte un personnel de 61 professeurs, intitutrices et religieuses. De ce nombre, trois occupent les postes à la direction, tandis que 7 religieuses enseignent dans les différents degrés. On compte également 7 professeurs.

A la Rivière-du-Moulin, plus de 781 étudiants répartis dans les 33 classes des quatre écoles régies par la Commission scolaire de cette paroisse.

Les étudiants qui fréquentent le Séminaire et les élèves des Ecoles Normales ont terminé la semaine dernière la période des examens qui venait clôre une autre année scolaire. Au Séminaire la rentrée des écoliers a été fixée le 6 septembre prochain à 5 h. du soir.

Les étudiants de l'Ecole technique ont terminé leurs examens il y a une quinzaine de jours et la collation des diplômes pour les élèves finissants s'est déroulée le 18 juin dernier. Les séances d'admission pour la prochaine année auront lieu au cours de l'été.

La lettre de la Cie Electrique appartenait au comité, dit le greffier

Au cours d'une réunion de quelques minutes, qui a précédé, hier après-midi, la tournée d'inspection des travaux prévus au projet de règlement soumis par le gérant Léopold Fortin, au conseil, le greffier, M. Gaston Carrier, a exposé aux membres du conseil pourquoi la lettre de la Compagnie Electrique du Saguenay n'avait pas encore été lue devant le conseil.

M. Carrier a lu cette lettre de la Compagnie, puis a expliqué que les minutes de l'assemblée du 27 avril avaient été envoyées à la Compagnie le 18 mai, à la demande expresse, ce jour-là, du président du comité formé, M. l'échevin Gagnon.

La réponse de la compagnie, signée par M. Paul Tellier, en date du 27 mai est parvenue au greffier, qui l'a mise en filière pour la présenter à la première séance du comité, étant donné que la première lettre avait été expédiée à la demande du président.

Or le comité n'a pas siégé depuis.

L'échevin Garant a demandé pourquoi on lui avait déjà répondu qu'on n'avait pas reçu de réponse de la compagnie.

Son honneur le maire a alors remarqué que le vote du référendum avait tout changé et qu'il n'était plus besoin de rencontre avec la compagnie, que d'ailleurs, les rencontres antérieures avec la compagnie n'avaient pas été satisfaisantes.

Le conseil est ensuite parti pour la visite de la ville. Au grand complet, les membres ont visité la partie est. Ils se sont arrêtés, rue Jacques Cartier, près du Palais de Justice. Ils doivent reprendre d'ici quelques jours la visite pour la continuer dans le centre et l'ouest de la ville.

Cette visite prpare l'étude du projet de règlement d'emprunt soumis par le gérant Fortin.

M. Paul Leclerc réélu président de la Chambre de Commerce de St-Félicien

St-Félicien (DNC) — Lundi soir dernier la Chambre de Commerce de St-Félicien tenait son assemblée annuelle. Parmi les invités de marque présents à cette réunion on pouvait remarquer Me Geo-Villeneuve, conférencier invité, et M. Philippe Grenier, secrétaire du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay.

Au début, le président, M. Paul Leclerc, adressa un mot de bienvenue à l'égard des éminents visiteurs et sollicita l'appui moral et financier de tous les membres de la Chambre car pour qu'un organisme soit bien vivace, il lui faut absolument l'appui de ses membres. Que tous travaillent de concert et que chacun veuille à bien payer sa contribution annuelle afin de subvenir aux besoin de la cause. Il remercia ensuite M. Geo. Villeneuve d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation de la Chambre de Commerce de St-Félicien malgré ses nombreuses occupations journalières, et aussi de l'effort qu'il s'était imposé afin de mener à bonne fin ce vaste projet du chemin de fer St-Félicien-Chibougamau.

De même, le Président eut un mot de remerciement pour M. Philippe Grenier, qui lui aussi, avait bien voulu laisser ses nombreuses occupations pour venir parmi nous. Ensuite, il y eut lecture du procès-verbal par le secrétaire, M. le notaire Bussières, suivie des élections annuelles.

M. Edmond Pilote, de St-Félicien, fut élu président des élections et M. Léopold Demers, de Notre-Dame de la Doré, secrétaire.

Le résultat fut comme suit: président réélu, M. Paul Leclerc; vice-président, M. Fernand Gagnon; secrétaire, M. Rodolphe Lefebvre et chef du secrétariat, M. le notaire Roland Bussières.

Tous ces officiers furent réélus par acclamation pour un second terme. Plusieurs résolutions furent passées au cours des assises, notamment pour demander l'élargissement du pont de la rivière aux Saumons qui s'avère vétuste et dangereux.

2o. Une demande à la Commission d'Assurance-Chômage pour l'obtention d'un bureau de ce service pour la ville de St-Félicien.

3o. Demander au ministère des Mines l'élargissement de la route de Chibougamau ou le trafic se fait de jour en jour plus dense.

4o. Réduire le taux de l'électricité pour ceux qui font usage de moteurs électriques dans l'industrie, ceci devant se faire à la Compagnie Electrique du Saguenay.

De même les entrepreneurs en bâtiments demandèrent l'appui de la Chambre en vue d'une représentation vis-à-vis du Comité Paritaire. On demanderait aussi à la commission scolaire de bien vouloir s'occuper de l'intensification de l'enseignement de l'anglais dans les écoles supérieures.

Deux importantes résolutions furent aussi proposées par M. le maire R. Lefebvre à savoir 1o. Que les limites à bois de la Rivière du Chef soient gardés pour leur sortie naturelle, la rivière Ashouamouchouan et qu'une pression soit faite en ce sens auprès des autorités gouvernementales. 2o. Demander au premier ministre de nommer un Sénateur natif de la région ou du moins un adjoint.

Toutes ces résolutions furent proposées et secondées.

Ensuite, M. le maire présenta le conférencier d'honneur, Me Georges Villeneuve, député du Comté de Roberval aux Communes.

Sauvetage d'un jeune matelot

Un jeune matelot de passage à Chicoutimi a eu toute une aventure, hier, sur le port de Chicoutimi. Au cours d'une promenade à bicyclette sur les ponts de ciment du quai Jean-Louis Dubé, âgé de 14 ans et domicilié à l'Ile Verte, par une fausse manoeuvre, a enfilé à l'eau avec sa bicyclette. Habile nageur, l'adolescent tenta de regagner la *terre ferme* à la nage.

Des membres de l'équipage du Richelieu, qui était accosté à quelques pas de l'endroit, où venait de tomber le garçon, lui lancèrent une bouée de sauvetage, ce qui lui facilita la tâche. Ils lui aidèrent par la suite à réintégrer la goélette Robert Lévesque sur laquelle il était arrivé à Chicoutimi.

Remis de ces émotions rapidement, le jeune Dubé se mit à la recherche de son véhicule à l'aide d'une chaloupe. Ce n'est qu'hier après-midi que Carol Desbiens, qui lui prêta main forte dans cette opéraiton, localisa la bicyclette qui fut finalement sortie de l'eau.

Le jeune matelot, au dire de certains témoins, est plein de sang-froid et cette qualité lui aida grandement à se tirer de sa fâcheuse aventure.

Les autorités du Port demandent au public et tout spécialement aux enfants de ne pas s'amuser sur le bord du quai et d'être très prudent lorsqu'il s'approchent du bord de l'eau. Souvent une fausse manoeuvre peut devenir une tragédie.

SAUVETAGE D'UN JEUNE MATELOT TOMBE DANS LE SAGUENAY



Un jeune matelot du nom de Jean-Louis Dubé de l'Ile Verte, de passage à Chicoutimi, a eu hier, toute une aventure sur le port de Chicoutimi. Le jeune Dubé tomba dans le Saguenay alors qu'il se promenait à bicyclette sur les ponts de ciment du quai. Des membres de l'équipage du Richelieu qui se trouvait accosté à Chicoutimi se portèrent à son secours en lui lançant une bouée de sauvetage. On voit sur la photo le jeune Dubé au moment où il est tiré de sa fâcheuse position. (Photo le Progrès du Saguenay, par B.L.M.)

L'exposition artisanale d'Alma débute demain soir

Alma (DNC) — C'est vendredi soir, le 24 juin, que s'ouvrira à Alma l'exposition artisanale dont on parle depuis un bon bout de temps. Cette manifestation, la première du genre dans la région, dépassera tous ce qu'on a vu jusqu'à date au Saguenay, et même dans la province, disent des connaisseurs.

Pour les exhibits nombreux et de valeur soient mieux présentés la direction du Comptoir de l'Artisanat a voulu les montrer sous un jour tout à fait nouveau et original. C'est ainsi qu'une illumination indirecte mettra en valeur les belles choses qui se font chez-nous. Il n'est pas nécessaire de parler décors et exhibits plus longuement, car on sait le goût qu'ont les fermières et les dames de l'U.C.F. Lorsqu'elles font quelque chose, on peut être sûr que c'est bien fait. On aura d'ailleurs l'occasion de s'en persuader au cours de cette exposition.

En dernière heure, on nous apprend que M. François-Joseph Brassard, titulaire des orgues de la paroisse St-Dominique de Jonquière, donnera un grand concert en l'aréna, mercredi le 29 juin. A cet effet, la direction a fait installer des orgues à l'intérieur même de l'aréna.

De plus, on nous communique également que Mme François Gaudet-Smet, de Claire-Vallée, une autorité compétente en matière d'artisanat, qui possède elle-même un très beau musée de choses faites chez-nous, sera à l'exposition lundi soir, le 27 juin, pour juger de la valeur des exhibits.

Notons finalement que le théâtre de l'aréna présentera un cachet tout à fait artisanal, avec ses figures au "point de croix".

La direction du Comptoir de l'Artisanat désire inviter les dames à revêtir le costume saguenéen au cours de l'exposition.

che sior. On sait que M. Paul Gouin président de la Commission des sites et monuments historiques du Québec, une haute autorité en artisanat, présidera cette cérémonie, conjointement avec le président-fondateur de la Société Historique du Saguenay M. le Chanoine Victor Tremblay.

Le Dr L.-H. Boivin étudie à Colombus

M. Louis-H. Boivin, optométriste de Jonquière, fait présentement un stage d'étude à l'Université de Columbus, Ohio. Le Dr Boivin veut se spécialiser en psychologie visuelle et en réhabilitation visuelle. Le Dr Boivin sera de retour à son bureau au début du mois de juillet prochain.

Petit Carnet

Scelba est à terre.

Demain, fête de la fierté.

La politique attire les hommes comme la lumière attire les papillons.

Dans le mot candidat, il y a le mot candide.

Drôle de coincidence!

La vie est ainsi faite, on n'y peut rien changer.

Un bon mot à nos frères qui souffrent.

Les guides reçoivent un coup de main.

Jonquière frottera la St-Jean.

Grain de sagesse: "Pour un peuple changer de langue, c'est presque changer d'âme".

Le 24 proclamé fête civique à Chicoutimi

De son bureau, en l'Hôtel de Ville de Chicoutimi, son honneur le maire, M. Rosaire Gauthier, a émis la proclamation suivante concernant l'observance de la fête de la St-Jean-Baptiste, vendredi le 24 juin:

Bureau du maire

Chicoutimi, le 22 juin 1955.

A tous ceux que la présente peut concerner:

A l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, vendredi le 24 juin 1955, je proclame un jour de congé civique.

Je prie tous les employeurs de bien vouloir fermer leur établissement et de donner congé à leurs employés en ce jour de la fête des Canadiens français.

De ce qui précède, tous les citoyens sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

En foi de quoi nous avons émis la présente proclamation en notre Cité de Chicoutimi, ce vingt-deuxième jour du mois de juin 1955.

Le maire de Chicoutimi,
ROSAIRE GAUTHIER.

Le Progrès ne publie pas demain

Nos lecteurs sont priés de prendre note que notre journal ne sera pas publié demain, vendredi, à l'occasion, de la St-Jean Baptiste. Nos bureaux seront fermés toute la journée. Nous publierons cependant samedi et les bureaux seront ouverts tout l'avant-midi.

L'horaire au Bureau de Poste

Vendredi, le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, le bureau de Poste de Chicoutimi suivant l'horaire habituel des jours de fête, c'est-à-dire que les guichets ne seront ouverts que de 8 h. à 10 h. a. m.

Gérard Picard, négociateur du syndicat de Port-Alfred

Port-Alfred (DNC) — M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., a été autorisé par une résolution du Syndicat national des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Port-Alfred a diriger des négociations simultanées aux noms des travailleurs des trois usines de Shawinigan, Grand'Mère et de Port-Alfred, avec les représentants de la Consolidated Paper Corporation Lted, dans une tentative pour conclure une convention collective de travail.

M. Picard avait auparavant reçu l'autorisation des syndicats de Shawinigan et de Grand'Mère. Il est entendu que l'offre ainsi formée de la C.T.C.C. à la Consolidated Paper Corporation Lted est sujette à l'acceptation de cette dernière compagnie.

Telle est l'importante décision, prise, hier, par les syndiqués de Port-Alfred, au cours d'une assemblée tenue au Palais municipal et à laquelle étaient présents, M. le chanoine Médéric Gravel, curé de St-Edouard, MM. Adrien Plourde, vice-président de la C.T.C.C. Brûlé et Picard, respectivement présidents des syndicats de Grand'Mère.

On notait une nombreuse délégation des travailleurs de Shawinigan et de Grand'Mère. M. Picard a déclaré catégoriquement qu'il n'était pas venu demander un arrêt de travail aux usines de Port-Alfred, encore moins une grève. "Non, c'est une assemblée d'informations sur la situation existante, non seulement à Grand'Mère et à Shawinigan, mais aussi sur celles des négociations des divers syndicats affiliés à la C.T.C.C."

M. le chanoine Médéric Gravel a exprimé l'espoir qu'il n'y aurait pas de travail le dimanche. Le Progrès du Saguenay donnera un rapport plus détaillé de l'importante assemblée d'hier.

La St-Jean à Arvida

Arvida (DNC) — La fête de la St-Jean-Baptiste sera célébrée, ce soir, à Arvida, à l'occasion du concert hebdomadaire de la fanfare. Le prix, Chanoine Victor Tremblay, sera remis à Mlle Huguette Laprise, lauréate du concours interscolaire régional de composition française organisé par la Société St-Jean-Baptiste.

A l'issue du concert, le feu de la St-Jean sera allumé sur le terrain de balle-molle du centre de récréation. En cas de pluie, la population sera avertie par la radio. Demain, des messes seront chantées dans les églises, à 7 h. dans les paroisses St-Jacques, St-Philippe et St-Mathias et à 8 h. à Ste-Thérèse.

EXECUTIF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ARVIDA



M. Marcel Jobin a été élu, mardi soir, président de la Chambre de Commerce d'Arvida en remplacement de M. Robert Wilhelmy, sortant de charge. On aperçoit sur la photo M. Jobin entouré de son bureau de direction qui comprend MM. Yvan Morrier, 1er vice-président, Roland Vandal, 2ième vice-président, Maurice Parent, secrétaire, et les directeurs MM. Claude Nadeau, L.-P. Daigle, Ls-Georges Forchetin, Maurice Godbout, Laurent Thomassin, Raymond Van, Paul Desautels, Robert Larouche, M. Roland Brunet n'apparait pas sur la photo. (Photo le Progrès du Saguenay par B.L.M.)

M. Bona Arsenault, auteur de "L'Acadie des Ancêtres"

Le Progrès du Saguenay présente, aujourd'hui, à ses lecteurs, M. Bona Arsenault, M.P., auteur du livre "L'Acadie des Ancêtres" que nous commencerons à publier dès samedi en hommage à nos frères acadiens de la région à l'occasion du bi-centenaire de la déportation des Acadiens.

L'Acadie des Ancêtres raconte l'histoire de l'Acadie et donne une généalogie des premières familles acadiennes.

L'auteur est d'origine acadienne. Ses ancêtres, lors de la dispersion de 1755, se sont réfugiés dans le comté de Bonaventure en Gaspésie. Né dans la paroisse de Bonaventure, le 4 octobre 1903, M. Arsenault a eu jusqu'ici une carrière aussi intéressante que mouvementée.

En 1932, directeur de l'hebdomadaire "Le Journal" à Québec, en 1935, président des hebdos de la province. En 1936 Le Journal devient quotidien sous le nom de "L'Evènement-Journal". Président et candidat conservateur au provincial et au fédéral.

M. Arsenault quitte les rangs du parti sur une question de principe et en 1940 se fait élire indépendant aux élections fédérales par le comté de Bonaventure. En 1945, il se rallie au parti libéral. Il a été réélu en 49 et 53.

Dans un livre précédent, publié en 1953, il nous raconte avec humour et philosophie les péripéties de sa vie politique et la tâche qu'accomplissent "malgré les obstacles" les députés de langue française à Ottawa. Il s'est attaqué depuis dix ans à tout ce qui reste de vestiges coloniaux en notre pays. Il s'est fait l'un des principaux apôtres du choix d'un drapeau exclusivement canadien, d'un hymne national et de décorations militaires et civiles exclusivement canadiennes.

En 1954, il était vice-président et chef suppléant de la délégation canadienne de la conférence de l'UNESCO, tenue à Montévidéo, en Uruguay.

L'auteur de "L'Acadie des Ancêtres" est resté profondément attaché à ses origines et les lecteurs pourront le constater à la lecture de son livre.

AIDE SUBSTANTIELLE AUX GUIDES DE CHICOUTIMI



Le club Richelieu, dont le but principal est l'aide à l'Enfance a remis hier après-midi, à M. l'abbé Claude Michaud, un chèque substantiel pour la deuxième compagnie de guides Notre-Dame du Saguenay de Chicoutimi et la ronde de Jeannettes de Chicoutimi. M. Hector Martin, président remet le chèque à M. l'abbe Michaud, aumônier local des guides et aumônier-adjoint diocésain de ce même groupement. On remarque aussi sur la photo, M. Maurice Lagacé, M. Yvon Crevier, Mlle Lorraine Blanchette, chef-taine de la compagnie et M. André Laferrière. Cette brève cérémonie s'est déroulée en face du camp des guides à Saguenayville. (Photo Le Progrès du Saguenay, par B.L.M.)

Les Etats-Unis demandent que les renseignements sur les épreuves nucléaires soient remis à l'ONU

Par FRANCIS W. CHARPENTIER

SAN FRANCISCO (PA) — Les Etats-Unis désirent que tous les pays remettent aux Nations-Unies les renseignements disponibles sur les épreuves nucléaires pour montrer au monde qu'elles ne constituent pas un danger à la santé humaine quand les mesures nécessaires de sécurité sont prises.

Si cette proposition est acceptée de tous, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, les deux seuls autres pays connus pour avoir fait des expériences atomiques, fourniraient les résultats de leurs expériences sur le problème de la radiation qui persiste quelque temps après l'explosion.

Les observateurs expérimentés aux Nations Unies doutent que Moscou, malgré sa nouvelle politique de douceur et de coopération, consente à révéler à tous le resultat de ses expériences.

Les Etats-Unis ont publié les résultats de la radiation après les explosions nucléaires dans le Pacifique et dans le Nevada, mais rien n'est venu de Russie sur leurs essais nucléaires.

M. Henry Cabot Lodge, fils, délégué permanent des Etats-Unis à l'ONU, a lancé ce dernier projet du monde atomique dans une déclaration faite mardi soir à San-Francisco. Les autorités américaines ont fait remarquer que la déclaration n'avait aucune relation avec les célébrations du 10e anniversaire de l'ONU, et aucun rapport avec la conférence des quatre grands qui doit se tenir à Genève en juillet.

Danger réduit

Selon les informateurs, les Etats-Unis, après en avoir discuté avec d'autres gouvernements, ont décidé qu'il était temps de dévoiler les resultats des expériences. Toutefois le projet américain ne pourra entrer en vigueur qu'après une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui se réunit à New-York le 20 septembre.

"Les meilleurs renseignements scientifiques que nous ayons obtenus nous assurent que les essais nucléaires bien conduits, contrairement à la guerre atomique, ne sont pas une menace à la santé humaine. Mais, dans diverses régions du monde, on s'est inquiété du problème de la radiation qui suit les essais atomiques et de ses effets sur la santé humaine et la sécurité humaine."

M. Cabot Lodge songeait sans doute à l'averse radioactive reçue par un navire de pêche japonais dans le Pacifique et au déménagement forcé des habitants des îles Marshall après une explosion nucléaire. De plus, le premier ministre indien M. Nehru a proposé aux Nations Unies l'interdiction temporaire des essais nucléaires en attendant la conclusion d'un accord sur un système de contrôle.

M. Cabot Lodge a dit que les renseignements scientifiques sur la question sont nombreux, et que les Etats-Unis les étudient avec soin.

Nécessité du projet

..."Ces études doivent se continuer, mais les fruits de ces recherches passées et futures obtenus aux Etats-Unis et dans les autres pays n'ont pas été réunis".

"Nous proposons donc d'assembler les résultats des études faites dans tous les pays pour assurer tous les peuples que l'humanité n'est pas mise en danger par ces essais.

"Le meilleur endroit pour réunir les renseignements obtenus sont les Nations Unies. Nous croyons que la prochaine Assemblée générale devrait établir un procédé pour obtenir et assembler les renseignements radiologiques de divers pays aussi bien que les résultats des études nationales des effets de la radiation sur la santé et la sécurité de l'humanité.

"La compilation par l'ONU des rapports et des statistiques scientifiques sur les niveaux de radiation pourrait apaiser les craintes injustifiées, combattre la distortion sensationnelle à la lumière de la vérité, et permettre à l'humanité de trouver les meilleurs moyens de résoudre les problèmes de la radiation."

Il aime mieux décrocher en fait $16,000 que de risquer de gagner le lot de $64,000 à la télévision

NEW-YORK (PA) — L'officier de police Redmond O'Hanlon a songé un instant à ses responsabilités de père de famille et il a encaissé les $16,000 que lui avaient valu ses bonnes réponses à un questionnaire de TV plutôt que de prendre le risque de doubler cette somme—ou de tout perdre.

M. O'Hanlon, 39 ans, étudie Shakespeare durant ses loisirs. Ses réponses correctes lui ont valu de gagner la première manche au programme "The $64,000 Question" au réseau CBS-TV.

Mardi soir, l'occasion se présentait pour lui d'un "quitte ou double". S'il n'avait pu répondre à la question, il perdait ses $16,000, mais recevait une coûteuse automobile comme prix de consolation. Si sa réponse avait été juste, il possédait $32,000 et la chance de s'essayer à un lot de $64,000, la semaine prochaine.

L'officier se contenta finalement de $16,000. Plus tard, il a dit aux journalistes: "Si j'étais célibataire, j'aurais couru le risque."

Science vs devoirs

A l'auditoire du studio, il a expliqué quel est son dilemme. "C'est l'égotisme de l'étudiant contre le conservatisme d'un père de famille de cinq enfants."

Après le programme, sa femme s'est écriée: "Je suis ravie!" Le mari affirma qu'il n'avait pas le moindre regret d'avoir posé ce geste.

"Nous n'ambitionnions pas, dit-il, de nous enrichir à ce programme. Nous espérions en retirer quelque chose pour assurer le confort et l'instruction des enfants."

M. O'Hanlon est diplômé des universités Fordham et Drew et sa passion pour Shakespeare date de longtemps. Quand il apparut au spectacle pour la première fois, il choisit d'être interrogé sur le sujet de Shakespeare et de son oeuvre et toutes les questions se rapportèrent à ce sujet.

Des amis et des confrères de la police lui avaient conseillé d'affronter la question suivante, dit-il. Ce fut une décision dure à prendre, et il maigrit de neuf livres durant les deux semaines du concours.

Relevé d'une accusation de meurtre

MONTREAL (PC) — La Cour d'Appel du Québec a acquitté Olivier Tarte, convaincu l'an dernier du meurtre de sa tante et condamné à monter sur l'échafaud.

Mme Henri Tarte, qui était âgée de 90 ans, avait été trouvée morte dans sa demeure de Lanoraie en 1952. Son fils Etienne, dans sa déposition, avait affirmé qu'un quelconque inconnu avait attaqué sa mère et lui.

Les juges du tribunal supérieur ont déclaré que la condamnation d'Olivier Tarte était basée sur des aveux qu'il aurait présumément faits à la police à la suite de son arrestation. La Cour a précisé qu'en substance cette confession était fausse et qu'il n'existe aucune preuve définie de culpabilité.

On fait remarquer que ce jugement de la Cour d'Appel revêt un caractère exceptionnel parce qu'il acquitte le prévenu plutôt que d'ordonner un nouveau procès. Toutefois, dans les milieux autorisés, on rappelle qu'il existe des précédents.

Gisèle Rochette remporte le titre "d'Evangéline"

QUEBEC (PC) — La jolie Gisèle Rochette, âgée de 20 ans, a remporté mardi soir le titre d'Evangéline" et le droit de représenter la ville de Québec au 200e anniversaire de la déportation des Acadiens.

Mlle Rochette l'a emporté sur trois autres concurrentes, chacune d'elles représentant une partie de la ville, portant pour l'occasion, le nom d'anciennes colonies acadiennes. La gagnante était candidate de Baie Ste-Marie et les autres représentaient Port-Royal, Beauséjour et Grand-Pré.

Le concours avait été organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste en vue des célébrations de la fête des Canadiens français, vendredi.

Visite de l'hydro sur la rivière Péribonka

Arvida (DNC) — Plus de 900 personnes de l'Ascension et St-Coeur-de-Marie ont visité les installations de la centrale Hydro-électrique et le barrage de la Chute-du-Diable situés sur la rivière Péribonka dimanche après-midi. Ils répondaient à l'invitation que leur avait envoyée l'Aluminum Company of Canada, Limited. Cette visite faisait suite à celle de dimanche dernier à la Chute-à-la-Savane. Une réception réservée aux officiels fut organisée à l'Ascension ou M. J.-A.-L. Lespérance, surintendant de la centrale de la Chute-du-Diable, expliqua que le but de la visite était d'associer plus intimement à l'Aluminum Company of Canada, Limited, la population de l'endroit dans un esprit de fraternité et de bon voisinage.

LE VOYAGE D'ADENAUER A MOSCOU LEUR AGREE



Le secrétaire d'état américain, M. John Foster Dulles, le ministre d'affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Harold MacMillan, le Dr Konrad Adenauer, chacelier de l'Allemagne et le ministre des Af faires extérieures de France, M. Antoine Pinay, qui sont montrée de gauche à droite, ont été photographiés durant leurs pourparlers à New-York. Les ministres des affaires extérieures des Trois Grands ont donné leur consentement à ce que Adenauer rencontre les dirigeants russes, qui l'ont invité pour établir des relations diplomatiques et commerciales normales.

Rapport annuel des activités du Jeune Commerce de Chicoutimi

Grâce au rapport annuel du Jeune Commerce de Chicoutimi, nous remarquons que cet organisme a accompli de nombreuses réalisations au cours de l'année qui vient de s'écouler. Comme le déclare le président, M. Gérard Bilodeau "c'est grâce au dévouement inlassable des directeurs, des animateurs des comités ainsi qu'à la collaboration des 350 membres du Jeune Commerce, que notre mouvement a atteint son but".

La Chambre de Commerce cadette de notre ville compte présentement plus de 350 membres en règle. Au cours de l'année, il y eut dix assemblées générales comprenant deux soupers-causeries, deux assemblées avec forums et six assemblées avec conférencier invité. La moyenne des présences aux assemblées a été de quarante pour cent environ.

Le comité de pratique oratoire dont M. Louis-Henri Harvey est l'animateur a tenu un total de vingt réunions régulières. La majeure partie des séances se passait en exercices oratoires. Chacun des membres devait prendre la parole, faire un discours sur le sujet de son choix et essuyer ensuite la critique de ses camarades. Pour compléter cette formation, le comité a fourni à la Chambre les conférenciers dont elle a eu besoin pour ses différentes manifestations.

Dans le domaine des affaires municipales, le Jeune Commerce a obtenu des autorités municipales l'illumination de l'Hôtel de ville. M. Guy Tremblay avait été délégué pour siéger avec le comité d'urbanisme de la ville de Chicoutimi. En outre, la cité a demandé au Jeune Commerce d'étudier avec objectivité un rapport en vue de la municipalisation de l'électricité dans Chicoutimi. En marge de la semaine de la sécurité routière, le Corps de police de Chicoutimi a collaboré très étroitement avec le Jeune commerce. Le maire Rosaire Gauthier a lancé lui-même la campagne d'embellissement patronée par la Chambre cadette.

Le comité des visites industrielles dont l'animateur est M. Rodrigue Bégin a organisé pour sa part des visites industrielles à l'Ecole d'Apprentissage, Chez Brassard & Frères, à l'Usine d'Alcan à Arvida. Les membres participaient nombreux à ces manifestations.

De plus, le Jeune Commerce, par l'entremise de son comité d'embellissement, dirigé par M. Jules Larouche, a organisé encore cette année un concours d'illumination de Noël pour les décorations extérieures des maisons privées. Cette initiative a remporté un succès sans précédent. Le comité d'embellissement a rencontré en outre, les autorités de la Cie d'Autobus pour y discuter de l'amélioration qu'il y aurait à faire sur la propreté générale. Cette délégation a été bien accueillie et ses démarches se sont avérées efficaces. Un concours de décorations avait été organisé également pour les écoliers. Une valeur de $100, en objets et en argent a été distribuée comme prix. Enfin, la semaine d'embellissement tenue du 18 au 25 mai a été le clou de l'année. Une parade avec chars allégoriques de tous les distributeurs de peinture était accompagnée de cinq corps de musique.

Pour sa part, le comité des loisirs dont le responsable est M. Gérard Paradis a exercé une activité intense au cours de l'année. Plusieurs manifestations ont été organisées et les membres ont participé nombreux aux différentes attractions.

On sait que le Jeune Commerce de Chicoutimi avait été nommé par la Régionale pour organiser le congrès régional et c'est M. Jean-Paul Deschênes qui en fut le responsable. Deux délégués de la Fédération en les personnes du président provincial, M. Louis Reid, et du secrétaire, Georges d'Astous, y assistaient. Deux cents membres assistaient aux délibérations de l'assemblée générale.

Comme on peut le constater, le Jeune Commerce s'est efforcé d'atteindre son but à savoir, mettre en commun leurs aspirations et certains fonds pour l'avenir civique, économique et social de leur ville, de leur province, de leur pays, et s'améliorer eux-mêmes par les moyens les plus agréables possibles ainsi qu'à se préparer à remplir avec compétence leur rôle de citoyens.

Les "shorts" sont interdits sur la place publique

Une longue discussion a été provoquée au sein du Conseil, lundi soir, l'action de la Ligue de la Moralité de Chicoutimi, appuyée par le comité diocésain de l'action catholique qui réclament que le port des "shorts" sur le club de Tennis de Chicoutimi soit interdit.

Des contribuables se sont levés dans la salle pour protester contre cette mesure, mais son honneur le maire, Rosaire Gauthier, a déclaré qu'il était plus sage de suivre les directives de ceux qui avaient charge d'âmes.

Le règlement de la moralité portant le No 407 et adopté par la ville en 1947 fut invoqué, mais à la lecture de l'article concernant les vêtements dans les endroits publics, on ne trouva rien qui soit relatif au port des vêtements que l'on désigne sous le nom de "shorts".

Le maire suggéra alors de demander à l'autorité religieuse de venir exposer aux membres du Conseil dans quelle mesure la ville pouvait se permettre de tolérer le port de vêtements courts dans la pratique de certains sports notamment le tennis, sans qu'il n'y ait atteinte à la décente.

En attendant, les membres du Conseil, ont décidé d'interdir sur les courts du Club de Tennis de Chicoutimi, situé à proximité de l'hôtel de ville, le port des "shorts" et cela à partir de dimanche prochain.

Entente à l'usine de Baie Comeau

MONTREAL (PC) — Un porte-parole de la Fraternité internationale des travailleurs de la pulpe, du sulfite et du papier (FAT-CMTC) a déclaré mardi qu'une entente devant être signée bientôt avec l'usine de l'Ontario Paper Company à Baie-Comeau complètera les nouveaux contrats dans 40 usines échelonnées de Pine Falls, Man., à Grand Falls, Terre-Neuve.

Les nouveaux contrats prévoient une augmentation générale de cinq pour cent dans les salaires et divers autres bénéfices.

M. Marcel Francq, le porte-parole, a dit que la signature du contrat à Baie-Comeau terminera les négociations commencées en avril dernier. La Canadian International Paper, la première à négocier avec le syndicat, a donné l'exemple en accordant une hausse de cinq pour cent.

Ententes à l'amiable

M. Francq a dit que toutes les ententes ont été conclues "à l'amiable".

"Nous avons discuté et négocié collectivement," dit-il. "Les négociations ont été accomplies sans délai et on n'a pas eu besoin de recourir à la conciliation."

M. Francq revient justement de Corner Brook, Terre-Neuve, où une entente a été signée entre la Bowater's Newfoundland Pulp and Paper Company et ses 3,000 employés.

Cependant, une grève commencée il y a deux semaines à l'usine de Shawinigan Falls de la Consolidated Paper Company par la Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier (CTCC), qui représente les employés de quelques papeteries québecoises, ne présente aucun indice de règlement.

Le gérant de l'usine a dit que deux seulement des huit machines à papier de l'usine fonctionnent.

Mort naturelle

ST-JEROME (PC) — L'autopsie pratiquée sur le cadavre de M. Moise Bergeron a démontré que ce menuisier de Ste-Adèle est mort de causes naturelles en dépit du fait qu'il avait la tête enflée lorsqu'on l'a repêché dans la rivière du Nord. La victime âgée de 67 vivait en ermite près de Mont-Rolland et sa disparition avait donné lieu à des recherches la semaine dernière.

Le Régiment du Saguenay sera à Valcartier pour le camp du 17 au 24 juillet

Le Régiment du Saguenay (Mit) participera, cet été, au camp d'entraînement de Valcartier et le commandant, le lieutenant-colonel C. Vanasse, espère que cette unité sera encore cette année l'une des mieux représentées de toute la province.

Le camp d'entrainement débutera le 17 juillet prochain et une centaine de membres, officiers, sous-officiers et soldats, participeront à des exercices très poussés durant toute la semaine.

La période d'entrainement comprendra en outre un cours de recrues de 8 semaines pour tous les étudiants de la région qui voudront y participer. Présentement une quinzaine de candidats ont donné leur nom.

Il y aura aussi un autre cours de 8 semaines pour les sous-officiers non-brevetés junior qui veulent se qualifier comme sergents. Une douzaine de sous-officiers de la région ont déjà accepté de suivre ces cours afin de se mériter une promotion.

La fanfare régimentaire de Jonquière qui est affiliée au Régiment du Saguenay suivra aussi un cours de une à deux semaines. Cette fanfare de l'avis des experts a acquis par les années passées une belle réputation et ne veut rien négliger pour atteindre une plus haute perfection.

La période d'entrainement pour pour le régiment comprendra des cours de tactique pour les officiers au Lac Etchemin.

Les membres du régiment auront l'opportunité à Valcartier de pratiquer le tir à la carabine, à la mitrailllette Sten et à la mitrailleuse Bren. Ce cours de pratique dans les vastes champs de tir de Valcartier sera complété par des instructions spéciales sur le lancement de la grenade.

Durant toute cette période d'entrainement intense, les exercices débuteront à 7 heures le matin pour se terminer à 8 heures le soir. Les soldats et officiers auront une demie journée de repos, jeudi après-midi, au cours de laquelle ils pourront participer à un "fielday."

Les soldats et officiers qui ont accepté de participer à cet entrainement d'une semaine viendront de toutes les parties du district, soit de Port-Alfred, de Bagotville, de Chicoutimi, d'Arvida, de Jonquière, et de Kénogami.

Les officiers qui sont en charge du régiment, sont, outre le commandant, le Lt-Cal. Vanasse, le major Adrien Boivin, adjudant de Chicoutimi, le major T. S. Tremblay, commandant de la compagnie, A, le major Georges-Henri Coulombe, commandant de la compagnie B, le major M. Fortin, commandant de la compagnie C, le major Lucien Pallascio, commandant de la compagnie du quartier-général, le capitaine-abbé Roméo Simard, aumônier du Régiment, le capitaine Robert Quenneville, en charge du transport, et les capitaines Maurice Bélanger de Chicoutimi et G. Plamondon de Jonquière, médecins régimentaires.

Enfant repêché

ST-PIE-DE-BAGOT (PC)—On a repêché lundi soir le cadavre du petit Bruno Lapierre dans la rivière Yamaska. L'enfant âgé de dix ans s'était noyé dimanche

SUPER Kem-Tone
UNE PEINTURE MURALE SUPÉRIEURE, À BASE DE LATEX

Le préféré de gens modernes...
Pepsi-Cola—le breuvage léger!



Chez les gens modernes, on évite prudemment de manger et de boire des choses trop riches. On donne la préférence aux aliments et aux breuvages légers, qui n'alourdissent pas.

Cette tendance aux aliments et aux breuvages légers est observée à la lettre chez Pepsi-Cola. En effet, Pepsi-Cola est maintenant plus léger, pas trop sucré, et il contient moins de calories.

Chaque fois que vous voulez vous rafraichir, savourez un Pepsi... le breuvage léger par excellence ... le breuvage moderne pour les gens modernes.

Achetez Pepsi-Cola dans le carton de six grosses bouteilles.

Pepsi-Cola
rafraîchit sans alourdir

FIEZ-VOUS AUX
Quand les reins n'enlèvent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.
DODDS KIDNEY PILLS

FERMIERS
Personal donne un service de prêts rapide et amical aux cultivateurs
RÉPARATIONS—Maison, auto, tracteur, grange, machinerie, etc.
SEMAILLES DU PRINTEMPS—Arrosoirs, engrais, semences
PEINTURAGE — Maison, bâtiments de ferme, instruments aratoires, etc.
BESTIAUX—Volailles, bestiaux, chevaux, moutons, etc.
● Personal aime prêter aux cultivateurs. Argent obtenu rapidement sans sécurité bancaire. Ecrivez pour obtenir un prêt entièrement par la poste! Ou téléphonez d'abord pour obtenir un prêt en une visite . . . ou venez aujourd'hui!
Prêts $50 à $750 ou plus sur Signature, Meubles ou Auto
"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI"
Personal FINANCE CO.
2 bureaux bien situés—lequel vous convient le mieux?
CHICOUTIMI....2ième étage, 130 Rue Racine Est.....Tel. 4-4421
JONQUIERE....2ième étage, 102 St. Alme.....Tel. 2-3571
Prêts consentis aux résidents de toutes les villes environnantes • Personal Finance Company du Canada



plus de saveur
plus de gâteau
BRODIE'S
XXX
MÉLANGE À GÂTEAU
Etagé *
COMBINÉ OU MARBRÉ



Un gâteau blanc et un gâteau chocolat dans chaque boîte—combinez-les pour un gros gâteau étagé ou mélangez-les pour un GÂTEAU MARBRÉ.
*Deux gros gâteaux de 8 pouces, empaquetés séparément dans 2 enveloppes différentes pour un gâteau étagé parfaitement égal!
Ajoutez simplement de l'eau, mélangez et mettez au four pour un gros gâteau meilleur que jamais.
Jusqu'à ¼ de plus que tout autre mélange!
Le seul mélange à gâteaux combinés sur le marché!
DEMANDEZ LE NOUVEL EMPAQUETAGE JAUNE AVEC DE GRANDES LETTRES ROUGES
Mélanges à Gâteaux Brodie's XXX
Faites aussi l'essai de ces autres mélanges Brodie's XXX.: Chocolat, Blanc, Épices, des Anges et Piequick.



NOS REPRESENTANTS :
▲ CHICOUTIMI ET A LA BAIE DES HA! HA!:
Jean-Marie L'Heureux, tél.: le jour: 4-4474; tél.: le soir et en fin de semaine: 4-3074.
▲ JONQUIERE-KENOGAMI :
Nouvelles : Thomas Duhaime, 36, Louis-Hebert, tél.: 2-2424.
Service des porteurs : Yves Villeneuve, 211, St-Dominique, tél.: 3-3091.
▲ ALMA :
Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1341.
▲ ARVIDA
M. Georges Falaise, 129, Regina, tél.: 3-5714.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, JEUDI, 23 JUIN 1955

Le Progrès du Saguenay, l'unique quotidien de chez nous est celui que vous devez lire chez vous

La démission du gouvernement Scelba provoque une crise politique à Rome

Le plus grave marasme politique en Italie depuis la fin de la guerre. — Convocations de nouvelles élections générales possible. — Lutte désespérée de Scelba pour se maintenir au pouvoir. — Le gouvernement Scelba aura duré seize mois.

ROME (Reuter) — Depuis longtemps chancelante la coalition gouvernementale italienne a résigné mercredi, plongeant le pays dans sa crise politique la plus grave depuis la dernière guerre.

La chute du gouvernement du premier ministre Mario Scelba est imputable à la dissension qui existait au sein de son propre parti démocrate chrétien au sujet de sa direction même.

M. Scelba a accepté de rester à son poste, avec tout son cabinet, jusqu'à ce que le président, M. Gronchi, parvienne à lui trouver un successeur.

Ce dernier, dont l'élection a failli précipiter, le mois dernier, la chute gouvernementale, doit entreprendre diverses consultations, aujourd'hui, avec les leaders politiques, en vue de former un gouvernement qui réunisse une majorité parlementaire.

On jubilait, mercredi soir, dans les rangs des communistes et des néo-fascistes. Ces deux groupes détestent, en Scelba, l'homme qui a redressé les forces policières de l'Italie d'après-guerre.

Seul remède

On semble généralement d'avis, à Rome, que le seul remède à la présente crise — qu'un journal important dit considérer comme la plus grave depuis le dernier conflit — reste la convocation de nouvelles élections générales.

Il est cependant possible que de nouvelles élections renversent la situation créée par celles de 1953, alors que les démocrates chrétiens, avec tous leurs partenaires de coalition, n'avaient pu réunir la moitié des suffrages nationaux.

Quoi qu'il en soit, la constitution italienne oblige le président Gronchi à épuiser toutes les possibilités de règlement avant que de convoquer des élections antérieures à celles qui doivent normalement se dérouler en 1958.

Les observateurs politiques craignent que la résignation de cette coalition composée de 14 sièges démocrates chrétiens, de quatre sièges sociaux démocrates et de quatre sièges libéraux ne signifie la mise au rancart de la politique pro-occidentale que feu Alcide de Gasperi avait restaurée il y a sept ans.

Lutte désespérée

La chute du régime de Scelba fait suite à trois mois d'une lutte désespérée que le premier ministre a livrée en vue de sauvegarder sa coalition vieille d'à peine 16 mois.

Il a tenté, jeudi, de faire échec au déparage qui sévissait dans les rangs de son parti en réorganisant son cabinet. Cette mesure a avorté lorsque l'exécutif du parti a repoussé la liste des nouveaux ministres.

Lorsqu'il a eu présenté sa résignation au président, Scelba s'est dit persuadé que les crises gouvernementales qui ne sont pas le résultat d'un vote parlementaire devraient être prises "en mauvaise considération, vu le respect dû au Parlement et à ses prérogatives".

Dans le cas présent, a-t-il ajouté, un débat parlementaire n'était toutefois pas indispensable, puisque les incidents qui ont jalonné la montée de la crise ont fait l'objet de la discussion publique.

M. Scelba a d'un autre côté donné l'avertissement que "les nécessités nationales et internationales requièrent un rajustement rapide de la situation gouvernementale."

Seulement 52,100 hommes des 117,000 qui sont dans l'Armée sont destinés au champ de bataille

Par DAVE MCINTOSH
de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — L'Armée canadienne dispose d'effectifs de combat inférieurs à la moitié du nombre total de gens qu'elle emploie.

Les listes d'appel des trois services groupent 117,000 noms mais de ce nombre, 52,400 hommes seulement sont destinés au combat même ou aux unités d'opérations. Ils se répartissent ainsi: 28,000 DANS L'Armée, 16,800 dans l'Aviation et 7,600 dans la Marine royale.

Des autorités militaires ont laissé entendre, mercredi, que tout bien considéré, la proportion des combattants par rapport au nombre des non-combattants est "bonne". Le ministère de la Défense emploie de plus près de 55,000 civils.

On explique que pour maintenir les forces armées sur un pied d'alerte, il faut de nombreuses équipes affectées à l'entraînement, à l'administration et aux quartiers-généraux. Ainsi les trois services ne maintiennent pas moins de 1,422 unités régulières ou de réserve au pays ou à l'étranger.

Besoins divers

Les forces navales, par exemple, ont besoin de 69 bases terrestres qui pourvoient à l'entretien de leurs navires. Le CARC, de son côté, requiert 157 unités régulières d'emmagasinage, d'écoles ou de centres d'entraînement afin de garder ses 29 escadres en état de combat.

Au chapitre de l'entraînement, les forces aériennes réclament présentement plus d'unités d'entraînement qu'en temps ordinaire du fait qu'elles apprennent à voler non seulement aux pilotes canadiens mais aussi aux aspirants pilotes de pays alliés.

Les autorités sont d'avis qu'advenant une guerre, on pourrait engager des milliers de recrues sans avoir à augmenter les équipes administratives de façon correspondante. De plus, plusieurs autres milliers de militaires attachés aujourd'hui à l'administration disposent d'un entraînement qui leur permettrait de passer au champ de combat à quelques jours d'avis.

Aucune guerre importante, dit Saint-Laurent

OTTAWA (PC)—Le premier ministre Louis Saint-Laurentiaurait émis, durant la journée de mercredi, l'opinion qu'il ne se produira aucune guerre importante de son vivant.

Selon des informateurs de la capitale, M. Saint-Laurent a abordé le sujet de la situation mondiale au cours d'une rencontre avec les éditeurs et les rédacteurs qui représentent les journaux provinciaux de France et d'Afrique du Nord.

On affirme que le premier ministre s'est montré très optimiste en ce qui touche l'avenir et a déclaré qu'il ne prévoit la naissance d'aucune conflit important au cours des années qui lui restent à vivre.

Ce groupe avec lequel il s'est entretenu se nomme la Confédération de la presse française; cette association de journaux français tient sa convention annuelle pour la première fois au Canada. Ses représentants sont arrivés à Montréal mardi.

M. Martin, le ministre de la Santé nationale, leur a adressé la parole à titre de ministre des Affaires extérieures, au dîner de mercredi, et a exprimé l'espoir que leur voyage au Canada pousse d'autres groupements français à les imiter.

Les journalistes français devaient assister à une réception, en cours de soirée, avant de revenir à Montréal.

NEHRU VISITE UNE USINE HYDROELECTRIQUE A STALINGRAD



Le premier ministre indien Nehru fait un bon usage de la canne qu'on lui a remise pour visiter la nouvelle usine hydroélectrique de Stalingrad sur la Volga. Nehru a fait une tournée officielle dans plusieurs cités après avoir rencontré les autorités soviétiques durant sa visite de dix jours qui vient de prendre fin par une déclaration de principes signée entre l'URSS et l'Inde.

Douze candidats inscrits aux élections complémentaires

MONTREAL (PC)—Douze candidats ont effectué leur dépôt réglementaire avant deux heures mercredi après-midi afin de briguer les suffrages aux élections complémentaires qui auront lieu dans trois circonscriptions provinciales: Montréal - Laurier, Westmount-St-George et St-Hyacinthe.

Six candidats se sont inscrits dans le comté de Montréal-Laurier dont le siège à l'Assemblée législative est devenu vacant par suite du décès de M. Omer Provençal, de l'Union Nationale. Ce sont MM. Germain Charland, libéral; Arsène Gagné, Union Nationale; Lucien Gaboury, ouvrier - progressiste; Bernard Goulet, qui se dit de l'Union Nationale; Paul Vézina, Union Nationale indépendant et Albert Vaillancourt, indépendant.

Seulement trois candidats briguent les suffrages dans le comté de Westmount-St-George que représentait M. George Marler avant de devenir ministre des Transports dans le gouvernement fédéral.

Le Dr James Griffith représente l'Union Nationale; M. Richard Hyde, le parti libéral, et M. Philip Watson, le parti ouvrier-progressiste.

A St-Hyacinthe

Trois candidats sont également en lice dans le comté de St-Hyacinthe où le député J.-E.-I. Cartier, de l'Union Nationale est décédé. Ce sont MM. Jacques Bousquet, Union Nationale; Raoul Lassonde, libéral, et Elphège Brunelle, ouvrier-progressiste.

La position actuelle des partis se répartit comme suit à l'Assemblée législative: Union Nationale 66; libéraux 21; indépendant 1, sièges vacants 4.

Le seul siège vacant qui ne sera pas contesté aux élections du 6 juillet prochain est celui de Shefford, où le député libéral, M. Gaston Ledoux, a démissionné.

Il a été arrêté sous l'accusation d'avoir recelé des marchandises volées et il attend son procès.

Deux frères périssent dans le feu

MONTREAL (PC)—Deux jeunes fils de M. et Mme Daniel Smythe ont péri, mercredi, dans l'incendie qui a ravagé leur demeure ainsi que deux autres, au village de Brucy, près de Ste-Anne de Bellevue. Ce sont Pierre, un garçonnet de 15 mois, et Robert, un bébé né depuis à peine 10 jours.

Les trois maisons incendiées étaient toutes de bois. Mme Smythe se serait rendue chez un voisin afin d'y emprunter un fusible, après que sa maison se fut trouvée privée d'électricité. A son retour, elle trouva son domicile enveloppé d'une épaisse fumée. On croit à la possibilité qu'un court-circuit ait provoqué le désastre.

Mme Smythe s'est réfugiée chez des voisins tandis que l'on mandait les sapeurs de Ste-Anne de Bellevue et de Dorion. Elle souffrait de choc et on dut l'hospitaliser plus tard.

Le père des victimes est un plombier de 27 ans. Le couple a un troisième enfant de 4 ans, Michel, qui se trouvait hors de la maison lorsque les flammes s'y sont déclarées.

Seligman devra subir un procès pour homicide involontaire

MONTREAL (PC)—Jack Seligman, âgé de 45 ans, devra subir son procès en Cour du banc de la reine sous une accusation d'homicide involontaire en rapport avec la mort de Mme Dora Blackburn.

Un jury du coroner avait précédemment tenu Seligman criminellement responsable de la mort de la femme de 33 ans, dont le corps partiellement vêtu fut trouvé dans une ruelle voisine de la rue St-Denis, le 31 mai.

Seligman, également accusé de conspiration pour pratiquer une opération illégale, a été arrêté environ une semaine après la découverte du corps.

Faute de preuve suffisante, le juge Maréchal Nantel a acquitté Seligman d'une accusation d'avoir profané un cadavre en rapport avec son transport dans la ruelle. Son cautionnement demeure fixé à $4,900.

Les échevins en tournée d'inspection

Tous les échevins ont été convoqués, hier après-midi, à 4 h. pour faire en compagnie de son honneur le maire, M. Rosaire Gauthier, une tournée d'inspection des travaux à exécuter à travers la ville au cours des cinq ou six prochaines années et pour lesquels la présente administration songe à faire un emprunt de quelque $2,500,000.

Les travaux susceptibles d'être exécutés à Chicoutimi s'établissent comme suit, selon les quartiers:

Quartier-est: $517,500; quartier-centre: 566,800, quartier-ouest: $763,7000; général: $464,000; ou soit en tout: $2,312,000.

Il a été également décidé lors d'un récent comité des travaux publics, à la suggestion du maire, d'ajouter une somme de $188,000 pour les parcs, établissant ainsi à $2,500,000 le coût des travaux à être pourvus par un règlement d'emprunt tel que projeté par le gérant.

Cependant, ces chiffres ne sont pas définitifs et il se peut, qu'après la visite des échevins sur les lieux, des modifications soient apportées à ce projet d'emprunt.

Pas de vin aux deux restaurants du Parlement

OTTAWA (PC) — L'Orateur des Communes, M. Louis-René Beaudoin, a annoncé mercredi que les démarches entreprises en vue d'obtenir la permission de vendre de la bière et du vin aux deux restaurants du Parlement ont été abandonnées.

Il a expliqué que la publicité qu'on a accordée mardi à ce projet a provoqué suffisamment de discussions pour démontrer que l'assentiment n'est pas assez unanime pour qu'on poursuive des démarches en ce sens.

M. Beaudoin a fait cette déclaration à peine 20 heures après avoir annoncé qu'il tenterait avec l'Orateur du Sénat, M. Wishart Robertson, d'explorer la possibilité d'obtenir un permis de bière et vins, afin de réduire à même les recettes de ces deux boissons, les subsides parlementaires nécessaires au maintien des deux salles à manger du Parlement.

Un ministre de la United Church, qui est également député libéral du Comté de Fort-William, le révérend Dan McIvor, a soutenu aux Communes qu'on ne devrait pas permettre la vente de la bière ou du vin avec les repas servis au Parlement.

Le pasteur âgé de 82 ans a ajouté: "'Les membres de la plus haute assemblée du Canada n'ont pas besoin de bière comme stimulant".

Réplique rapide

M. Beaudoin a interrompu M. McIvor pour lui expliquer qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce propos.

L'Orateur n'a toutefois pas tardé à prendre une décision, car il annonçait peu de temps après aux membres de la presse parlementaire que l'on avait abandonné ce projet.

Accident de l'air survenu à La Tuque

MONTREAL (PC)—Un navigateur a été tué et un pilote gravement blessé dans l'écrasement d'un appareil du CARC à La Tuque. Il s'agit d'un CF-100 de la base aérienne de St-Hubert.

On a refusé de dévoiler les noms des victimes afin de prévenir d'abord leurs proches parents.

Le pilote avait annoncé par TSF que l'un de ses moteurs était en feu peu avant de tenter un atterrissage forcé à l'aéroport d'urgence de LaTuque. Le chasseur à réaction a fait explosion en touchant le sol.

On a révélé que le pilote souffre de nombreuses fractures et de choc.

L'appareil a été lourdement avarié par les flammes et l'explosion.

Le CARC a dépêché des techniciens et des officiers médicaux sur la scène du désastre immédiatement après l'accident.

Lucero fait l'éloge du président Péron

BUENOS-AIRES (PA) — Le ministre de l'Armée, Franklin Lucero, a fait l'éloge du président Juan Peron au cours d'un discours diffusé mercredi soir à ses troupes.

Le général Lucero, qui a assumé le commandement de toutes les forces de sécurité pour assurer l'ordre parmi le peuple argentin, a déclaré que le soldat argentin est "honoré d'avoir été dirigé dans des circonstances difficiles par le très excellent président de la nation, le commandant en chef de toutes les forces armées, le général Peron."

Plus tôt dans la journée, Peron a tenu une série de conférences évidemment destinées à montrer que les affaires du gouvernement se déroulent normalement après la révolte du 16 juin par des membres de la marine et de l'aviation.

En dépit des rumeurs de négociations pour former une junte de trois ou cinq hommes et réduire considérablement les pouvoirs de Peron, rien n'indique qu'il y ait du changement dans le gouvernement.

Deux mesures

Deux mesures ont été prises mercredi pour rétablir la situation normale.

Les gardes militaires ont été retirés du palais présidentiel endommagé par les bombardements et des autres secteurs endommagés autour de la plaza de Mayo, pour la première fois depuis la rébellion.

Le gouvernement a aussi annoncé que les prisonniers politiques sont relâchés.

Le Congrès a tenu sa séance habituelle du mercredi après-midi et a reçu un message de Peron demandant des crédits d'urgence au montant de $11,000,000. Les deux tiers de cet argent serviront à réparer les édifices publics endommagés dans la révolte et le reste servira à réparer les propriétés privées.

La Confédération générale du travail et les partis péroniste masculins et féminins ont émis des déclarations réaffirmant leur allégeance à Peron.

La déclaration de Lucero visait à démontrer sa loyauté en tant que ministre de l'Armée et chef temporaire des forces armées qui, en vertu d'un état de siège, ont assumé le contrôle complet du peuple argentin. L'Armée commandée par Lucero a décisivement défait les rebelles dans une bataille brève mais sanglante.

Les Caisses populaires demandent de pouvoir prêter aux pêcheurs

OTTAWA (PC) — Les représentants des coopératives et des caisses populaires canadiennes ont demandé mercredi que les caisses populaires soient autorisées à consentir des prêts garantis par le gouvernement aux pêcheurs.

Ils ont comparu devant le comité bancaire des Communes, qui étudie un bill visant à autoriser les banques à faire des prêts garantis par le gouvernement aux pêcheurs. Ces prêts seraient jusqu'à concurrence de $4,000, porteraient intérêt à cinq pour cent et seraient remboursables en une période maximum de huit ans.

Des mémoires ont été présentés au comité par la National Cooperative Fisheries Association, d'Ottawa; la Fédération des caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick, de Caraquet; la Nova Scotia Credit Union League, d'Antigonish, N.-E., et le Credit Union League of The Province of British Columbia, de Vancouver.

Le comité a entendu des témoins qui ont appuyé les vues exprimées dans les mémoires.

CHARGE DE MAINTENIR LA PAIX



Le général Franklin Lucera, ministre de la défense en Argentine est en charge du maintien de la paix à l'intérieur du pays qui a été ébranlé par une courte insurrection de l'armée et de l'aviation. Lucero a le contrôle de la situation et a décrété l'état de siège.

Braconniers dénoncés

MONTREAL (PC)—Le surintendant du ministère provincial de la Chasse et de la Pêche, M. J.-F. Bourque, s'est élevé mercredi contre les pratiques illégales de certains braconniers qui prennent des poissons au dard en se servant de lumières électriques pour les éblouir et les immobiliser. Il a affirmé que cette pratique contraire à l'esprit sportif et à la loi a tendance à se répandre dans l'nb—ion de Montréal.

Trois policiers nient avoir battu Léo Cyr après son arrestation

QUEBEC (PC) — Trois policiers provinciaux ont nié mercredi avoir battu Léo Cyr, un Montréalais de 28 ans accusé de vol à main armée, après son arrestation à St-Raymond de Portneuf.

Cyr avait demandé à la Cour la permission de changer son plaidoyer pour protester de son innocence en disant qu'il avait d'abord reconnu sa culpabilité sous l'effet de la coercition. Il a dit avoir été privé de nourriture et avoir été frappé par les policiers qui l'ont interrogé durant les premières 24 heures de sa détention.

Maurice Bérubé et Georges Joly, deux policiers nommés par Cyr, ont affirmé en cour qu'ils n'ont pas touché le détenu durant l'interrogatoire. Ils ont également déclaré qu'ils lui ont apporté de la nourriture, de l'eau et des cigarettes.

Un autre policier, Gérard Cochrane, a déclaré à la Cour qu'il n'a touché à Cyr qu'une seule fois pour lui lever la tête quand il refusa de donner son nom.

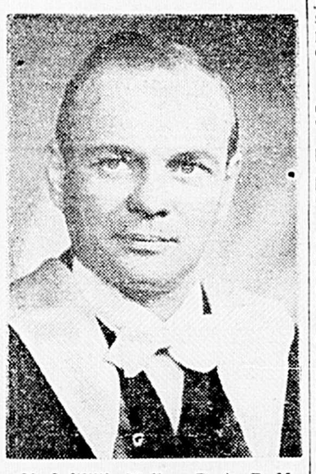
Il a mangé

Plus tôt, Mme Robert Martel, une hôtelière de St-Marc des Carrières, avait déclaré qu'elle a servi de la nourriture à Cyr peu après son arrestation.

Mme Martel a dit avoir donné au Montréalais de 28 ans deux sandwiches au jambon, un morceau de tarte aux raisins et deux verres d'eau.

Cyr et deux autres hommes sont accusés d'avoir commis un vol à main armée de $3,000 à une succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Marc, le 7 juin. Ils se cachèrent dans le bois près de St-Raymond jusqu'à ce qu'ils fussent capturés un par un par des policiers armée.

CHIROPRATICIEN A ARVIDA



M. J. Willie Molloy, B. A., B. M., D. C., a le plaisir d'annoncer à la population d'Arvida et des environs l'ouverture de son bureau à 115 rue Darling, Arvida, au-dessus du magasin Gagnon Frères. Il obtint son B.A. en 1943, son baccalauréat en médecine de l'Université Laval en 1945 et son doctorat en chiropratique en 1955. Bureau: le matin de 9 heures à midi et l'après-midi de 2 heures à 5, ainsi que trois soirs par semaine, les lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 heures. (Ann.)

ON DEMANDE
UN VENDEUR DE MEUBLES

Homme sérieux, avec expérience de la ligne. Position comportant excellentes chances d'avancement. Divers avantages intéressants, entre autres assurance-maladie et assurance-vie. Faire application par écrit à

Département "N", Casier Postal 218, Chicoutimi.

ASSUREZ VOTRE AUTO

aux meilleurs taux et conditions avec
La Cie d'Assurances Club Auto de Québec

Nous donnons crédit pour les trois ans sans accident. EN PLUS, notre Compagnie est la seule à accorder un autre rabais de 5% à ceux qui n'ont pas d'accident durant le terme de leur police.

Nos taux actuels ont été réduits à l'avantage de nos assurés.

AAA

Protégez-vous ! Demandez nos taux de 1955 directement ou à notre représentant:

ADELARD BEAUCHAMP
Hôtel Jonquière
Tél.: 2-3594

La Cie d'Assurances Club Auto de Québec
67, rue de la Fabrique — Québec

OCCUPATION IMMEDIATE
ENTREPOT A VENDRE

Vaste entrepôt avec magasin, situé dans le centre de la Cité de Québec près de la station des chemins de fer. 6 étages comprenant 90,000 pi. car. Système extincteur automatique d'incendie. Ascenseurs à passagers et à marchandises. Bureaux et grande plate-forme de chargement. Département "R", Casier Postal 218, Chicoutimi, P.Q.

Dr Richard Masson
M.D., B.Sc., L.C.M.C.
Pratique générale
Bureau: 158, Price ouest
Résidence: 643 Taché
Heures de bureau:
2 h. à 4 h. p.m.
7 h. 30 à 9 h. p.m.
JOURS DE SEMAINE
samedi excepté.
TEL.: Bureau et résidence
4-1395

Aux Théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE CAPITOLE CHICOUTIMI
Tel.: 4-3097
AUJOURD'HUI VENDREDI — SAMEDI
Programme double:
LA ROUTE NAPOLEON
avec PIERRE FRESNAY et HENRI VILBERT
— aussi —
ELEPHANT WALK
en technicolor
avec ELISABETH TAYLOR, DANA ANDREWS et PETER FINCH
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE IMPÉRIAL CHICOUTIMI
Tél.: 4-5469
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme double:
"HIS MAJESTY O'KEEFE"
en technicolor
avec BURT LANCASTER
— aussi —
En Primeur:
LE MUR DU SON
version française de Breaking the Sound Barrier
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE CARTIER CHICOUTIMI
Tél.: 4-3138
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Programme double en primeur sur ECRAN GEANT:
THE BLACK KNIGHT
film d'actions en couleurs
avec ALAN LADD et PATRICIA MEDINA
(85 minutes) 1h. p.m. 4h. 25 p.m., 7h. 50 p.m.
— aussi —
LE MIRACLE DE FATIMA
version française en couleurs
avec GILBERT ROLAND et ANGELA CLARK
(102 minutes) 2h. 45 p.m. 6h. 10 p.m., 9h. 35 p.m.
Nouvelles d'Actualité

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE

816 AVENUE LABRECQUE

TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.P.A.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay, sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes, Ottawa)

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS		
Livraison par camelots	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25	par sem.
Livraison par la poste	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00	par mois
" aux Etats-Unis	$10.00	$5.00			
Autres pays étrangers	$13.00				

CHICOUTIMI, JEUDI, 23 JUIN 1955

A chacun de faire sa part

Voici bientôt la Saint-Jean-Baptiste. C'est la fête nationale des Canadiens-français. Chacun se doit de la célébrer. Le patriotisme est une vertu. Il peut être une force puissante, mais il a besoin d'être nourri, entretenu, fortifié. Des manifestations collectives bien organisées y contribuent. Elles aident à poser ensuite les actes auxquels sont tenus les vrais patriotes, tant dans leur vie privée que dans leur vie publique.

Il serait bon que chacun fasse, en ce jour du 24 juin, un examen de conscience national, qu'il se demande quelle aide il apporte à sa nationalité, au maintien de sa langue, de ses traditions, de ses droits. Combien par exemple font partie de notre Société nationale? Leur nombre est relativement peu élevé. Et cependant l'union fait la force.

Comment survivre, résister aux attaques continuelles, développer nos institutions, accroître notre influences si nous ne présentons sur les questions vitales un front commun, si un organisme dirigé par des hommes de confiance ne donne les directives nécessaires et ne s'impose tant aux nôtres qu'à ceux des autres nationalités par sa vigueur et le nombre de ses membres?

Les Sociétés St-Jean-Baptiste constituent cet organisme. Leur fédération récente en fait un groupement puissant. Il est de mode dans certains milieux de les critiquer, de ne les juger que par leurs parades annuelles et certains discours patriotards. Valables peut-être autrefois, ces critiques ne paraissent plus justes aujourd'hui. Des équipes nouvelles réalistes, indépendantes de tout esprit de parti vraiment attachées à leur nationalité, accomplissent un travail important.

Que ceux d'ailleurs qui les voudraient plus agissantes, plus pratiques, joignent donc leurs rangs. Ce sera le meilleur moyen de les rendre telles qu'ils les désirent. Critiquer et rester à l'écart, c'est se condamner soi-même, c'est la pire des défections. Plusieurs gagneraient à méditer ce sujet le 24 juin prochain.

RADIO-SACRE-COEUR

(Du 27 juin au 2 juillet 1955)

Du lundi au jeudi: Causeries par le Père Jean-Marie Rochelcau, s. j. Comment se faire des amis à l'exemple de Jésus.

Vendredi: Le Père Rosaire Legault: La fête du Précieux-Sang.

Samedi: Le Père Emile Muller, s.j.: La rencontre de deux mamans.

CHORALES

Lundi: Paroisse de Baie St-Paul.

Mardi: Les Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi.

Chicoutimi:	CJMT—1450	7.15 a.m.
Jonquière:	CKRS—590	8.00 a.m.
Alma:	CFGT—1270	7.30 a.m.
Roberval:	CHRL—910	8.15 a.m.

Les AUTOS et CAMIONS USAGÉS

Ford MONARCH A-1

sont vendus exclusivement par

VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH

Ce que A-1 signifie

VOICI CE QU'ON A FAIT POUR TOUT VÉHICULE CLASSÉ A-1

- Des mécaniciens experts l'ont remis à neuf afin de lui assurer belle apparence et fonctionnement parfait.
- On l'a vérifié soigneusement, au point de vue sécurité.
- On l'a catalogué au prix le plus avantageux qui soit.
- On l'a annoncé honnêtement, sans exagération.
- On lui a conféré une garantie de satisfaction absolue.

Un groupe de garages fermés vendredi et samedi, 24-25 juin

Les propriétaires des garages de Chicoutimi, de Jonquière et de Kénogami qui font partie de l'Association Patronale de l'Automobile Chicoutimi, Roberval et Lac-Saint-Jean désirent aviser le public de la fermeture de leurs établissements toute la journée du vendredi 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, ainsi que le lendemain, samedi 25 juin.

Pie XII demande aux producteurs de films de mettre de côté les sujets immoraux et pervers

CITE DU VATICAN (Reuters)—Le pape Pie XII a demandé aux producteurs de films de mettre de côté les sujets immoraux et pervers pour les remplacer par des films "bons, nobles et beaux."

Le pape a souligné la grande influence des films dans la vie moderne, lors d'un discours à quelque 1,000 producteurs, directeurs, acteurs et techniciens à qui il a accordé une audience spéciale dans la basilique St-Pierre.

Les experts de l'industrie du film assistent à l'anniversaire d'une compagnie cinématographique italienne.

Le pape a dit que le film idéal doit avant tout respecter l'homme.

Il a aussi parlé de la nécessité de la censure.

"Le patrimoine civil et moral d'un peuple et des familles doit être protégé effectivement. Il est donc plus que juste que les autorités publiques s'occupent d'éliminer les influences les plus dangereuses", a déclaré le pape.

Pouvoir magique

Le pape a qualifié l'industrie cinématographique de "pouvoir presque magique."

"L'extraordinaire influence du cinéma sur la société de notre époque est démontrée par la soif grandissante qu'elle en a."

Selon les statistiques qui lui ont été remises, le nombre des gens qui dans le monde entier, sont allés au cinéma en 1954, atteint 12,000,000,000.

"Le premier pouvoir d'attraction du cinéma provient de ses qualités techniques qui "accomplissent le prodige de transporter le spectateur dans un monde imaginaire."

Mais un plus grand pouvoir d'attraction provient de l'élément artistique, qui fait du spectateur "un prisonnier du monde qui se déroule devant ses yeux."

"A cause de ce pouvoir interne du cinéma; et à cause de la grande influence ce qu'il exerce sur les masses et même sur les pratiques morales, il a attiré l'attention non seulement de l'autorité civile et religieuse compétente mais aussi de tous les groupes qui possèdent un jugement sûr et le sens des responsabilités."

La censure

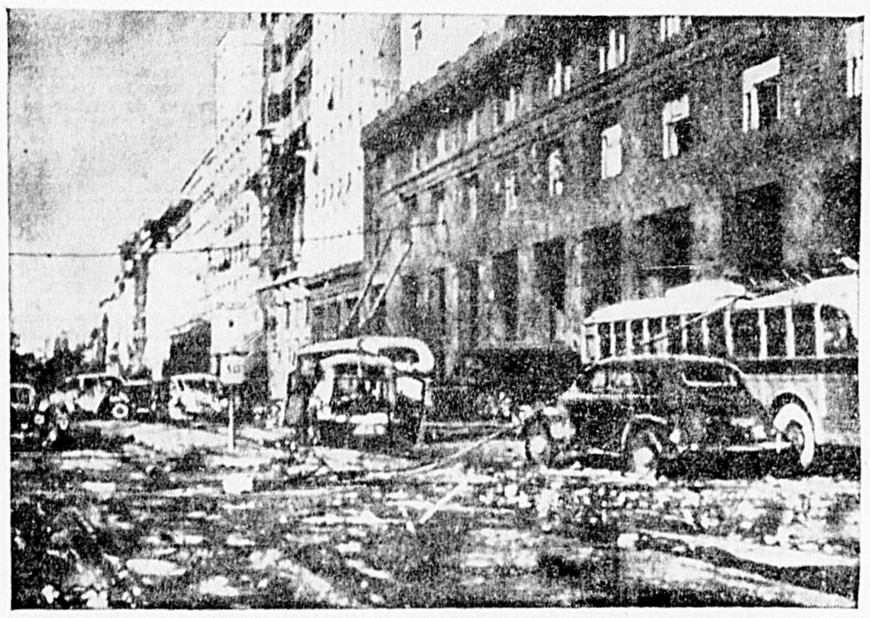
Le pape a déclaré que la surveillance des autorités publiques sur les films est "pleinement justifiée par la loi de défendre l'héritage civil et moral commun."

"Il serait certainement désirable si les honnêtes gens convenaient d'interdire les films corrupteurs quel que soit l'endroit ou ils sont projetés, et de les combattre avec les armes légales et morales à leur disposition."

"Et encore, cela ne suffit pas."

Le pape a alors demandé à ses auditeurs de rejeter ce qui est "mauvais ou inconvenable . . . tout ce qui abaissé la dignité humaine, l'individu, le bien commun et spécialement notre jeunesse."

APRES LA REBELLION EN ARGENTINE



Le peuple argentin portera pendant des années les marques de la courte rébellion qui a secoué l'Argentine notamment Buenos-Aires et au cours de laquelle des bombes ont éclaté dans les rues de la capitale. Les débris jonchent les artères principales près du gouvernement. La vie normale a repris son cours depuis dans la capitale.

Convention signée à Dolbeau et Mistassini

Le Syndicat National des Employés du Commerce de Dolbeau et Mistassini a négocié le mois dernier avec l'Association des Marchands détaillants de ces deux villes des amendements à la convention collective de travail préliminaire au décret no 621.

Après de longues négociations qui aboutirent à la conciliation, les parties réussirent à s'entendre sur les termes d'une nouvelle convention et il ne restait plus qu'à signer la convention collective. Mais lorsque les représentants du syndicat allèrent rencontrer les représentants de l'Association des Marchands détaillants des deux villes, en présence du conciliateur du gouvernement provincial, M. Gaetan Charbonneau, les négociateurs de la partie patronale refusèrent de signer la convention qu'ils avaient acceptée quelques jours auparavant.

Soupçonnant les Marchands de manquer de sérieux, le syndicat a décidé de demander l'abrogation du décret no 621, ce qu'il fit.

Les négociateurs reprirent donc sur une autre base, et grâce à l'intervention de M. Gaetan Charbonneau, une nouvelle convention collective a été signée vendredi, le 17 juin, opérant un réajustement de salaires et accordant aux employés deux heures de congé payé chaque semaine. Le seul item qui n'a pu être obtenu est la fermeture des épiceries à cinq heures et demie le soir.

Un ours en plein village

Alma (DNC) — Les ours n'ont pas coutume de se promener dans les rues de nos municipalités, cependant, ceux qui prennent la chance de venir se promener parmi les humains n'ont pas toujours la chance de retourner dans les bois.

A preuve, cet ours, qui a traversé le village de St-Coeur-de-Marie, samedi matin, vers sept heures, inutile de dire que Maître Martin courait à toutes jambes. Il fut cependant aperçu par un groupe de paroissiens qui lui donnèrent immédiatement la chasse.

M. Ludger Harvey, de St-Coeur-de-Marie prit un raccourci pour couper toute retraite à l'animal qui se dirigea alors vers le quai de l'endroit. Arrivé au quai, l'ours voyant toute retraite coupée derrière lui, sauta dans la grande décharge et s'en alla se réfugier bien tranquille sur l'île appartenant à M. Alfred Lebel. Il n'avait pas compté sur la ténacité de M. Ludger Harvey et de son gendre, M. Raymond Harvey, qui traversèrent en chaloupe, muni de fusils et abattirent l'ours en un rien de temps.

Ils revinrent ensuite au village avec leur trophée qui fut exposé toute la fin de semaine aux regards des curieux. Les ours sont donc avisés de ne pas se promener dans le village de St-Coeur-de-Marie, en plein jour, autrement ils subiront qui est venu magisiner en fin se le même sort que leur confrère qui est venu magasiner en fin de semaine dans cette municipalité.

Le président de la Ch. de Commerce du Canada parle de la royauté industrielle de notre pays en G.-B.

BIRMINGHAM, Angleterre (PC) Les sommités du commerce et de l'industrie de Birmingham se sont fait dire aujourd'hui que le Canada, jadis considéré à peu près uniquement comme puissance agricole et source de matières premières pour d'autres pays, est maintenant au rang des pays industriels qui peuvent se mesurer aux plus grands sur le marché mondial.

M. G.-S. Thorvaldson, de Winnipeg, président de la Chambre de commerce du Canada, a défini à son auditoire anglais les grandes lignes des positions actuelles de son pays et les raisons de son progrès économique.

La récente croissance et la récente prospérité du Canada reposent sur de riches ressources naturelles et sur les occasions favorables de les exploiter, a dit M. Thorvaldson à la Chambre de commerce de Birmingham.

Elles reposent aussi non moins sur le droit et l'aptitude qu'ont les particuliers et les sociétés commerciales "de montrer ce qu'ils peuvent faire pour leur propre profit, mais aussi pour le bien commun".

Le texte du discours de M. Thorvaldson a été remis d'avance à la presse.

Les ressources naturelles

Le fait d'exploiter les trésors cachés des ressources naturelles a eu "l'effet le plus dynamique sur toute l'économie canadienne", a-t-il dit.

Le bouclier laurentien, "cette épine dorsale géologique", est probablement "la plus grand réserve de minerais divers au monde".

Il y a aussi de prometteuses régions minérales dans les Cordillères de la côte du Pacifique et dans les Apalaches des Maritimes. Entre les Rocheuses et les formations pré-cambriennes du Bouclier laurentien, s'étendent, de la frontière canado -américaine jusqu'à l'Arctique, près d'un million de milles carrés de formations géologiques "comparables à celles qui contiennent les gisements les plus prolifiques de pétrole et de gaz naturel de l'Amérique du Nord".

L'exploration de ces régions a été révolutionnée en ces dernières années par l'apparition de nouveaux appareils et par la prospection aérienne. Aussi le Canada connaît-il une "épidémie de nouvelles découvertes": nouvelles sources de nickel, de cuivre, de zinc, de cobalt, d'uranium, d'amiante, de minerai de titane et des réserves quasi illimitées de minerai de fer à la fois dans le nord de l'Ontario et dans le nord du Québec.

M. Thorvaldson a décrit sommairement quelques-uns des "formidables" developpements dont est témoin le Canada: L'aluminerie de Kitimat en Colombie-Britannique; l'industrie du pétrole et du gaz naturel dans l'Ouest, surtout en Alberta; les gisements d'uranium de la Saskatchewan septentrionale; les gisements de nickel dans le nord du Manitoba; l'expansion industrielle de l'Ontario, qui atteint le point de taxer à leur limite les réserves d'énergie motrice; les exploitations de minerai de fer au Québec et au Labrador; les gisements de zinc, de plomb, de cuivre et d'argent du Nouveau-Brunswick et les aménagements hydro-électriques du Labrador.

Il y a aussi le fait que le Canada est le deuxième grand producteur de céréales au monde et aussi d'énergie hydro-électrique.

Vigueur et espoir nouveaux

M. Thorvaldson a loué la "vigueur renouvelée et l'espoir nouveau" qu'il découvre en Angleterre. C'est à la fois étonnant et encourageant, dit-il, pour les Canadiens et autres peuples du monde libre de voir "comment vous êtes sortis d'une situation d'après-guerre qui touchait presque à la faillite pour atteindre une nouveau haut niveau de prospérité".

Après avoir souligné l'amitié existant entre le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, M. Thorvaldson dit que la plupart des dirigeants canadiens estiment qu'il faut maintenir une politique énergique d'immigration, afin que la population du Canada atteigne le chiffre de 30 millions d'habitants en 1975.

"Le besoin d'une population plus forte au Canada repose sur des nécessités telles que la défense, la production et le bon fonctionnement de l'économie. Naturellement, le Canada est très désireux d'obtenir des immigrants de la Grande-Bretagne."

La Bible vous parle

La racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent,, et certains, dans cette recherche, se sont égarés loin de la foi et se sont infligés à eux-mêmes bien des tourments. (I Tim 6, 10) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).



M. Richard Gagnon, directeur de J.-W. Gagnon Limitée qui vient d'être élu président de Wellie Gagnon, Atelier de Fourrures Ltée de Jonquière. Une industrie de chez-nous qui mérite notre confiance et notre encouragement.

La population scolaire augmentera de 70% d'ici 1966 et le pays devra dépenser des centaines de millions pour l'éducation

Par DON HANRIGHT
de la Presse Canadienne

REGINA (PA)—L'accroissement de la population scolaire, au cours des 10 prochaines années, obligera les contribuables canadiens à dépenser des centaines de millions de dollars de plus pour l'instruction publique.

Une enquête indépendante et complète sur les finances scolaires, la première du genre au Canada, a conduit aux recommandations suivantes:

Dépenses de $770,000,000 pour de nouvelles classes; de $125,000,000 de plus par an, pour le personnel enseignant; de $9,000,000 de plus pour la formation normale; écoles plus vastes; égalisation de l'évaluation foncière; programme de base.

M. M.-E. LaZerte, autrefois de l'université de l'Alberta, fut chargé de cette enquête. Il y travailla pendant deux ans et présenta le printemps dernier un rapport de 229 pages.

Aide fédérale

Ce rapport contient des renseignements puisés dans les dix provinces et il en vient à recommander que le gouvernement fédéral accorde, pour l'enseignement primaire et secondaire, une aide financière de l'ordre de $150,000,000 par année.

Le tiers de cette aide pourrait être réparti suivant le nombre des écoliers. Le reste serait sous forme d'octrois aux provinces où les taxes scolaires ne peuvent être très élevées.

L'enquête fut menée par M. LaZerte à la demande de l'Association canadienne des commissaires d'écoles. Elle coûta $25,000, montant qui fut défrayé par les commissaires d'écoles, dans la proportion de 55 pour cent; le corps enseignant, dans la proportion de 40 pour cent, et certains donateurs de l'industrie et du commerce.

Le rapport de M. LaZerte sera étudié à la prochaine réunion annuelle de l'Association, qui aura lieu en septembre, à Québec, et il sera vraisemblablement soumis au cabinet fédéral s'il est approuvé par l'Association.

Pour une décennie

Les dépenses dont fait mention le rapport sont calculées pour répondre à une augmentation de 65 pour cent des inscriptions d'ici dix ans; pour éliminer la moitié de la non-scolarité présente; réduire de moitié l'encombrement des classes et relever le niveau de l'enseignement.

Dès le début du rapport, il est fait mention des tendances de l'immigration et des taux de natalité.

Population scolaire

M. LaZerte prédit que la population scolaire augmentera de 15 pour cent d'ici 1960-61 et de 70 pour cent d'ici 1965-66. Les inscriptions CENT D'ICI 1965-66. Les inscriptions en première année, qui sont en ce moment de 417,072 et augmenteront de 3,000 à l'automne, seront de tout près de 500,000 en 1965. Les inscriptions en 12ème année passeront de 56,605 à 86,137. Les inscriptions dans toutes les classes passeront de 2,860,858 à 3,314,531 en 1960 et à 3,651,248 en 1965.

Il faudra donc 38,000 classes et instituteurs de plus pour répondre aux besoins. Le coût de ces nouvelles écoles, calculé suivant la valeur du dollar en 1955, sera de $750,000,000. Les salaires des instituteurs et institutrices absorberont $100,000,000 de plus par an.

Présentement, il y a chaque année 140,000 élèves qui quittent l'école entre la huitième année et la onzième année. Pour garder plus d'enfants aux écoles plus longtemps, il faudra dépenser plus d'argent.

Les deux seules provinces dont plus de la moitié des enfants de 15 à 19 ans fréquentaient les classes en 1951 étaient la Colombie-Britannique (36,523 sur 70,230) et l'Alberta (37,182 sur 73,941). Par contre, dans les Territoires du Nord-Ouest, il n'y avait que 96 enfants sur 1,428 d'inscrits.

La non - scolarité

Des élèves qui atteignent la septième année, 70 pour cent seulement font les années 8 à 11. Si tous ces élèves se rendaient jusqu'en 11e, le fardeau de l'enseignement serait de 140 pour cent plus lourd.

Pour éliminer 50 pour cent seulement de cette non-scolarité, il faudrait dépenser chaque année $14,000,000 de plus en salaires et $2,000,000 pour l'amortissement des dettes sur les écoles.

Et le coût de l'enseignement peut encore monter si l'on veut réduire l'encombrement des classes.

La bonne moyenne d'une classe est de 25 élèves. Pourtant, en 1952-53, il y avait en moyenne dans chacune des 91,012 classes du Canada 28.9 élèves. Et la moyenne variait de 33.1 à Terre-Neuve, où 54 pour cent des écoles sont à classe unique, à 22.8 en Saskatchewan, où 79 pour cent des écoles sont à classe unique.

La même année, il y avait 25 élèves ou plus dans plus de 64 pour cent des classes; 35 ou plus dans 29 pour cent des classes.

Si l'on voulait faire disparaître l'encombrement dans la moitié seulement des classes encombrées, il faudrait 1,000 classes et 1,000 autres instituteurs.

Il en coûterait $2,250,000 de plus chaque année en salaires et $20,000,000 pour la construction de nouvelles écoles.

Corps enseignant

De tous ceux qui enseignent, combien sont-ils qualifiés pour le faire?

En 1952-53, dit le rapport, 5,150 personnes environ n'avaient point la formation voulue pour enseigner; 4,000 autres avaient moins que le minimum requis par leur province.

Au cours de la même année, 24 pour cent des 7,233 personnes qui se joignirent au personnel enseignant dans huit provinces—l'Ontario et le Québec exclus—venaient directement des écoles secondaires et n'avaient subi aucun entrainement professionnel.

A Terre-Neuve, 37 pour cent des 2,666 membres du corps enseignant de 1952-53 n'étaient pas entièrement qualifiés; en Colombie-Britannique, un pour cent seulement sur 7,005.

La moyenne du nombre d'années que les instituteurs consacrent à l'enseignement augmente de l'est à l'ouest. Elle est de 12.1 à Terre-Neuve et de 15.5 en Colombie-Britannique.

Pour avoir le minimum requis, soit deux ans de formation normale, les instituteurs du Canada devraient faire 70,000 années d'école normale. Si l'on évalue cette formation à $800 par année et si l'on considère que le personnel enseignant se renouvelle à tous les huit ans, cela fait une dépense annuelle de $7,000,000. Le surplus annuel de dépenses, en salaires, à cette fin serait d'environ $10,000,000.

Constable engagé par le conseil de la paroisse d'Alma

La paroisse d'Alma a engagé un constable pour surveiller la moralité dans les routes de cette municipalité rurale. Le nouveau constable est un officier de la force constabulaire d'Alma, le constable Raymond Harvey, qui sera en devoir à temps partiel pour la paroisse.

L'HOMME D'AFFAIRE PRUDENT

voit à ses valeurs



C'est de construction

Remington

Pouvez acheter de une à quatre heures de protection. Si le contenu de votre bureau était incendié aujourd'hui que feriez-vous demain?

LA LIBRAIRIE COMMERCIALE LTEE

20 est, Cartier Tél.: 4-4407

"A Chicoutimi depuis 1926"

DIT: CHARLIE BELL Fameux Clown du Cirque Ringling Bros.

les Enfants

PARTICIPEZ AU "ICY-FROST" TWINS Registered Trade Mark

Ringling Bros. Barnum & Bailey

CONCOURS du CIRQUE

PLUS DE 1000 PRIX!



Cherchez les sacs avec le portrait de Donald Duck

LE GRAND PRIX

Une merveilleuse semaine à Hollywood avec le cirque. Les Studios Disney, le park fabuleux "DISNEYLAND", etc. Voyage avec toutes dépenses payées pour l'enfant et les parents gagnants.

5 Deuxièmes Prix	Appareil de TV grandeur régulière portatif EMERSON	
50 Troisièmes Prix	BICYCLES ROLLFAST pour garçons et filles!	
10 Quatrièmes Prix	Ensembles Gymnastiques de cirque Exterieur	
15 Cinquièmes Prix	Ensembles de trains LIONEL complets avec transformateur	
500 Sixièmes Prix	de la fameuse Marque Union Hardware PATINS A ROULETTES	
500 Septième Prix	Ensemble de Tennis—sur-Table pour quatre. Quatre palettes, balles, nets et supports.	

FORMULE D'ENTRÉE OFFICIELLE

Le jeune canard volant sur le trapèze . . .
Collectionne des cadeaux tout à son aise . . .
Les sacs "Fudgi-Frost" et "Icy-Frost" il échange . . .
. . . . . .
(Imprimez votre propre rime sur cette ligne.)



SUIVEZ CES REGLEMENTS TRÈS SIMPLES:

1. Sur la formule d'entrée de l'autre coté, Donald Duck vous dit pourquoi il aime ces nouveautés sur bâton. Terminez tout simplement cette rime et inscrivez-la sur la dernière ligne. Assurez-vous qu'elle rime avec échange . . . (Exemple:—Et plus il les aime plus il en mange.)
2. Imprimé votre nom et votre adresse dans l'espace réservé à cet effet sous l'image.
3. Mallez votre formule complétée y joignant 3 sacs de n'importe quelle sorte des produits "sur-bâtonnette" mentionnés ci-dessous. Adressez:

ICY-FROST TWINS CONTEST.
100 Sterling Road,
Toronto, Ont.

Notez bien: Ne mallez que la partie du devant des sacs DONALD DUCK.

PARTICIPEZ AUSSI QUE VOUS DÉSIREZ

Obtenez gratuitement des coupons supplémentaires avec tous les détails dans les magasins où vous verrez le portrait de Donald Duck! Cherchez le!

Le concours prend fin à minuit le 23 Juillet, 1955

Les sacs recouvrant n'importe laquelle de ces frandises glacées "sur bâtonnet" permettent de participer au concours.

ICY-FROST • FUDGI-FROST
KREAMI-FROST • DUBBLE DELITE

Toutes les formules doivent être mallées avant minuit le 23 Juillet, 1955.

NOM _____ AGE _____

ADRESSE _____

VILLE OU VILLAGE _____ PROV. _____

NOM DE VOTRE MARCHANT _____

SON ADRESSE _____

Mallez votre formule complétée y joignant 3 sacs à:

ICY-FROST TWINS CONTEST, 100 Sterling Road, Toronto, Canada

Toutes formules deviennent la propriété de Ice Cream Novelties Limited. Tous les gagnants seront avisés par la malle. Toute personne de 17 ans ou moins peut participer au concours excepté les employés de Ice Cream Novelties Limited, leur agence de publicité et leurs familles. Ce concours est exclusif aux E.U. d'Amérique, leurs possessions et au Canada et est nul dans ces Etats où la loi prohibe, taxe ou restreint un tel concours. Si vous désirez une liste des gagnants envoyez une enveloppe adressée et affranchie. En cas d'exaequo, la première formule reçue sera primée.

Demandez ces delicieuses frandises glacées chez votre marchand de glaces favori

Copyright, 1955, ICE CREAM NOVELTIES, LTD., TORONTO, ONTARIO. Bag-saving offer void in Province where redemption or issuance is prohibited, taxed, licensed or restricted. "DUBBLE DELITE," "ICY-FROST," "FUDGI-FROST" are registered Trade Marks of ICE CREAM NOVELTIES LTD., Toronto, Ontario. "KREAMI-FROST" is a Trade Mark of ICE CREAM NOVELTIES LTD., Toronto, Ontario.

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

Vendredi, 24 juin 1955

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (LE BELIER) — Vous devrez vous occuper aujourd'hui surtout de choses pratiques. Soyez diplomate et souple et les difficultés s'éloigneront d'elles-mêmes.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (LE TAUREAU) — Vous aurez une occasion particulière d'avoir de l'avancement. Assurez-vous la collaboration de vos supérieurs si vous voulez atteindre votre but.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (LES GEMEAUX) — Vos projets financiers seront en faveur. Ne portez pas de jugement sur qui que ce soit; vous pourriez créer des rancunes qui vous feront tort.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (LE CANCER) — Avant de prendre une décision, prenez tous les renseignements. Vous devrez profiter des opportunités qui se présenteront au cours de la journée.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (LE LION) — Une certaine réserve est nécessaire dans le choix de vos amis. Des influences contrariantes se partagent votre journée. Soyez minutieux.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (LA VIERGE) — La soirée s'annonce sous d'heureux auspices, mais au cours de la journée vous aurez à lutter pour résoudre les problèmes qui se présenteront dans votre travail.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (LA BALANCE) — Ne vous concentrez pas exclusivement sur vos désirs personnels. Ayez une attention pour les autres. Pratiquez les sports pour vous reposer.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (LE SCORPION) — Les amis ou vos parents auront des nouvelles importantes à vous communiquer. Soyez patient, et surtout soyez méthodique.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (LE SAGITTAIRE) — Vous devez vous attendre à rencontrer des difficultés. Vos finances et vos affaires sentimentales seront en faveur.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (LE CAPRICORNE) — Vous vous éviterez bien des désillusions en vous assurant que les gens de votre entourage et vos intimes partagent votre façon de voir.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (LE VERSEAU) — Ne portez pas une attention excessive à des détails insignifiants. Contentez-vous aujourd'hui de classer votre travail en général.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (LES POISSONS) — Votre planète favorise vos nouveaux projets. Il vous faudra être prudent cependant. Rien ne vous servirait d'avoir une audace irraisonnée.

POUR CEUX QUI SONT NES AUJOURD'HUI: Vous avez une personnalité attachante et très sympathique. Autant dans vos affaires domestiques, vous faites preuve d'une loyauté et d'une justice exceptionnelles. Vous auriez pu avoir une brillante carrière comme avocat, notaire, diplomate, politicien.

— o —

Samedi, 25 juin 1955

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (LE BELIER) — Les affaires publiques et gouvernementales seront en faveur. Ce sera votre initiative qui aujourd'hui vous donnera le plus de succès.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (LE TAUREAU) — Ne vous lancez pas dans des entreprises dont vous ne savez à peu près rien. Ne vous fiez pas aux bonnes paroles que vous entendrez.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (LES GEMEAUX) — Vos relations sentimentales devront essuyer quelques désillusions, mais ne vous laissez pas gagner par la mauvaise humeur, et travaillez joyeusement.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (LE CANCER) — Vous mériteriez un bon repos. Si vous en avez l'occasion, faites un voyage. Ne prenez pas de décision cependant sans demander à votre famille.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (LE LION) — Ayez l'humilité de changer d'opinion si vous vous apercevez que vous faites fausse route. Un conseil donné peut vous rendre un grand service.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (LA VIERGE) — Ne vous tourmentez pas pour des futilités. Si vous avez des choses importantes à régler, mieux vaudrait les confier à vos amis.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (LA BALANCE) — Ne soyez pas trop exigeant pour les autres. Même s'il vous arrive de vous quereller, ne vous laissez pas imposer l'opinion de gens incompétents.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (LE SCORPION) — Laissez votre jugement et votre intuition vous guider aujourd'hui. La patience vous aidera également à atteindre le plus tôt possible votre but.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (LE SAGITTAIRE) — Ne vous montrez pas trop nerveux. Acceptez les tâches que l'on vous confiera avec bonne humeur. Servez-vous de votre sens de l'humour.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (LE CAPRICORNE) — Il est très important pour vous d'avoir une attention spéciale de votre santé. Un travail trop intense peut vous faire plus de tort que de bien.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (LE VERSEAU) — Les rayons planétaires sont encourageants. La journée sera profitable pour vous surtout dans le domaine du coeur. Ayez de l'initiative.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (LES POISSONS) — Faites une sélection des choses qui sont essentielles et de celles qui le sont moins et occupez-vous uniquement de celles-ci, aujourd'hui.

POUR CEUX QUI SONT NES AUJOURD'HUI: Vous avez une forte personnalité, due à vos principes. Vous avez un beau talent littéraire et vous pourriez faire un bon journaliste, un excellent avocat, ou encore un enthousiaste politicien. Vous devriez cependant être moins indépendant avec votre entourage, et il vous serait utile de vous créer un cercle d'amis.

Courrier de Desbiens

Desbiens (DNC) — Mlle Antonine Boivin de l'Ecole Normale de Roberval a passé la dernière fin de semaine chez ses parents M. et Mme Rosaire Boivin.

— o —

M. et Mme Wilfrid Noël, M. Eutrope Albert ainsi que Albert, Hélène et Claudette Noël étaient à Jonquière dimanche dernier pour assister aux fêtes en l'honneur des Acadiens.

— o —

M. et Mme Denis Boivin d'Alma ont passé quelques jours à Desbiens, les invités de MM. et Mmes Maurice Boivin et Joseph Emond.

— o —

Mme Edouard Lafleur est de retour d'un voyage à Chibougamau.

— o —

M. Richard Boivin était à Chicoutimi ces jours derniers.

— o —

M. Julien Simard de Québec, de passage à Desbiens en a profité pour visiter des amis.

— o —

M. et Mme Honoré Alain sont de retour d'un voyage à Québec et à St-Raymond où ils ont assisté à des noces d'argent au Manoir Lac Sergent.

— o —

Mme Célestin Boivin ainsi que M. et Mme Chs Auguste Coutu du Lac aux Sables ont passé quelques jours à Desbiens, les invités de MM. et Mmes Ephrem Desmeules, René Boivin ainsi que Mme Jean-Baptiste Pruneau.

— o —

MM. et Mmes Philippe et Armand Dufour de St-Jérôme ainsi que leurs enfants chez M. et Mme Jacques Leclerc récemment.

TOUJOURS NOUVELLE



La simplicité est toujours nouvelle et toujours belle, comme vous le prouve le patron d'aujourd'hui.

Patron 4698; grandeurs 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 4 vges de 35-pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave. Labrecque, Chicoutimi.

FACILE A COUDRE



La jeune demoiselle qui désire une jolie blouse pour l'été, trouvera dans notre patron d'aujourd'hui le modèle qu'elle préfère.

Patron 7057; grandeurs 10, 12; 14-16; 18-20.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave. Labrecque, Chicoutimi.



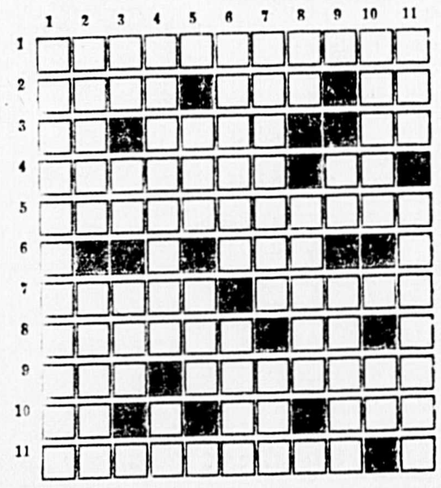
Recette du jour

GARNITURE DE SALADE DE JAMBON:

½ tasse de jambon cuit, finement haché
2 c. à table de piment vert haché
1 c. à table d'oignon émincé
1 c. à thé de moutarde préparée
2 c. à table de mayonnaise

Mélanger ensemble et garder au froid jusqu'au moment d'utiliser.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

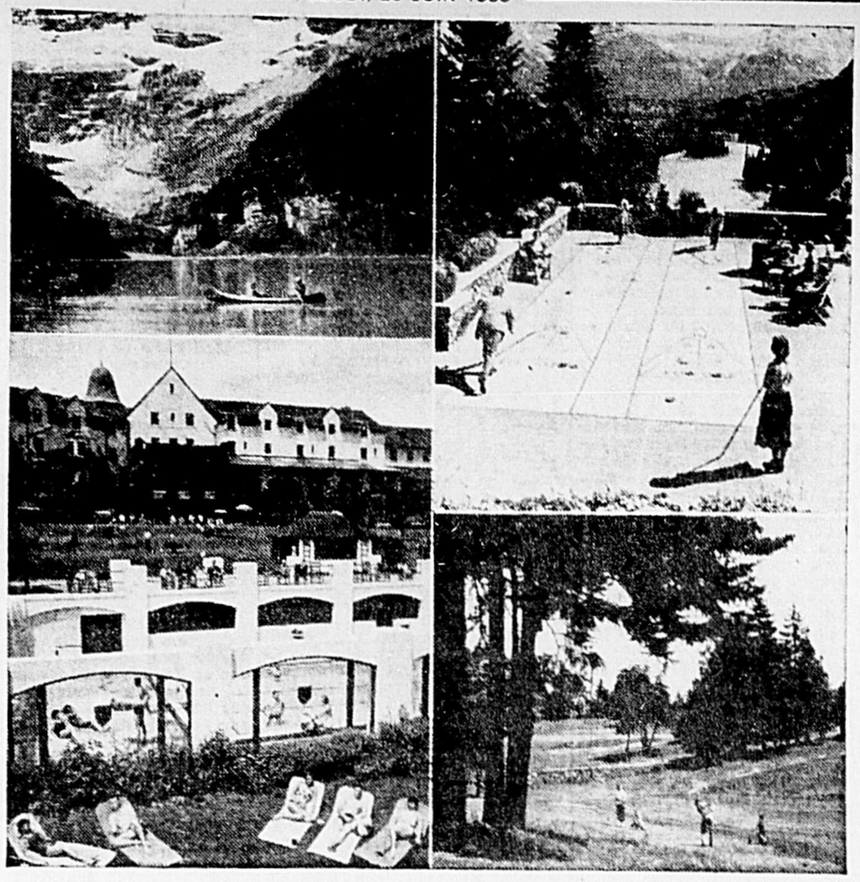
1 — Science qui traite des minéraux.
2 — Lieu de délices — Aperçus — Métal jaune.
3 — Ile de l'Atlantique — Chef-lieu du dép. du Calvados — Cube à jouer.
4 — Unité de quantités de chaleur — Démonstratif.
6 — "Etre", moins la dernière lettre.
7 — Apre au goût (fém.) — Bouclier de Pallas.
8 — Instrument de jardinage — Métal jaune.
9 — Terre entourée d'eau de tous côtés — Sel de l'acide uranique.
10 — Symbole chimique de l'aluminium — Conjonction négative — Ferme, solide.
11 — Genre d'annélides de toutes les mers.

VERTICALEMENT

1 — Etat de mercenaire.
2 — Qui n'existe que dans l'idée — Coffre de bois souvent recouvert de toile ou de peau.
3 — Négation — Article simple — Saison.
4 — Obstacle, accident — Pronom personnel.
5 — Mesure agraire — Liquide incolore.
6 — Ancienne orthographe de "avoine" — Vase de forme variable.
7 — Instrument d'optique — Oignon d'une odeur très forte.
8 — Charpente dure du corps humain — Gaz, simple, incolore.
9 — Ici — Rescrit donné par le sultan de Constantinople.
10 — Couvrir d'iode — Pronom personnel.
11 — Epoque — Otera la tête.

Solution du problème de Vendredi

E	P	A	N	C	H	E	M	E	N	T	
T	A	R	I	R	■	L	A	C	■	O	
O	R	T	■	O	R	I	P	E	A	U	
U	T	■	N	U	■	E	P	R	I	S	
R	E	P	O	S	E	■	E	V	E	■	
D	R	U	■	T	R	A	M	E	■	R	
I	R	E	■	I	■	M	O	L	L	E	
M	E	R	■	L	A	I	N	E	■	N	
E	■	I	O	L	E	■	D	■	E	T	
N	■	L	I	E	R	R	E	■	T	E	
T	U	E	■	R	E	A	■	P	A	R	



BELLES VACANCES! — D'un océan à l'autre, les beaux jours de l'été pousseront bientôt les Canadiens à abandonner leurs soucis quotidiens pour se livrer à la joie des vacances. Et bientôt également, les hôtels, auberges et chalets saisonniers du Pacifique Canadien ouvriront leurs portes, en des centres de villégiature renommés à travers le pays. Les estivants pourront s'y livrer à tous les sports du grand air - golf, natation, équitation, tennis, etc. - au milieu d'une nature magnifique. En haut, à gauche, canotage sur le beau lac Louise, dans les Rocheuses, où le fameux Château sera ouvert du 14 juin au 7 septembre. En bas, à gauche, à l'hôtel Digby Pines, Digby, N.-E. qui sera ouvert du 22 juin au 4 septembre, les pensionnaires prennent le soleil ou s'ébattent dans la piscine. En haut, à droite, à l'hôtel Banff Springs, les amateurs du jeu de galets sont souvent distraits par le grandiose spectacle des Rocheuses, où coule la rivière Bow. Ce luxueux hôtel sera ouvert cette année du 31 mai au 15 septembre. En bas, à droite, le terrain de golf de l'hôtel Algonquin, à St. Andrew-by-the-sea, N.-B., offre un intéressant parcours de 18 trous. Cet hôtel est ouvert du 15 juin au 7 septembre.

CARNET SOCIAL

MARIAGES PROCHAINS:

Le 2 juillet sera béni en la cathédrale, le mariage de Mlle Lucienne Gaudreault, fille de M. et Mme Jos Gaudreault, de Chicoutimi et de M. Jerry Mercier, ingénieur, fils de M. et Mme Roméo Mercier, de Cornwall.

— o —

En la cathédrale de Chicoutimi, vendredi le 1er juillet, sera béni le mariage de Mlle Denise Duval, B.A.T.M., fille de M. et Mme Rémi Duval, avec M. Rémi Guimond, M.D. fils de M. et Mme Victor Guimond décédés.

— o —

NAISSANCE:

M. Fernand Girard, député, et Mme Girard (Rose-Ange Plourde) de Jonquière sont les heureux parents d'un quatrième enfant, un garçon, né le 19 juin à l'hôpital Notre-Dame de l'Assomption de Jonquière, et baptisé le 21, en l'église St-Georges, sous les prénoms de Joseph-Jean-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Perreault, oncle et tante de l'enfant, de Jonquière: Porteuse Mme Fernand Garbugli, de Jonquière tante de l'enfant.

— o —

BAPTEME:

M. et Mme Dominique Simard de Jonquière sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un garçon, né le 19 et baptisé le 20 sous les prénoms de Joseph-Emile-Carol-Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Fluet oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Pitre Delisle, grand'mère de l'enfant.

— o —

VA-ET-VIENT:

Mlle Thérèse Gaudreault, est de retour à Chicoutimi, après avoir passé la fin de semaine à Québec.

— o —

Mlles Gaetane, Noella et Marthe Morin, ainsi que MM. Laurent Lalancette, Germain Duchaine et M. Bouchard, étaient de passage à St-Romuald, en fin de semaine.

— o —

HEUREUSE GAGNANTE:

Mme Gérard Maltais a gagné la jolie somme de $210, au programme " Qui chante" passant à CHRL, le lundi et le jeudi et commandité par les Services dulac de Roberval Limitée.

Félicitations à Mme Maltais.

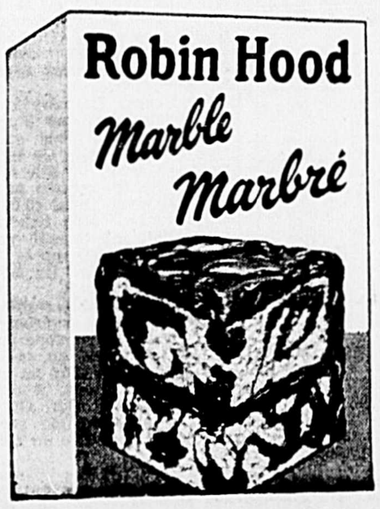
Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les événements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adressez-vous à:
LE CARNET SOCIAL
316 Ave. Labrecque
Chicoutimi, tél.: 4-4474

Bonnes vacances!

EN ROUTE
ARRÊTEZ
POUR BOIRE DU
THÉ



Le mélange à
GÂTEAU MARBRÉ
...un autre délice Robin Hood



SI FACILE À PRÉPARER:
UN SEUL BOL—UN SEUL OEUF!

Songez que désormais vous pouvez faire un gâteau marbré aussi alléchant que délectable, avec la même facilité que n'importe quel autre gâteau fait avec les mélanges Robin Hood!

Vous n'employez qu'un bol . . . vous n'ajoutez qu'un oeuf, et vous obtenez un gâteau merveilleusement léger et marbré d'appétissant chocolat foncé.

Hâtez-vous d'essayer le nouveau mélange à gâteau marbré Robin Hood. Le résultat fera les délices de toute votre famille.

LES MÉLANGES À GÂTEAU
Robin Hood
"DE BEAUCOUP LES PLUS EN DEMANDE!"

Avis public

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre:

D'UNE PART:

L'Association patronale des Barbiers-Coiffeurs et Coiffeuses du comté de Chicoutimi, Inc., L'Association patronale des Barbiers-Coiffeurs et Coiffeuses du comté de Lac St-Jean, Inc.,

ET, D'AUTRE PART:

Le Syndicat des Employés Barbiers-Coiffeurs et Coiffeuses du comté de Chicoutimi, Inc., Le Syndicat des Employés Coiffeurs du Comté de Lac St-Jean, pour les employeurs et les salariés des métiers visés, suivant les conditions ci-après décrites:

1o **Définitions:** Pour les fins d'application du décret, les mots et terme suivants ont la signification qui leur est ci-après donnée:

a) Le terme "artisans" désigne les personnes qui exercent seules ou en société, avec une ou plusieurs autres personnes, pour leur propre compte, le métier de barbier-coiffeur pour hommes ou de coiffeur pour dames ou de manucure-esthéticienne. Sont aussi considérés comme artisans le propriétaire, qui n'emploie pas plus d'un employé, ou le locataire d'un salon de barbier ou de coiffeur ou de manucure-esthéticienne et son employé.

b) Le terme "barbier" désigne toute personne qui a obtenu du Comité paritaire, suivant les prescriptions de ses règlements, un certificat de qualification et qui rase le visage, tond, coupe, taille, teint, rafraîchit, amincit, effile ou flambe les cheveux, nettoie la tête au moyen de shampooing, donne des messages faciaux, embellit le visage, la peau, les mains, la chevelure ou le cuir-chevelu, utilise la lampe ultra-violet ou infra-rouge.

c) Le terme "maître-barbier" désigne un barbier ou coiffeur pour hommes qui a obtenu du Comité paritaire, suivant les prescriptions de ses règlements, un certificat le qualifiant maître-barbier.

d) Le terme "compagnon-barbier" désigne un barbier ou coiffeur pour hommes qui a obtenu du Comité paritaire, suivant les prescriptions de ses règlements, un certificat le qualifiant compagnon-barbier.

e) Le terme "apprenti-barbier" désigne une personne en stage d'apprentissage du métier de barbier ou coiffeur pour homme à l'école ou dans un salon de barbier-coiffeur pour hommes.

f) Le terme "coiffeur pour dames" désigne une personne qui a obtenu du Comité paritaire, suivant les prescriptions de ses règlements, un certificat de qualification et qui exerce l'art de la coiffure ou exécute l'une ou l'autre des opérations suivantes: ondulation, teinture, décoloration, taillage, flambage, tressage des cheveux, épilation, massage, maquillage, manucure, traitement du cuir chevelu, indéfrisable avec ou sans appareils ou produits chimiques, montage ou démontage de l'indéfrisable, monture et ajustage des cheveux postiches.

g) Le terme "maître-coiffeur" désigne un coiffeur pour dames qui a obtenu du Comité paritaire suivant les prescriptions de ses règlements, un certificat le qualifiant maître-coiffeur pour dames.

h) Le terme "compagnon-coiffeur" désigne un coiffeur pour dames qui a obtenu du Comité paritaire, suivant les prescriptions de ses règlements, un certificat le qualifiant compagnon-coiffeur pour dames.

i) Le terme "apprenti-coiffeur" désigne une personne en stage d'apprentissage du métier de coiffeur pour dames, à l'école ou dans un salon de coiffure.

j) Le terme "manucure-esthéticienne" désigne une personne qui, dans un salon de beauté ou de coiffure, exécute un travail ou une opération mentionné aux paragraphes "v" "w" et "x" du présent article.

k) Le terme "apprenti-manucure-esthéticienne" désigne une personne en stage d'apprentissage du métier de manucure-esthéticienne, à l'école ou dans un salon de coiffure ou de beauté.

l) Les termes "employeur barbier ou coiffeur pour hommes ou pour dames" ou "employeur-professionnel barbier ou coiffeur pour hommes ou pour dames" désignent une personne, société ou corporation qui tient un salon de barbier ou coiffeur pour hommes, de coiffeur ou coiffure pour dames, ou de beauté, et qui retient les services d'un ou de plusieurs salariés pour l'exécution d'un travail ou de l'une ou de plusieurs opérations quelconques faisant l'objet du décret.

m) Le terme "employé régulier" désigne tout maître-barbier, maître-coiffeur, barbier, coiffeur, compagnon-barbier, compagnon-coiffeur, apprenti-barbier, apprenti-coiffeur, manucure-esthéticienne ou apprenti-manucure-esthéticienne dont les services sont retenus et rémunérés à la semaine par un employeur et travaillant au moins quarante-huit (48) heures par semaine. Ce terme désigne et comprend également, pour la mise en vigueur des dispositions du décret auxquelles il est soumis comme un employé régulier, tout employeur exerçant lui-même son métier.

n) Le terme "employé temporaire" ou "employé remplaçant" désigne tout maître-barbier, maître-coiffeur, coiffeur, barbier, compagnon-barbier, compagnon-coiffeur, ou manucure-esthéticienne dont les services sont retenus par l'employeur pour une période de travail moindre de quarante-huit (48) heures par semaine, et dont le salaire est établi sur une base quotidienne.

o) Le terme "salarié", sous-réserve de la Loi de la Convention collective, désigne une personne qui, moyennant rémunération exécute en tout ou en partie, un travail quelconque faisant l'objet du décret.

p) Le terme "salon de coiffure" et "salon de coiffeur" désigne un lieu ou un établissement spécialement meublé pour y exercer, apprendre ou enseigner les opérations mentionnés au paragraphe "f" du présent article.

q) Le terme "salon de barbier" désigne un lieu ou établissement spécialement meublé pour y exercer, apprendre ou enseigner en entier ou en partie les opérations mentionnées au paragraphe "b" du présent article.

r) Le terme "salon de beauté" désigne un lieu ou établissement spécialement meublé pour y exercer, apprendre ou enseigner en entier ou en partie les opérations mentionnées aux paragraphes "v" "w" "x" du présent article.

s) Le terme "ondulation" signifie: placer, tresser, friser, coiffer, onduler les cheveux au moyen de l'indéfrisable, du Komol, du Marcel, du Papier, de la mise en plis ou par tout autre moyen ou façon.

t) Le terme "teinture" signifie: décolorer ou teindre les cheveux ou retoucher, au moyen de la teinture sous toutes ses formes, les sourcils et les cils.

u) Le terme "coupe de cheveux" signifie: couper, amincir, étager, effiler les cheveux ou exécuter ce travail de quelque manière que ce soit au moyen de la tondeuse des ciseaux ou du rasoir.

v) Le terme "massage" signifie: maquiller le visage, masser, nettoyer, stimuler, manipuler ou embellir le visage, le cou, les bras ou les mains.

w) Le terme "manucure" signifie: enlever les cuticules, corriger la pousse des ongles, former, polir, émailler, nettoyer, embellir, limer, couper, faire briller les ongles avec ou sans l'usage de cosmétiques, antiseptiques, tonique, lotions, crèmes ou poudres.

x) Le terme "épilation" signifie: enlever les poils follets au moyen d'instruments spéciaux ou d'appareils à l'électrolyse ou par l'emploi de crèmes, cire ou poudres dépilatoires.

y) Le terme "traitement du cuir chevelu" signifie: soigner les cheveux, en enlever les pellicules, les remettre en bon état, les nettoyer donner des shampooing, des traitements à l'huile au moyen de ou sans appareils spéciaux, lampes solaires, lampes à rayons ultra-violets ou infra-rouges ou vibrateurs à haut voltage.

z) Le terme "ajustage des cheveux postiches" signifie: faire ou ajuster les perruques, toupets, transformations, tresses, boucles; nouer, implanter, faire la monture ou le mélange de cheveux, exécuter toute opération réservée aux perruquiers.

zz) Le terme "indéfrisable" ou "permanente" signifie le frisage ou l'ondulation des cheveux. L'indéfrisable, exécutée à froid ou avec chaleur, s'obtient au moyen de l'une ou de l'autre, ou de toutes les opérations suivantes à la fois:

i. L'application aux cheveux d'une solution chimique ne produisant aucune chaleur;

ii. L'enroulement des cheveux par mèches ou bouclettes sur un cylindre appelé onduleur ou bigoudi;

iii. Le chauffage des cheveux à une température d'au moins 212 F, soit au moyen d'un appareil électrique ou à vapeur ou de tampon chimique;

iv. Le démontage qui consiste à enlever un appareil ou à défaire le travail d'une opération ci-haut mentionnée, afin de terminer l'indéfrisable;

v. Toute autre opération ou produit utilisé donnant aux cheveux une ondulation ou frisage à caractère indéfrisable.

vi. L'indéfrisable comprend en plus l'une ou l'autre ou toutes les opérations suivantes: le shampooing, la coupe de cheveux ou la mise-en-plis.

Note. La coupe de cheveux du coiffeur se limite exclusivement au besoin et à l'occasion des opérations décrites au paragraphe "f" du présent article.

zzz) Une coupe de cheveux "en brosse" (brush-cut) signifie les cheveux coupés en tenue verticale, droits sur la tête, sans considération du genre de coupe alentour de la tête. L'usage de cosmétiques est indifférent dans cette opération.

za) Une coupe de cheveux dite "Hollywood" ou "Holly-O" désigne toute coupe de cheveux très basse en arrière, très épaisse tout le tour de la tête, et le dessus de la tête coupé en partie "en brosse" que les cheveux soient séparés ou non.

2o **Juridiction professionnelle:** Le décret s'applique à toute personne qui exécute elle-même ou fait exécuter par un salarié une opération régie par le décret, de même qu'à toute personne travaillant dans un salon régi par le décret.

3o **Juridiction territoriale:** Le décret s'applique aux districts électoraux de Chicoutimi et de Lac St-Jean.

Dispositions générales

4o **Propriété des certificats de qualification:** Les certificats de qualifications émis par le Comité paritaire appartiennent à leurs détenteurs, lesquels doivent les garder constamment en leur possession, au lieu de leur travail.

5o **Vente ou cession de salon:** Au cas de vente ou de cession d'un salon de barbier, de coiffure ou de beauté, durant la période annuelle de service d'un salarié, l'acheteur ou cessionnaire de ce salon doit assumer l'obligation du vendeur ou cédant relativement à l'octroi à ce salarié des vacances auxquelles il a droit suivant les prescriptions du décret.

6o **Propriété dep lusieurs salons:** Le propriétaire de plus d'un salon de barbier, de coiffure, ou de beauté, est soumis aux prescriptions du décret relativement à chacun de ses établissements séparément, comme s'ils étaient la propriété de personnes distinctes.

7o **Salons dans les zones 1, 2, et 3:**

a) Dans le territoire des zones 1, 2 et 3 de la section "A" du décret, aucun salon de barbier pour hommes ne peut être tenu, s'il n'y travaille au moins un maître-barbier pour hommes.

b) Dans le territoire des zones 1 et 2 de la section "B" du décret, aucun salon ne peut être tenu s'il n'y travaille au moins un maître-coiffeur dans un salon de coiffeur ou de coiffure pour dames ou une manucure-esthéticienne dans un salon de beauté.

8o **Prescriptions relatives à la rémunération des salariés ou employés:** a) Les salariés doivent recevoir leur salaire hebdomadaire complet, lorsque la semaine comprend un ou des jours de fêtes chômées.

b) Les salaires et commissions dus aux salariés ou employés doivent leur être payés à leur échéance, en monnaie légale.

c) Le pourboire versé par la clientèle aux salariés ou employés leur appartient en propre.

9o A la mise en vigueur du décret, les salaires ou avantages attribués aux salariés ou employés et plus favorables que ceux qui leur sont présentement conférés, ne peuvent être réduits.

10o **Rémunération des services rendus à la clientèle:** L'employeur ou le salarié qui fournit au client les services mentionnés au décret, doit lui en exiger le prix comptant, en monnaie légale, dès le travail terminé.

11o Il est interdit à l'employeur, à l'artisan et au salarié d'offrir ou de donner gratuitement ses services à la clientèle, d'en réduire le prix, de donner ou accepter, directement ou indirectement, quelque prime, cadeau, objet ou avantage que ce soit, en vue ou ayant pour effet de réduire le prix des services, ou d'attirer ou tenter d'attirer la clientèle, au moyen d'annonces, circulaires, panneaux-réclame ou autre procédé de publicité quelconque, ou de toute autre manière, faisant connaître ou offrant des services à des prix inférieurs à ceux fixés par le décret.

12o **Heure légale:** Les mentions d'heures au décret se réfèrent à l'heure légale de chaque endroit compris dans la juridiction territoriale du décret. Lorsque l'heure avancée a été décrétée par les autorités compétentes d'un endroit, l'heure légale y est l'heure avancée, pour la période décrétée.

13o **Limitation de la durée de travail établie au décret:** La durée des heures de travail, telle que déterminée au décret, ne doit pas déroger aux dispositions de la Loi des établissements industriels et commerciaux (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 175 et amendements), aux décrets émanés sous son empire, ou aux règlement prescrits par les autorités municipales compétentes.

14o **Fêtes chômées:** Les jours de fêtes chômés sont les suivants: les dimanches, le Premier de l'An, le deux (2) janvier lorsque ce dernier jour n'est pas un samedi, l'Epiphanie, le Vendredi-Saint jusqu'après l'office religieux du matin, le lundi de Pâques, l'Ascension, la fête de Dollard (24 mai), la fête de St-Jean Baptiste, le premier juillet (Confédération), la fête du Travail, la Toussaint, l'Immaculée Conception, la Noël, le 26 décembre, lorsque ce dernier jour n'est pas un samedi.

Lorsqu'un des jours de fêtes chômées ci-haut mentionnés tombe un dimanche, le congé est remis au lendemain, pourvu qu'il n'ait pas d'autres fêtes chômées dans cette même semaine.

15o **Vacances payées:** L'employeur doit accorder au salarié à son emploi durant une période continue d'une année, sans perte de temps, sauf pour des motifs d'absence légitime, une semaine de vacances payées.

a) La rémunération que l'employeur doit verser au salarié ayant droit à de telles vacances doit être basée sur le salaire qu'il a garanti à ce salarié.

b) L'employeur est tenu d'aviser le salarié au moins sept (7) jours à l'avance de la date déterminée pour le début de ses vacances.

c) Le salarié qui n'a pas bénéficié des vacances prévues aux paragraphes précédents du présent article a le droit de réclamer de son employeur une somme égale à son salaire pour la période de vacances à laquelle il avait droit.

16o **Préavis de congé:** L'employeur et le salarié ont réciproquement droit à un préavis de congé de sept (7) jours au cas d'abandon de services ou de congédiement.

17o **Logement et nourriture:** L'employeur fournissant logement ou nourriture au salarié n'en peut exiger plus de cinq dollars ($5.00) pour le gîte et dix dollars ($10.00) pour la nourriture, par semaine.

18o **Travail à domicile:** Les barbiers ou coiffeur pour hommes, les coiffeurs pour dames et manucures-esthéticiennes tenant un salon et leurs salariés ou employés, sont seuls autorisés à exercer leur métier à domicile, durant les heures de travail déterminées par le décret. Ceci comprend également les hôpitaux, maisons de pensions ou autres, et ce, seulement dans la localité ou endroit où leur salon est tenu régulièrement.

19o **Ententes ou convention prohibées:** Est nulle et interdite toute entente ou convention, de quelque nature qu'elle soit, entre employeur et salariés, en vue ou ayant pour effet, directement ou indirectement, d'éluder l'une quelconque des dispositions du décret. Sont spécifiquement prohibées et nulles entre employeur et le salarié ou l'employé.

a) La vente ou la promesse de vente d'actions, parts, intérêts ou obligations;

b) La location ou sous-location de chaise, appareil ou matériel quelconque ou espace dans un salon en vue de l'exercice d'un métier visé par le décret;

c) Toute autre convention ou entente en vue ou ayant pour effet de restreindre d'une manière quelconque la mise en vigueur du décret.

20. **Renseignements au comité paritaire:** a) Avant de pouvoir exercer un métier visé par le décret ou tenir un salon, l'employeur, le barbier ou coiffeur pour hommes, le coiffeur pour dames ou la manucure-esthéticienne doit déclarer au Comité Paritaire ses nom, prénoms et adresse, le nom sous lequel il exerce son métier ou tient son salon, son régime matrimonial de même que tout changement subséquent de nom, d'adresse ou d'état matrimonial, et s'il n'opère pas seul un salon, les nom, prénom, adresse et régime matrimonial de son ou ses associés et ou de son ou ses salariés, de même que tout changement subséquent de nom, d'adresse et de régime matrimonial de son ou ses associés et ou de son ou ses salariés. Et ce, par écrit.

b) L'employeur, le barbier ou coiffeur pour hommes, les coiffeurs pour dames ou la manucure-esthéticienne doit aussi dans un délai de dix (10) jours aviser par écrit le Comité paritaire de la cessation de l'exercice du métier ou de la vente, cession ou clôture définitive de son salon.

21. Toutes personnes qui forment entre elles une société pour l'exercice d'un ou de plusieurs métiers prévus par le décret, doivent signer une convention écrite à cet effet et suivre les prescriptions de la Loi quant à son enregistrement, de même que toute personne qui vend à une autre un salon faisant l'objet du décret. Aussi longtemps que les prescriptions du présent article ne sont pas observées, lesdites personnes sont présumées n'être pas en société, ou n'être pas propriétaire, et le propriétaire qui exploite un des salons prévus dans le décret sera présumé être l'employeur et les autres personnes travaillant avec lui, ses salariés ou employés.

22. **Obstruction de fenêtre:** Le propriétaire ou l'employeur de chaque salon doit laisser la fenêtre principale du salon sans obstruction à compter de l'heure de fermeture du salon ainsi que pour les jours de Fêtes chômées.

23. **Téléphonistes, réceptionnistes, commis:** Les téléphonistes, réceptionnistes, commis ou autres employés doivent recevoir vingt ($20.00) par semaine. Toutefois, ces téléphonistes, réceptionnistes, commis ou autres employés doivent être classés par le Comité Paritaire et posséder une carte de classement en conséquence, et de plus elles ne peuvent exécuter aucune opération définie à l'article 1, à moins d'avoir préalablement satisfait aux exigences de l'apprentissage.

24. **Salon:** L'employeur ou le propriétaire tenant un salon faisant l'objet du décret doit avoir une pièce exclusivement destinée et réservée à cette fin. Cette pièce doit avoir une porte isolant des autres pièces.

25. **Cours d'hygiène:** Le Cours d'hygiène complementaire est rendu obligatoire pour tout les barbiers ou coiffeurs pour hommes, les coiffeurs pour dames et les manucures-esthéticiennes. Sur convocation tous les assujettis doivent se présenter à ces cours en vue d'en obtenir un certificat d'étude. Ils doivent obtenir leur certificat d'hygiène.

26. Lorsqu'une ou plusieurs personnes, individuellement ou en société, exécutant tout travail régi par le décret, ces personnes sont considérées comme étant des salariés et sont assujetties aux dispositions du dcret de la même manière et au même degré que les salariés.

27. **Sections:** En outre des définitions et des dispositions générales ci-dessus, le décret comprend trois (3) sections particulières: la première s'applique aux barbiers ou coiffeurs pour hommes, la deuxième aux coiffeurs pour dames et aux manucures-esthéticiennes, et la troisième réglemente l'apprentissage des trois métiers visés par le décret.

Section "A"

Dispositions particulières relatives aux barbiers ou coiffeurs pour hommes

28. **Travail postérieur à la clôture:** Le travail requis et commandé par un client entré dans un salon avant l'heure de clôture, peut être exécuté même après cette heure.

29. **Repas:** Le salarié doit bénéficier d'une heure de congé payé pour ses repas du midi et, en outre, d'une heure pour ceux du soir lorsque le travail de la journée ne doit pas se terminer avant huit heures (8.00) p.m. du soir.

30. La durée des heures de travail du décret, ne doit en aucun cas être dépassée, que ce travail soit rémunéré ou non, exception faite du cas prévu à l'article "28".

31. La durée hebdomadaire de travail mentionnée pour chacune des zones ci-après décrites, ne comprend pas les heures attribuées aux repas.

32. **Période obligatoire d'emploi:** Les services de l'employé temporaire ou remplaçant doivent être retenus pour une période d'au moins deux (2) jours de travail par semaine.

33. **Travail requis en dehors du salon:** Lorsqu'un barbier ou coiffeur pour hommes exerce son métier dans une maison d'éducation, une institution, un hôpital, à domicile ou ailleurs à temps partiel ou régulier, il doit exiger le prix minima des services et exécuter les opérations de son métier durant les heures de travail déterminées par le décret.

34. **Charge supplémentaire minimum:** Tout individu qui demande, à domicile ou ailleurs, un barbier ou coiffeur pour hommes pour exécuter un travail compris dans le décret, doit payer le minimum suivant: $1.00 pour le déplacement plus le prix fixé pour le travail exécuté suivant la liste des prix minima des services mentionnés plus bas.

Ceci comprend également les malades et les personnes retirées dans les hôpitaux, maisons de pensions ou autres qui requièrent les services d'un barbier ou coiffeur pour hommes.

Zone I

35. **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone I, est la suivante: La Cité de Chicoutimi, Les villes de Jonquière, Kénogami, Chicoutimi-Nord, Port-Alfred et Bagotville, les municipalités de Grande-Baie, Rivière-du-Moulin et de St-Jean-Eudes et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leurs limites, excepté la cité d'Arvida.

36. **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante et une heure (51½) et demie reparties ainsi:

Les lundi: de 8.00 a.m. à midi;

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi ainsi que la veille de Noël et du Premier de l'An: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.

Les vendredi et les veilles de fêtes chômées ainsi que les trois jours précédant la veille de Noël: de 8.00 a.m. à 9.30 p.m.

Zone II

37. **Juridiction territorial:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone II, est la suivante: La Cité d'Arvida.

38. **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante et une heure (51½) et demi réparties ainsi:

Les lundi: de 8.00 a.m. à midi;

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi, ainsi que la veille de Noël et du Premier de l'An: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les vendredi et les veilles de fêtes chômées, ainsi que les deux jours précédant la veille de Noël et du Premier de l'An: de 8.00 a.m. à 9.30 p.m.

Zone III

39. **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone III, est la suivante: Les villes Alma, Naudville, Ile Maligne, et Riverbend, les municipalités de Saint-Jérôme (Métabachouan) et de Saint-Emilien (Desbiens-Mills) et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leurs limites.

40. **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante-deux (52) heures réparties ainsi:

Les lundi: de 8.00 a.m. à mi...;

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi, ainsi que les veilles de Noël et du Premier de l'An: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les Vendredi et les veilles de fêtes chômées ainsi que les trois jours précédant la veille de Noël: de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.

Zone IV

41. **Juridiction territoriale:** La Juridiction territoriale du décret décrite comme zone IV, est la suivante: Les municipalités de Ste-Croix, Notre-Dame d'Hébertville, d'Hébertville-Station, St-Bruno, Saint-Coeur-de-Marie, L'Ascension, Ste-Monique-deHonfleur et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leurs limites.

42. **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante-quatre (54) heures reparties de la façon suivante:

Les lundi: aucun travail;

Les mardi, mercredi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les jeudis et samedi: de 8.00 a.m. à 7.00 p.m.;

Les vendredi et les veilles de fêtes chômées ainsi que les trois jours précédant la veille de Noël: de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.

Zone V

43. **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone V, est la suivante: Tout le territoire des comtés et districts électoraux de Chicoutimi et de Lac St-Jean qui n'est pas compris dans les quatre premières zones.

44. **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante-quatre (54) heures reparties de la façon suivante:

Les lundi: aucun travail;

Les mardi et mercredi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les jeudi: de 8.00 a.m. à 7.00 p.m.;

Les vendredi et les veilles de fêtes chômées, ainsi que les trois jours précédant Noël et le Premier de l'An: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les samedi: de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.

45. Toutefois, dans les cinq zones, ci-haut mentionnées, lorsque l'un des jours de fêtes chômées mentionnées à l'article 14 tombe un jour ouvrable autre que le lundi et le mardi, les heures de travail du lundi de cette semaine sont de 8.00 heures a.m. à 6.00 p.m. Si un des jours de fêtes chômées tombe le mardi, les heures de travail de ce lundi précédant, sont alors celles prévues pour la veille des fêtes chômées.

46. **Prix minima des services:** Les employeurs, les artisans et les salariés doivent charger au public les prix minima suivants pour les services ci-dessous énumérés:

Coupe de cheveux, pour adultes des deux sexes:	
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi	$0.65
Les vendredi, samedi et les veilles de fêtes chômées ainsi que les quatre jours précédant Noël, le Premier de l'An et de Pâques	0.70
"Cheveux en brosse" ou "demi-brosse" ou "Hollywood" ou "Holly-O":	
Les lundi, mardi, mecredi et jeudi	0.90
Les vendredi, samedi et les veilles de fêtes chômées ainsi que les quatre jours précédant Noël, le Premier de l'An et Pâques	1.00
Coupe de cheveux pour enfants de moins de 14 ans, des deux sexes:	
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi	0.45
Les vendredi, samedi et les veilles de fêtes chômées, ainsi que les quatre jours précédant Noël, le Premier de l'An et de Pâques	0.55
"Cheveux en brosse" ou "demi-brosse" ou "Hollywood" ou "Holly-O":	
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi	0.75
Les vendredi, samedi et les veilles des fêtes chômées, ainsi que les quatre jours précédant Noël, le premier de l'An et de Pâques	1.00
Barbe	0.40
Crême avec friction	0.25
Shampooing	0.50
Shampooing à l'huile	1.50
Shampooing avec traitement ou message	2.00
Massage ordinaire	0.50
Massage à l'huile	1.50
Massage à la glaise	1.00
Tonique	0.35
Lotion	0.35
Fixatif	0.25
Aiguisage de ciseaux	0.40
Aiguisoir de rasoir	0.50
Utilisation du vibrateur électrique ou du séchoir électrique	0.25
Teinture des cheveux pour hommes	5.00

47. **Salaire minima:** a) Le salaire minima d'un employé ou salarié régulier est de $35.00 par semaine, plus une commission de 60% des recettes de son travail excédant $50.00 pendant la semaine.

b) Le salaire du remplaçant ou de l'employé temporaire est de $5.00 par jour, plus une commission de 60% des recettes de son travail dépassant le double de son salaire gagné.

c) Aucun employeur n'a le droit de réduire le salaire d'un employé ou salarié recevant plus que le minimum spécifié dans le décret à la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec.**

SECTION "B"

Dispositions particulières relatives aux coiffeurs pour dames et aux manucures-esthéticiennes

48o **Travail postérieur à la clôture:** Le coiffeur ou la coiffeuse pour dames et la manucure-esthéticienne ont une (1) heure pour terminer le travail requis et commandé par un client avant l'heure de clôture.

49o **Repas:** Le salarié ou l'employé doit bénéficier d'une heure de congé payé pour chacun de ses repas du midi de même que pour ses repas du soir lorsque le travail de la journée ne doit se terminer avant neuf (9.00) heures du soir. La durée hebdomadaire de travail mentionnée pour chacune des zones ci-après décrites, ne comprend pas les heures attribuées aux repas.

50o **Commission payable dans le cas d'un salaire supérieur à celui du décret:** Un employé ou salarié régulier recevant un salaire hebdomadaire supérieur au minimum fixé par le décret, a droit à la commission de dix (10%) pour cent des recettes de son travail dépassant le double de son salaire gagné.

51o La durée des heures de travail du décret, ne doit en aucun cas être dépassée, que ce travail soit rémunéré ou non.

52o **Période obligatoire d'emploi:** Les services de l'employé temporaire ou remplaçant doivent être retenus pour une période d'au moins deux (2) jours de travail par semaine.

53o **Travail requis en dehors du salon:** Lorsqu'un coiffeur ou une coiffeuse pour dames ou une manucure-esthéticienne exerce son métier dans une maison d'éducation, une institution, un hôpital, à domicile ou ailleurs, à temps partiel ou régulier, il doit exiger le prix minimum du décret, et exécuter le travail de son métier durant les heures de travail réglementaires.

54o **Charge supplémentaire minimum:** Toute personne qui demande, à domicile ou ailleurs, un coiffeur ou une coiffeuse pour dames ou une manucure-esthéticienne pour exécuter un travail régi par le décret, doit payer le double du prix minimum mentionné au décret. Ceci comprend, également les malades et les personnes retirés dans les hôpitaux, maisons de pensions ou ailleurs qui requièrent les services d'un coiffeur ou coiffeuse pour dames ou une manucure-esthéticienne.

55o **Heures de travail:** La durée hebdomadaire des heures de travail, pour les coiffeurs ou coiffeuses pour dames et des manucures-esthéticiennes s'établit comme suit:

Zone I

56o **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone I, est le suivant: Les cités de Chicoutimi et d'Arvida, les villes de Chicoutimi-Nord, Jonquière, Kénogami, Bagotville et Port-Alfred, les municipalités de Rivière du Moulin, Saint-Jean-Eudes et de Grande Baie et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leurs limites.

57o **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante-deux (52) heures réparties de la façon suivante:

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi: de 8.00 a. m. à 6.00 p. m.;

Les vendredi et les veilles de fêtes chômées: de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.;

Les samedi ainsi que les 24 et 31 décembre et la veille de Pâques: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les 22, 23, 29 et 30 décembre: de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.

Zone II

58o **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone II, est la suivante: Les villes d'Alma, Naudville, Isle Maligne et Riverbend, les municipalités de Saint-Jérôme (Métabachouan) et Saint-Emilien (Desbiens-Mills) et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leur limites.

59o **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de quarante-sept (47) heures réparties de la façon suivante:

Les lundi: de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.;

Les mardi, mercredi et jeudi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les vendredi, et les veilles de fêtes chômées: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les samedi: de 8.00 a.m. à midi.

Les 22, 23, 29 et 30 décembre: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les 24 et 31 décembre, ainsi que la veille de Pâques: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.

Zone III

60o **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone III, est la suivante: Les municipalités de Ste-Croix, Notre-Dame d'Hébertville, Hébertville-Station, Saint-Bruno, Saint-Coeur-de-Marie, L'Ascension, Ste-Monique-de-Honfleur et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de leurs limites.

61o **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante (50) heures réparties de la façon suivante:

Les lundi: de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.;

Les mardi, mercredi et jeudi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les vendredi et les veilles de fêtes chômées: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les samedi: de 8.00 a.m. à midi.

Les 22, 23, 29 et 30 décembre: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les 24 et 31 décembre, ainsi que la veille de Pâques; de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.

Zone IV

62o **Juridiction territoriale:** La juridiction territoriale du décret décrite comme zone IV, est la suivante: Tout le territoire des comtés et districts électoraux de Chicoutimi et de Lac St-Jean qui n'est pas compris dans les trois (3) premières zones.

63o **Heures de travail:** La durée hebdomadaire du travail est de cinquante-trois (53) heures réparties de la façon suivante:

Les lundi: de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.

Les mardi, mercredi et jeudi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.;

Les vendredi, samedi ainsi que les veilles de fêtes chômées: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les 22, 23, 29 et 30 décembre: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.;

Les 24 et 31 décembre: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.

64o **Prix minima des services:** a) Les employeurs, les artisans et les salariés doivent charger au public les minimum suivants pour les services ci-dessous énumérés, dans toute la juridiction territoriale du décret:

Cheveux pour dames au ciseaux	$0.75
Cheveux pour dames au rasoir	1.00
Cheveux pour enfants, de 13 ans et moins, au ciseaux	0.50
Cheveux pour efants, de 13 ans et moins au rasoir	0.75
Traitement du cuir chevelu	1.50
Shampooing pour dames ordinaire	0.50
Shampooing pour dames à l'huile	0.50
Indéfrisable chimique pour dames	6.00
Indéfrisable chimique pour enfant	4.00
Indéfrisable avec ou sans fils pour dames	5.00
Indéfrisable avec ou sans fils pour enfants de 13 ans et moins	3.00
Indéfrisable à froid avec ou sans fils	8.00
Indéfrisable pour hommes	4.00
Indéfrisable à la frisette, chaque frisette	0.50
Ondulation à l'eau	0.75
Ondulation komol, Marcel et au Papier	1.00
Teinture de cheveux pour dames	7.00
Teinture pour hommes	5.00
Retouche de teinture	3.50
Manucure	0.75
Massage	1.00
Epilation des sourcils	0.50
Peignage des cheveux à sec pour dames	0.50
Laque	0.35
Rinçage	0.35
Lotion ou tonique	0.25

b) Pour tout travail en dehors du salon, le prix sera doublé.

c) Les services ci-haut mentionnés sont indépendants l'un de l'autre et les prix minima obligatoires doivent être chargés et exigés pour chaque service séparément.

65o **Salaire minima:** a) Employés réguliers:

i. Pour le maitre-coiffeur, $25.00 par semaine, plus une commission de 10% des recettes de son travail dépassant $50.00 par semaine.

ii. Pour le coiffeur, $20.00 par semaine, plus une commission de 10% des recettes de son travail dépassant $40.00 par semaine.

iii. Pour le compagnon-coiffeur, $18.00 par semaine, plus une commission de 10% des recettes de son travail dépassant $36.00 par semaine.

iv. Pour la manucure-esthéticienne, $15.000 par semaine, plus une commission de 10% sur les recettes de son travail dépassant $30.00 par semaine.

b) **Employé remplaçant ou temporaire:** Le salaire d'un employé ou salarié remplaçant ou temporaire est de $5.00 par jour, plus une commission de 10% sur les recettes de son travail dépassant le double de son salaire gagné.

Section "C"

Dispositions relatives à l'apprentissage

66o **Définitions:** a) Les mots "apprenti", "élève", "candidat" ou "aspirant" désignent un apprenti-barbier pour hommes, un apprenti-coiffeur pour dames ou une apprentie-manucure-esthéticienne, tel que défini aux paragraphes "e", "i" et "k" de l'article 1 du décret.

b) Le mot "école" désigne une école régie par la loi de l'enseignement spécialisé, (S.R.Q. 1941 chapitre 63 et amendements) ou tout autre endroit reconnu par le Comité paritaire ou se dipense l'enseignement des métiers de barbier ou coiffeur pour hommes, de coiffeur pour dames et de manucure-esthéticienne.

67o **Règlements:** a) L'enseignement des métiers de barbier ou coiffeur pour hommes, de coiffeur pour dames et de manucure-esthéticienne doit se donner aux apprentis soit à l'école tel que défini au paragraphe "b" de l'article 66, soit dans les salons de barbier, de coiffeur ou coiffure et ou de beauté, suivant les dispositions ci-après énumérées;

b) Aucune leçon d'apprentissage, aucune démonstration ou série de cours professionnels, d'hygiène, de perfectionnement ou autres ne peut se donner aux apprentis qu'aux endroits reconnus par le Comité paritaire.

c) Le programme d'enseignement

Avis public

(Suite de la 6e page)

cienne a droit au salaire suivant:

	Par semaine
Premier trimestre	$ 4.00
Deuxième trimestre	6.00
Troisième trimestre	10.00

76e **Tenue d'un salon: a)** Aucun apprenti ne peut tenir un salon de barbier de coiffeur, de coiffure ou de beauté à son bénéfice personnel.

b) Toutefois, le présent article ne s'applique pas au cas ou le père d'un apprenti, propriétaire d'un salon, abandonne la tenue de son salon au bénéfice de son fils pour cause de maladie ou de décès; cet apprenti doit cependant exercer son métier sous la surveillance étroite d'une personne qualifiée jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux règlements d'apprentissage établis par le décret.

77e **Examen des apprentis: a)** — Les apprentis doivent passer en janvier et mai un examen pratique sur les matières enseignées durant la période d'étude à l'école.

b) Cet examen se fait par les membres du Comité paritaire à l'endroit désigné par eux.

c) Aux examens théoriques et pratiques de la période d'instruction à l'école, le candidat doit conserver 40% des points attribués à chacune des matières enseignées;

d) Si le candidat n'obtient pas le pourcentage ci-haut mentionné, il doit se perfectionner de nouveau sur les matières sur lesquelles il a échoué, jusqu'à ce qu'il obtiennne le pourcentage des points requis lors d'un nouvel examen.

e) Au terme de son apprentissage, l'apprenti doit subir un dernier examen théorique écrit et un examen pratique à l'école ou à tout autre endroit désigné par le Comité paritaire devant les examinateurs de cedit comité afin d'obtenir son certificat de qualification.

f) Pour l'examen final, l'apprenti doit conserver 60% des points attribués à chacune des matières. S'il n'obtient pas ce pourcentage, il doi treprendre cet examen sur les matières sur lesquelles il a échoué, jusqu'à ce qu'il obtienne le pourcentage des points requis.

g) Si son examen n'est pas jugé satisfaisant, l'apprenti est requis de continuer son stage d'apprentissage jusqu'à un perfectionnement suffisant pour lui permettre de passer son examen avec succès.

h) Les frais d'examens des apprentis, durant l'apprentissage sont payables par l'apprenti.

i) L'apprenti-coiffeur pour dames, dans les opérations secondaires décrites aux paragraphes "v", "w", "x" de l'article I doit au terme de son apprentissage, c'est-à-dire neuf mois, subir un examen théorique écrit et un examen pratique afin d'obtenir son certificat de qualification dans sa catégorie.

j) Les écoles de barbiers ou coiffeurs pour hommes, de coiffeurs pour dames et de métiers connexes, constituées en vertu de la Loi de l'enseignement spécialisé ou les sections d'écoles enseignant des métiers et relevant du Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, sont reconnus par le Comité paritaire. Les élèves qui les ont fréquentées et ont suivi les programmes d'études établis sous l'autorité du Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse et enseignés par les professeurs engagés par lui, doivent recevoir un crédit d'apprentissage proportionné à la durée de leurs études et à leurs résultats.

78o Les apprentis actuellement employés dans les salons peuvent, à leur gré, y continuer leur stage d'apprentissage; à la condition qu'ils aient signé au préalable un contrat avec leur employeur et le Comité paritaire au moment de la mise en vigueur du décret, mais ils doivent continuer leur apprentissage suivant les conditions imposées par les présentes dispositions.

Dispositions diverses

79e **Transmission des pouvoirs et biens du Comité paritaire:** Lors de la ratification de la présente convention, le Comité paritaire actuel formé pour surveiller l'application du décret antérieur dans la juridiction territoriale déterminée par le présent décret, demeure en fonction et surveille la mise à exécution du présent décret jusqu'à la formation d'un nouveau comité, lequel succède à l'ancien et est investi de tous les actifs, droits et pouvoirs dudit Comité. Le nouveau Comité assume également toutes les dettes de l'ancien Comité, en vertu dudit décret antérieur.

80o **Abrogation du décret antérieur:** Le présent décret abroge le décret numéro 1296 du 15 décembre 1952 et tous ses amendements.

81o **Durée du décret:** Le décret sera valable à compter de la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec**, et demeure en vigueur jusqu'au 31 mars 1956. Il se renouvelle automatiquement d'année en année, par la suite, à moins que l'une des parties contractantes ne donne à l'autre partie un avis écrit à ce contraire dans un délai qui ne doit pas être de plus de soixante (60) ni moins de trente (30) jours avant le 31 mars 1956 ou de toute année subséquente. Un tel avis doit également être adressé au Ministre du Travail.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec**, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,

Québec, le 18 juin 1955.

Météorite sur T.-Neuve

SAINT-JEAN, T.N. (PC) — Un brillant météorite a illuminé le ciel terreneuvien vers trois heures ce matin et il était encore plus lumineux lorsqu'il est passé au-dessus de Gander où le personnel de l'aéroport a déclaré l'avoir suivi des yeux "sur plusieurs milles de distance".

Il faisait plus clair qu'en plein jour, ont déclaré des employés. La lueur du météorite a également été aperçue par les habitants de Saint-Jean, mais d'une intensité moindre.



LEQUEL CHOISIR? — Les infirmières P. M. Betts, de Sydney River, N.-E., et H.L. McCaffery, de Saint Stephens, N.-B., toutes deux de l'hôpital de Kingston, s'unissent ici, à toutes les élégantes qui sont à faire le choix d'un joli chapeau pour la belle saison. La jeune garde-malade de droite semble opter pour les modèles fleuris tandis que celle de gauche semble préférer les chapeaux de teintes pastel.
(Photo Défense Nationale)

Eisenhower, Eden et Faure ont fixé l'objectif occidental de la prochaine conférence de Genève

LONDRES (PA) — La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, se sont entendus sur les principales clauses d'un programme en trois étapes pour un règlement européen avec la Russie, ont déclaré aujourd'hui des sources diplomatiques.

Le président Eisenhower, le premier ministre Eden et le premier ministre Faure auraient l'intention de soumettre à Boulganine, premier ministre de la Russie, le programme suivant lors de la conférence de Genève, le mois prochain:

1. Un accord sur la limitation des armements, peut-être aussi des armées, dans l'est et l'ouest de l'Europe. Ceci, croient-ils pourrait devenir la base d'un programme de désarmement européen global ou plus étendu qui devrait être négocié par l'intermédiaire des Nations Unies.

2. Un traité de paix pour la réunification de l'Allemagne basé sur le projet que sir Anthony Eden a soumis aux Russes à la conférence de Berlin en 1954. La Russie avait alors rejeté le plan. Il est actuellement revisé à Bonn par les experts anglais, américains, français et allemands de l'Ouest.

3. Lorsque l'Allemagne sera réunifiée dans la paix, l'Ouest serait prêt à se joindre à un programme de sécurité européen destiné à protéger tous les Etats contre la possibilité d'attaques non provoquées.

Les informateurs soulignent qu'il y a peu de chance que ces objectifs occidentaux soient atteints à Genève.

Le cours d'art ménager se termine brillamment à Desbiens

Desbiens (DNC) — La classe d'Enseignement Ménager du couvent du Sa-Rosaire, sous l'habile direction de deux techniciennes d'expérience, Mlles Morris et Bilodeau, a été clôturée de brillante façon par une parade mettant en vedette les élèves et leurs travaux exécutés au cours de l'année scolaire.

La salle du couvent était remplie des parents de nos jeunes ménagères en herbe. Au premier rang de l'assistance, on remarquait les RR. PP. Ladouceur et Blanchet, la R. M. Supérieure, M. André Néron, président de la Commission scolaire, MM. les Commissaires ainsi que M. Julien Ruel i.e.

Toutes les classes de la première à la onzième années défilèrent tour à tour sur la scène, exhibant fièrement découpages, dessins, couture, broderie et tricots de toutes sortes. Plusieurs classes exécutèrent en même temps des chants mimés fort bien adaptés à la circonstance.

Dans le domaine de la couture et de la broderie en particulier les assistants purent admirer de jolis tabliers, taies d'oreillers, couvre-tout, robes de maison, robes de nuit etc. . .

Pour ce qui est du tricot, nos jeunes ont aussi confectionnés de beaux morceaux tels que bonnets, bas, mitaines, gants.

Le R. P. Curé, M. le Président de la Commission scolaire, ainsi que M. l'inspecteur invités à adresser la parole, furent d'accord pour reconnaitre le talent de nos élèves et le bon travail de leurs institutrices.

Avec une bonne formation en art ménager nos femmes de demain seront sûrement des expertes dans tous les domaines et posséderont ces mille et un secrets qui font l'excellente ménagère et la gardienne du foyer.

Obligation onéreuse

MONTREAL (PC) — L'obligation qu'elles ont d'assurer le transport des voyageurs sur des lignes qui ne leur rapportent aucun profit est un handicap pour les compagnies de chemins de fer, a dit M. S. F. Dingle, vice-président des Chemins de Fer nationaux du Canada, à une réunion de l'Association des chemins de fer américains.

Cette obligation, ajouta-t-il, les autres modes de transport ne l'ont pas et jouissent en plus d'avantages tout à fait particuliers.

Et l'apparition de ces nouveaux compétiteurs est venu déjouer les efforts des chemins de fer pour rendre leurs opérations profitables. En 1953, les camionneurs du Canada n'ont transporté que le dixième de toutes les marchandises acheminées sur les routes et les chemins de fer, mais ils ont encaissé plus du quart de tout le revenu provenant du transport de ces marchandises.

Liberté requise

"C'est uniquement si on nous accorde la liberté nécessaire que nous pourrons ravoir une partie de ces contrats très rémunérateurs."

Et M. Dingle de souligner que les chemins de fer doivent parer à une courbe toujours ascendante des frais d'exploitation sans avoir la liberté d'ajuster leurs tarifs et leurs services.

Cela est tout particulièrement dur pour les Chemins de Fer nationaux, dit-il, parce qu'ils ont hérité de tellement de lignes qui ne rapportent pas de profits.

Envisageant l'avenir, M. Dingle dit que les nouvelles voies que l'on construit se dirigent vers le nord. Cette orientation vers de nouvelles sources de richesses se maintiendra longtemps.

Et à mesure que le pays se développera, par suite d'une demande mondiale plus grande de produits primaires, la construction de nouvelles voies s'imposera. Mais les chemins de fer devront s'adapter au xnouveaux développements: se comprimer là où ils doivent se comprimer; grandir, là où ils doivent grandir.

Il faut que l'équipement soit à la page. Les frais d'exploitation sont considérables. Non moins considérable est l'obligation de contribuer à la préservation de la force économique de la nation.

La fête des pères célébrée par les abstinents à Desbiens

Desbiens (DNC) — Les cercles Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc de Desbiens tenaient leur assemblée mensuelle en la salle du Centre Social, dimanche soir, le 19 juin 1955, à l'occasion de la belle fête des Pères. On en profita donc pour rendre hommage à ces chefs de foyers, héros du jour, dont le rôle parfois obscur n'en reste pas moins des plus nobles et mérite il va de soi une fête spéciale empreinte d'estime, d'attachement et de reconnaissance.

Le tout débuta par la prière, faite par le R. P. Gérard Blanchet, C.SS.R., vicaire. M. Alphide Laprise, président, souhaita ensuite la bienvenue à l'assistance, après quoi il y eut lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par M. Richard Boivin, sec.-archiviste.

Furent alors reçus au sein des cercles, M. et Mme Johnny Grenon, M. et Mme Léon-Maurice Grenon, Mlle Louisette Tremblay, M. Laval Grenon et M. Jean-Eudes Tremblay. Une décoration d'un an fut aussi remise à M. Jérôme Minier.

Après que M. Laprise, vu des circonstances inlontrôlables, eut annoncé sa démission au poste de président du cercle, M. J.-E. Dion, prés. régional, en fit un éloge des plus mérités, le félicita et le remercia de son dévouement des 13 dernières années pour la cause Lacordaire. Puis, faisant d'abord une large synthèse de ses exposés précédents concernant le début des cercles, il continua ensuite cet historique du mouvement et entretint l'auditoire de la vie de M. Victor Vekeman. En dernier lieu, il lança une invitation aux membres d'assister au prochain pèlerinage Lacordaire diocésain du Lac Bouchette.

La partie récréative, présentée par le cercle de St-André, mit en vedette au cours du premier numéro, un groupe de jeunes filles qui exécutèrent une pièce à caractère intitulée: "La servante moderne."

Quelques jeunes garçons se firent ensuite valoir dans une autre pièce ayant cette fois pour titre: "On remplace M. le Curé."

Jocelyne Boivin s'était auparavant fait l'interprète des enfants de Desbiens pour rendre hommage aux pères dans un gentil petit poème à leur intention.

Le chant de l'hymne national "O Canada" mit fin à l'assemblée.

La peur du cancer

WASHINGTON (PA) — Une enquête menée aux Etats-Unis par le Bureau fédéral du recensement pour l'Institut du Cancer a révélé qu'environ 1,500,000 Américains ont cessé de fumer depuis 18 mois. On compte toutefois au delà de 38,000,000 de fumeurs aux Etats-Unis, dont 25,000,000 d'hommes et 13,000,000 de femmes.

Blessée à Banff

EDMONTON (PC)—Mme Dalinas Demers, de Montréal, a été transportée à l'hôpital d'Edmonton mardi à la suite d'un accident de la route survenu près de Banff. La victime souffre de fractures du crâne. Elle a été blessée alors qu'elle voyageait en motocyclette avec son époux.

PROMPT SOULAGEMENT DES
MUSCLES DOULOUREUX
LINIMENT
"TRIOMPHE DE LA DOULEUR"
MINARD

Le général Romulo invite les membres de l'ONU à renouveler leurs engagements envers la paix

SAN FRANCISCO (PA) — Le général Carlos P. Romulo a proposé aujourd'hui aux Nations Unies d'adopter une "déclaration de San-Francisco" pour dédier à nouveau les gouvernements membres à la paix, à la justice et à la liberté de toute l'humanité.

Le général Romulo, chef de la délégation philippine et ancien président de l'Assemblée générale de l'ONU, a dit dans un discours préparé:

"Nous sommes tous conscients de la signification historique de cette réunion, et j'espère que nous pouvons l'exprimer en une espèce de nouvelle déclaration des Nations Unies, avant d'ajourner."

"En parlant avec plusieurs délégués, j'ai été impressionné de voir le sentiment croissant que cette rencontre anniversaire devrait, en quelque manière, produire une déclaration qui convaincrait tous les peuples que, non seulement nous sommes ici pour la paix, et que nous engageons également nos gouvernements à accomplir cette paix en toute sécurité, en toute justice et en toute liberté pour toute l'humanité.

"Nous ne sommes pas ici pour proposer ou approuver des résolutions. Mais nous pouvons certainement exprimer, dans ce qui pourra être connu comme la Déclaration de San Francisco, une redédicace de nous-mêmes à notre but principal, qui n'est rien moins que de rendre une planète bonne et sûre pour toute la communauté

Sommaires des réserves d'eau
Bassin du Lac St-Jean

1. PROVISION D'EAU

Réservoir	% rempli le 20 juin	% rempli le 13 juin	% chang.
a. Lac St-Jean	90%	93%	—3%
b. Passes Dangereuses	75%	74%	1%
c. Lac Manouan	56%	54%	2%
TOTAL	76	77	—1

2. LAC SAINT-JEAN — ECOULEMENT DES EAUX DU BASSIN

Moyenne du 6 juin au 12 juin	79,800 pi. cu. s.
% de la normale	69 %
Moyenne du 13 juin au 19 juin	46,700 pi. cu. s.
% de la normale	49 %
% augmentation	%
Diminution	20 %

3. PRECIPITATION POUR JUIN 1955

Station	Total à date pouces	Total normal mensuel pouces
Isle-Maligne	0.79	3.92
Passes Dangereuses	0.25	5.13
Lac Manouan	0.25	4.36



Un message de JEAN COUTU aux auditeurs et téléspectateurs du programme

'LE SURVENANT'

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier de votre fidélité au programme, à la radio et à la télévision, et vous dire combien nous apprécions vos commentaires élogieux à l'endroit des émissions.

Les règlements qui régissent la publicité à la radio et à la télévision ne m'ont pas permis de vous entretenir de la grande découverte des brasseurs Brading. J'aimerais vous en dire quelques mots, aujourd'hui. Je veux parler du brassage au ralenti, découvert par les brasseurs Brading, après des années de recherches. Ce procédé imite le travail de la nature elle-même. Il en résulte une bière incomparable au point de vue collet, arôme et saveur. Vous le constaterez d'ailleurs très facilement en essayant la nouvelle Brading, brassée au ralenti. La supériorité de Brading est incontestable: vous pouvez VOIR, SENTIR et GOUTER la différence apportée par le brassage au ralenti. Je suis convaincu que vous apprécierez davantage la nouvelle Brading et que vous adopterez "la meilleure bière du Québec".

Je vous souhaite d'agréables vacances et j'espère que nous aurons encore le plaisir de vous compter au nombre de nos auditeurs et téléspectateurs à l'automne.

Amicalement,

Jean Coutu

(Le Survenant)

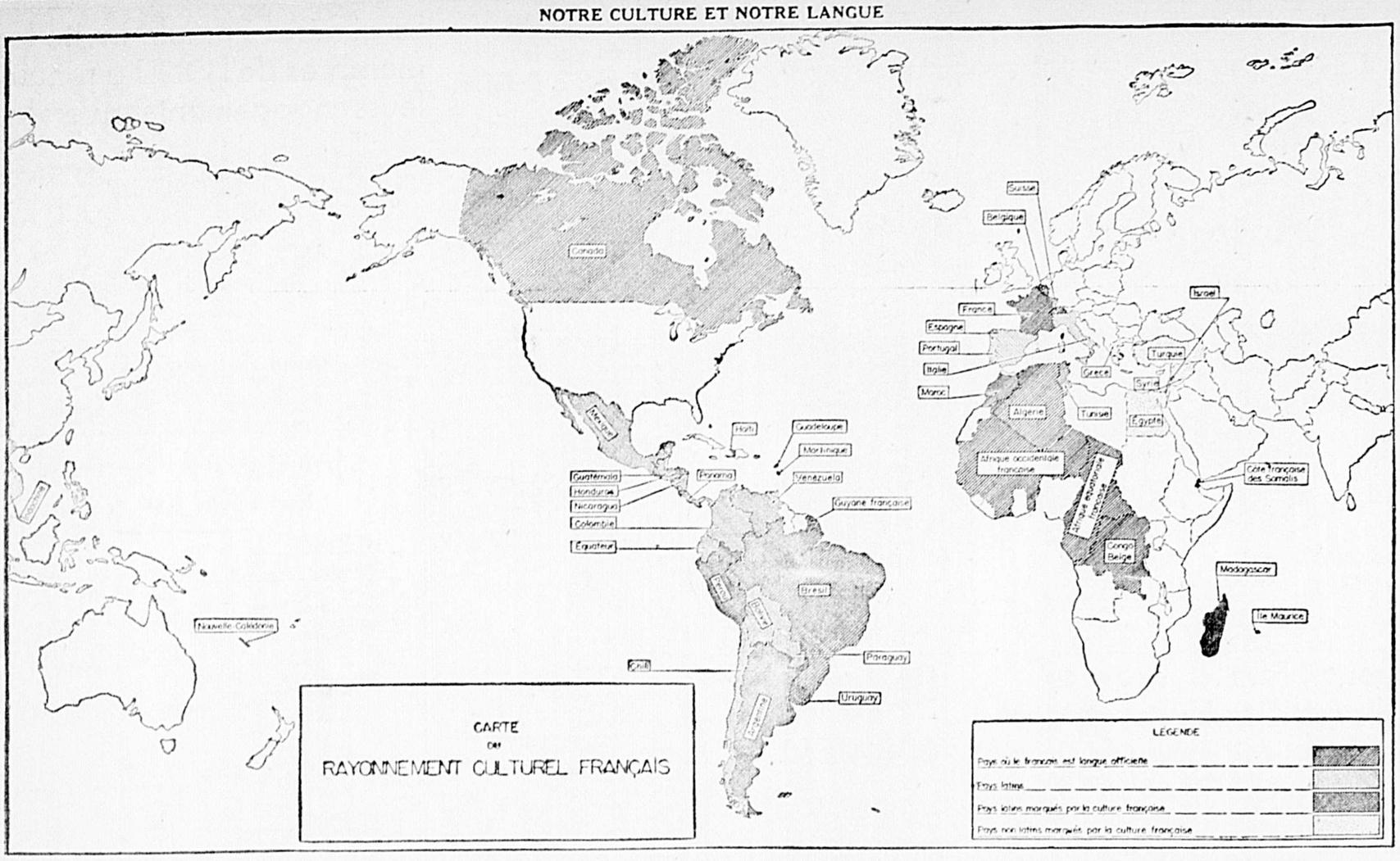
Si vous êtes amateur de bière de riz, nous vous invitons à essayer la nouvelle Cincinnati Cream de Brading. Vous y découvrirez les mêmes qualités supérieures que dans la Brading car "Cinci" est également brassée au ralenti.

LES GARAGES SUIVANTS,
DE CHICOUTIMI, JONQUIÈRE ET KÉNOGAMI,
membres de
L'Association Patronale de l'Automobile
Chicoutimi, Roberval et Lac Saint-Jean
SERONT FERMÉS
LE 24 JUIN,
JOUR DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
ET LE LENDEMAIN, 25 JUIN.

Boivin & Fils Auto, Limitée
CHICOUTIMI
Boulevard Moteurs, Limitée
CHICOUTIMI
Chicoutimi Automobile, Limitée
CHICOUTIMI
Côté Boivin Auto Service, Inc.
CHICOUTIMI
Côté Boivin Auto Jonquière, Limitée
JONQUIERE
Adrien Gagnon Automobile, Limitée
CHICOUTIMI
Gagnon Automobile, Limitée
JONQUIERE
Jonquière Automobile, Limitée
JONQUIERE
Legaré Automobile de Chicoutimi, Limitée
CHICOUTIMI
Garage Munger, Limitée
JONQUIERE
Saguenay Automobile, Limitée
KENOGAMI



NOTRE CULTURE ET NOTRE LANGUE



Le domaine de la langue et de la culture françaises reste l'un des plus vastes qui soient au monde, comme le fait voir cette carte d'ensemble, réalisée grâce au bienveillant concours de l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal. C'est afin d'assurer la défense et l'expansion de ce domaine par la coordination de tous les efforts qu'a été formée l'Union Culturelle Française, cet "Unesco" des pays d'expansion et de sympathie françaises. Dans deux semaines, se tiendra à Versailles, le premier congrès international de cet organisme culturel, manifestation qui marquera le départ officiel de l'UCF, sur le plan mondial. Quelque cent cinquante délégués de tous pays et de toutes couleurs y exprimeront leur volonté de fraternité sous le signe des valeurs culturelles françaises. Une délégation canadienne d'une quinzaine de membres participera à ces assises.

La police d'Italie avisée d'avoir l'oeil ouvert pour arrêter d'audacieux voleurs

Par STAN WINTON

ROME (PA)—Toute la police d'Italie a été avertie d'avoir l'oeil ouvert pour retrouver quatre hommes et une jolie Canadienne, soupçonnées de complicité dans un vol à main armée qui a rapporté la somme record de $305,000 dans une banque de New-York en avril dernier.

Il n'y a pas eu de mandat d'arrestation d'émis, mais les policiers ont reçu l'ordre de les retracer et de les filer jusqu'à nouvel ordre.

Interpol, l'organisation policière internationale peu connue qui joue le rôle des "Nations Unies" contre le crime, a donné l'ordre.

La police italienne a révélé que le chef de la bande serait Gisueppe di Taco, alias John Michael di Tacco, newyorkais de 37 ans. Il serait accompagné de John Timothy O'Connell, 35 ans, et de Daniel William MacGuire, 28 ans, aussi d eNew-York, de Peter Jerome Kirdam, 34 ans, de Manchester, Angleterre, et de Jeannette Forest, 27 ans, de Montréal.

La police croit que le groupe cherche à se faufiler à travers l'Italie pour embarquer sur un petit navire et se sauver en Afrique ou au Moyen-Orient.

Peu de chances

Les routes n'ont pas été bloquées et aucune mesure extraordinaire n'a été prise, car elles ne sont pas nécessaires en Italie. Personne, pas même un Italien, ne peut obtenir de logement dans un endroit public sans remplir une formule de la police. Chaque formule est vérifiée en quelques heures. Les étrangers doivent exhiber leur passeport. Habituellement, les personnes recherchées sont retrouvéese n 24 ou 48 heures.

La police a ajouté qu'elle possède le numéro matricule de l'auto, conduite par un chauffeur, dans laquelle les quatre hommes ont traversé la frontière française le 16 juin. Ils ont passé la nuit du 16 à San-Remo, luxueux endroit de villégiature de la Riviera.

La police française n'a pas fait attendre sa coopération, et a donné le numéro des plaques, qui a été enregistré par les autorités françaises au passage à la frontière. Ce numéro est celui d'une voiture appartenant à M. Albert Pager, un Français.

Appel à l'aide

La police italienne a expliqué qu'elle a été informée du passage en Italie de la bande quand di Tacco a envoyé le 17 juin un télégramme à New-York, pour demander à un individu surveillé par la police de l'aider à rejoindre un ami en Italie.

La police a fait remarquer qu'aucune accusation n'est portée contre le groupe, et qu'aucun mandat d'arrestation n'a été émis. On désire simplement les retracer et les garder à l'oeil durant leur séjour en Italie.

La police a concentré ses recherches sur la région de Naples, qui fut pendant longtemps un lieu de rencontre pour les aventuriers américains déportés ayant des amis en Italie.

Vol habile

Le vol à main armée de New-York avait été habilement préparé par quatre hommes qui l'ont effectué le 6 avril. Leur butin consistait surtout en billets de $5, $10 et $20 que la banque avait en main pour changer les nombreux chèques de la journées de paye.

Trois des hommes ont d'abord escorté à la pointe du fusil le caissier Henry Berdenhagen qui se rendait au travail. Ils sont arrivées à la banque en temps pour y rencontrer le gérant William Downing. Tenant les deux hommes en joue, le trio les a suivis dans la banque.

A l'intérieur, les employés arrivés plus tôt venaient de sortir de la voûte l'argent comptant. Les bandits ont porté l'argent à l'extérieur où un quatrième comparse les attendait dans une voiture qui ne mit pas de temps à filer.

La façon dont le crime a été perpétré montre que les voleurs connaisaient dans les détails la routine de la banque. Les hommes ont appelé quelques employés par leur nom. On aurait entendu dire à l'un des bandits que ce vol se préparait depuis six mois.

La banque a par la suite découvert que le montant du vol était de $305,243.17, le plus gros vol à main armée d'argent comptant dans l'histoire bancaire des Etats-Unis.

Attaque juive

AMMAN (Reuters)—Les autorités militaires de la Jordanie ont affirmé mardi que des forces israélites ont attaqué le petit village de Kalkillia avec des armes automatiques. La Commission d'Armistice de l'ONU doit faire enquête à ce sujet.

92

Un véritable défi à celle qui voudrait se confectionner une blouse semblable à meilleur prix. 92 sous, oui, 92 sous seulement pour une blouse en broadcloth blanc. Lessard sur la côte vous offre encore un lot de blouses de couleur valant jusqu'à $3.95, réduites à $1.81 chacune.

Le plan Dozois de 24 millions exécuté dans la Métropole

MONTREAL (PC)—Le conseil de ville a approuvé mardi, en principe, un plan d'élimination des taudis au coût de $24,000,000 qui changerait l'aspect d'une vieille section au coeur de la métropole.

C'est le premier assaut d'envergure entrepris dans cette ville pour éliminer les taudis et il fait suite aux représentations formulées il y a trois ans par 55 organismes publics.

Seulement 51 des 99 membres du conseil de ville étaient présents à la séance quand le plan a été approuvé unanimement en principe. Il fut discuté plus longuement quand il fut soumis pour la première fois au conseil lundi.

Le maire Jean Drapeau, tout en approuvant le principe du projet, soumis avant l'élection de la présente administration, a formulé plusieurs critiques. Il doute particulièrement que les maisons devant être construites en vertu du plan fournissent des logements appropriés aux familles.

La décision du conseil a eu pour effet de renvoyer le plan au comité exécutif pour mener des négociations avec les gouvernements fédéral et provincial.

Le plan Dozois, rédigé par M. Paul Dozois, membre du comité exécutif qui a dirigé un comité de 11 membres ayant étudié le problème durant près de trois ans, serait exécuté en vertu de la loi nationale de l'habitation. La cité paierait $7,346,500 et le gouvernement fédéral, $16,741,000.

Le programme prévoit l'élimination d'un des 13 secteurs de taudis de la cité. Le secteur est formé par le quadrilatère compris entre les rues Ste-Catherine, Ontario, St-Denis et St-Urbain.

La cité projette de démolir environ 648 maisons et édifices dans le quartier et de construire des maisons à logements comprenant plus de 1,000 logis, au loyer moyen de $43.

Malgré la grève

MONTREAL (PC) — L'Empress of France du Pacifique Canadien doit quitter le port de la métropole aujourd'hui avec 600 passagers à son bord. Ce paquebot était revenu récemment à Montréal sans voyageurs à cause de la grève des employés de bord en Grande-Bretagne. La compagnie a fait venir un groupe de 70 stewards de Grande-Bretagne. Ceux-ci sont arrivés en avion à Montréal et ils ont immédiatement signé un contrat avec la compagnie.

Avis du comité Paritaire de la Construction

Le Comité Paritaire de l'industrie de la construction des comtés de Roberval, Lac-St-Jean et Chicoutimi, avise tous les employeurs intéressés dans cette industrie que, vendredi, 24 juin, fête de la St-Jean-Baptiste est un jour chômé du décret 1743.

Tous les employeurs qui feront effectuer des travaux de construction au cours de cette journée devront rémunérer leurs employés aux taux de salaire double par rapport au salaire régulier.

Vendredi, 1er juillet, fête du Canada est considérée comme une journée ordinaire dans cette industrie.

Tout ministre a droit au secret de certains documents d'importance

TORONTO (PC) — Le droit d'un ministre du cabinet de garder secret des documents dont la révélation ne serait pas dans l'intérêt public a été maintenu mardi par la cour suprême de l'Ontario.

La cour a rejeté les demandes de deux Chinois naturalisés Canadiens en rapport avec leurs demandes pour l'admission au Canada de leurs fils vivant actuellement à Hong Kong.

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a refusé plus tôt une demande de Lee Hee Tong pour l'admission de son présumé fils, Lew Fun Chaue, parce qu'il n'était pas satisfait de son identité. Le ministère a aussi rejeté la demande de Min Hee pour l'admission de Low Sui Jim et de Low Sui Sing, pour raisons médicales.

Les Chinois ont demandé à la cour d'ordonner au ministre de la Citoyenneté, M. Pickersgill, de produire certains documents que le ministre avait déjà refusé de révéler parce qu'ils étaient "contraire à l'intérêt public". La cour a rejeté cette demande.

L'actif de la Caisse Populaire d'Arvida dépasse le million

Arvida (DNC) — La Caisse Populaire d'Arvida vient de dépasser le million à son actif. C'est ce qui ressort du rapport financier que présentait M. François LaRoche, gérant de la Caisse, lundi dernier à l'assemblée générale annuelle qui se tenait sous la présidence du notaire J.-A. Plourde, de Métabetchouan, président régional des Caisses Populaires.

A cette occasion MM. F. Filion et M. Danis, directeurs sortant de charge, furent réélus au même poste; et M. G.-L. Potvin fut nommé membre de la Commission du crédit.

La Caisse Populaire d'Arvida fondée en 1938 a maintenant à son actif un montant de $1,183,092.27.

Elle compte 2,329 sociétaires et 3,589 déposants scolaires.

Depuis sa fondation, elle a consenti des prêts pour $1,977,596.91 et les remboursements se montent à date à $1,250,893.82.

Le total de l'épargne déposée depuis sa fondation se chiffre à $18,324,509.06, et les intérêts payés sur cette épargne se monte à $71,420.78 le boni de 4 pour cent en ristourne a été de $9,131.19.

Les emprunteurs sont au nombre de 344 sur billets et de 101 sur hypothèque, c'est-à-dire, comme nous le disait le gérant, M. François LaRoche, que la Caisse Populaire d'Arvida a permis à 101 nouveaux propriétaires de se construire.

Ventes de terrains par la cité

Lors de sa dernière assemblée, le Conseil de la Cité de Chicoutimi a approuvé plusieurs ventes de terrains à des particuliers pour favoriser la construction domiciliaire. Voici les principales transactions approuvées par les échevins:

De se rendre à la demande de M. Marcel Tremblay, 705 rue Lapointe et de lui adjuger les lots nos 638-46 et 682-3-3, et de modifier la résolution du Conseil en conséquence;

De vendre à M. Gustave Samson le lot no 686-28 sur la rue Duvernay, au prix de $500.00.

De faire part à M. Maurice Renald, 38 rue William ouest, que le Conseil est disposé à lui vendre au prix de $0.08 du pied l'emplacement 641-10 641-11;

De vendre à Dame Marthe Thibeault, épouse de M. J.M. Vaillancourt, pour le prix de $432.00, payables comptant, l'emplacement dont la description est la suivante:

Un terrain formé des lots numéros 15 et 16 de la division actuelle du lot original numéro 641 (Nos 641-15 et 16) des plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la ville (maintenant cité) de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, mesurant soixante-quinze (75') pieds pour une superficie de cinq milles quatre cent (5,400') pieds carrés.

Son Honneur le Maire Rosaire Gauthier est par la présente autorisé à signer l'acte notarité requis pour et au nom de la municipalité de la cité de Chicoutimi.

Et enfin, de vendre à M. Victor Vaillancourt, 78 rue Renald, l'emplacement formé des lots 641-13 et 641-14.

Bien récompensé

MONTREAL (PC)—Un chauffeur de taxi de la Métropole, M. John Karin, s'est vu remettre mardi une récompense de $50 par un marchand de soie italien. Karin a trouvé un chèque certifié au montant de $1,080 et $200 en argent dans sa voiture après avoir conduit M. Carlo Peregrini au square Phillip, en fin de semaine. Il a remis le tout à la police et M. Peregrini a voulu lui témoigner sa reconnaissance en lui donnant $50.

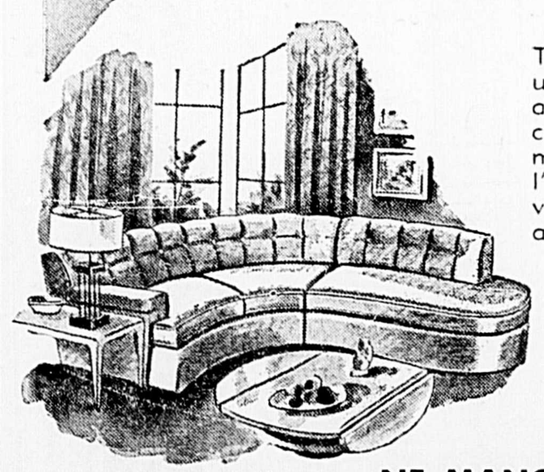
Bandit solitaire

MONTREAL (PC) — Un bandit solitaire a fait main-basse sur une somme de $218 dans une épicerie de la rue Lagauchetière à Montréal, mardi. Le propriétaire, M. Lucien Coderre, a révélé que le voleur s'est infui à pied après l'avoir menacé à l'aide d'un revolver.

Bonnes vacances!
EN ROUTE
ARRÊTEZ
POUR BOIRE DU
THÉ

INNOVATION!
à
CHICOUTIMI

Pour la première fois dans la région, une maison locale a acheté toute la marchandise mise en montre lors d'une exposition. En effet, la Maison Potvin-Tremblay Ltée de Chicoutimi s'est portée acquéreur de tous les meubles, de modèles fin 1955 et début 1956, exhibés lors de l'exposition tenue récemment par la Colonial Chesterfield à l'Hôtel Chicoutimi.



Tous ces ameublements, dont quelques uns illustrés ci-contre, sont des modèles absolument exclusifs. Ces créations récentes, à couvertures extraordinairement belles, viennent directement de l'Exposition de Chicago. La maison Potvin-Tremblay Ltée est heureuse de vous accorder



UN ESCOMPTE SPECIAL
A CETTE OCCASION

NE MANQUEZ DONC PAS DE VENIR VOIR
CES DERNIERES CREATIONS
A L'UN DES DEUX MAGASINS

MEUBLES POTVIN TREMBLAY Ltée.
ACCESSOIRES ELECTRIQUES

255, Ave Ste-Anne
(près du Pont)
Tél.: 4-7705

CHICOUTIMI

419 est, rue Racine
(sous-sol J.-G. Boivin)
Tél.: 4-6105

De L'ARGENT pour des RÉPARATIONS

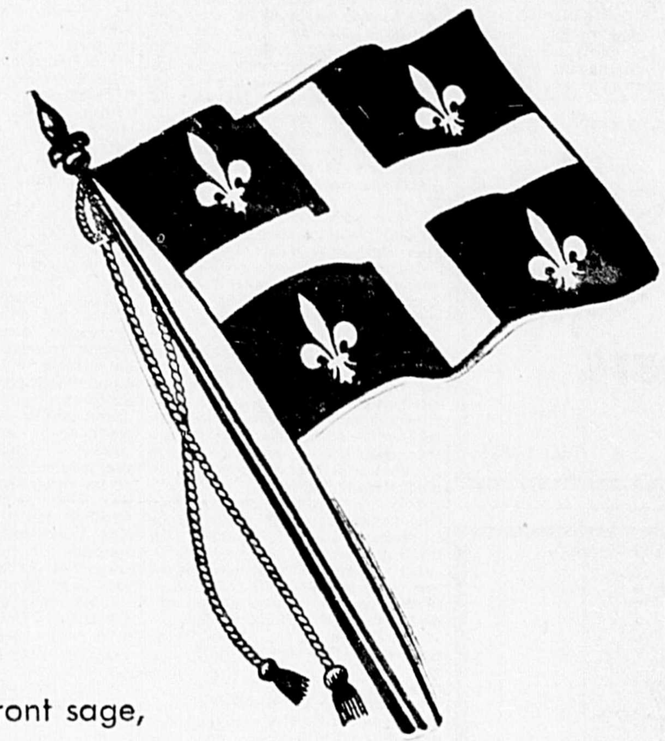


Si vous avez besoin d'argent pour rénover votre maison, mettre au point votre voiture ou pour toute autre raison, HFC vous prêtera immédiatement de $50 à $1,000. Service rapide d'une journée. Conditions faciles—jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou rendez visite à HFC aujourd'hui!

DE L'ARGENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN
HFC HOUSEHOLD FINANCE
121 est, rue Racine, téléphone 4-3314
CHICOUTIMI, P.Q.
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St-Dominique, téléphone 2-3521

Un passé glorieux nous inspire!
Un avenir prometteur nous sourit!

Le Fleurdelysé



Au matin de ta vie, enfant, de notre histoire
Apprends les noms fameux, de tristesse ou de gloire.
Et, soulevé d'ardeur
De tendresse grisé,
Vers le fleurdelysé
Laisse monter ton coeur.

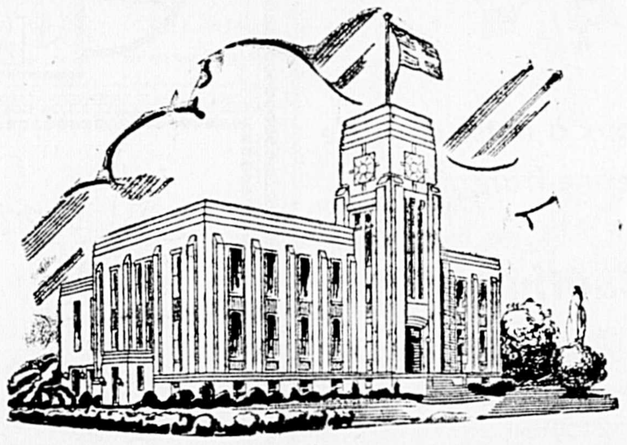
Au foyer de demain, jeune fille au front sage,
Au coeur pur, aux yeux doux, selon le vieil adage,
Suspends le crucifix.
Puis, à son mât hissé,
Que le fleurdelysé
Te protège en ses plis.

Au combat ton aïeul apportait son courage.
Mais, homme de chez nous, qui vis dans un autre âge,
Comme lui, reste fort.
Que le Christ offensé
Et le fleurdelysé
Sur ton bras vigoureux puissent compter encor.

Et, quand ton soir viendra, ô vieux de ma province,
Que, de son paradis, le bon Dieu ne t'évince!
Le chapelet aux doigts
Et ton regard usé
Vers le fleurdelysé
Rassemble tes amours: ta patrie et ta foi.

Germaine Laplante





LA CITÉ DE CHICOUTIMI

ROSAIRE GAUTHIER, MAIRE.

William Boulé, échevin.
Robert Gagnon, échevin.
Jean-Paul Garant, échevin.
Aimé Dionne, échevin.
Joseph Louvier, échevin.
Eugène Tremblay, échevin.
Emile Béchard, échevin.
Antoine Harvey, échevin.
Joseph Tremblay, échevin.

Léopold Fortin, gérant.
Gaston Carrier, greffier.

Albert Gravel, chef de police.
J.-E. Blackburn, trésorier.

Bébé "La Terreur"

LOS ANGELES (PA) — Un bambin de quatre ans, Terry Levy, surnommé "La Terreur" par ses parents, est le plus jeune défendant jamais poursuivi pour voies de fait à la Cour supérieure de Los Angeles. Sa grand-mère, Mme Ann Rubin, dit qu'elle a eu des vertèbres fracturées en gardant Teddy, et elle réclame $150,000 de dommages des parents, M. et Mme Richard Levy.

Brûlée vive

MONTAGUE (PC)—Une infirme âgée de 70 ans a été brûlée à mort dans l'incendie qui a ravagé sa demeure mardi, en dépit des efforts de son mari qui tentait de l'arracher au sinistre. Les flammes ont éclaté lorsque M. John Clarey allumait un poêle à l'huile. Son épouse était retenue au lit à cause d'une infirmité.

Mandat prolongé

OTTAWA (PC)—Le mandat du major-général F. F. Worthington au poste de coordonnateur de la Défense civile au Canada a été prolongé d'un an par arrêté ministériel. C'est ce qu'on a révélé mardi à Ottawa en précisant que le général âgé de 65 ans doit faire renouveler son mandat à tous les ans pour conserver ses fonctions.

Honneur à Cabot

MONTRDAL (PC) — L'Association montréalaise des Terreneuviens a annoncé mardi que le ministre de l'immigration, M. Pickersgill, et l'ambassadeur d'Italie à Ottawa, M. S. Fenoaltea, assisteront le 26 juin à une cérémonie commémorative en l'honneur de Jean Cabot, découvreur de Terre-Neuve. La manifestation se déroulera au square Western, près du Forum.

Explosion fatale

SARATOGA SPRINGS, N. Y. (PA) — Deux ingénieurs ont subi des brûlures mortelles dans une explosion chimique lundi au projet de recherches de la marine à Saratoga Springs. Ce projet de la Marine était surveillé étroitement par des agents de sécurité. L'édifice où l'explosion a eu lieu a été fermé, et les directeurs du projet n'ont pas révélé les détails de l'explosion.

Une communauté des peuples de culture et de langue française

Du 21 au 24 juin, se tiendra à VERSAILLES (France), le premier congrès international de l'Union Culturelle Française. Cent cinquante délégués venus de tous les pays de langue française ainsi que des pays ou le français bénéficie d'un prestige particulier affirmeront leur volonté de travailler à la formation d'un véritable "Unesco français."

Voici un an et demi que l'idée de la création d'une vaste et fraternelle communauté de tous les "parlant français" du monde naissant chez un groupe de Canadiens-français. Le projet s'est peu à peu précisé : des comités provisoires d'abord, permanents ensuite se sont formés en Belgique, en France, en Haiti, sur l'Ile Maurice, au Canada, etc. Aujourd'hui, l'U.C.F. a pris une remarquable expansion particulièrement au Canada où une trentaine des organismes les plus importants et les plus représentatifs des divers secteurs de la population (ouvriers, agriculteurs, universitaires, hommes d'affaires, mouvements de jeunesse, sociétés nationales) ont accordé leur adhésion et constitué le Conseil National Canadien de l'Union Culturelle Française.

A Monaco en octobre dernier, une première rencontre des dirigeants des divers comités ou conseils nationaux précisait le sens et les objectifs de l'U.C.F. Résultat de la fédération des groupes nationaux, l'Union Culturelle Française est essentiellement un organisme international de caractère destiné à réunir tous les pays et groupes techniques de langue et de culture française dans un esprit d'amicale et intense collaboration et sur un pied d'égalité absolue.

Tels que définis à cette rencontre de Monaco, les objectifs de l'Union Culturelle Française sont les suivantes :

1e) constituer progressivement une vaste et fraternelle communauté de tous les peuples et groupes de langue et de culture française;

2e) former un front commun de promotion et de défense de la langue française sur le plan international;

3e) diffuser les oeuvres de caractère intellectuel de chacun des pays de culture française dans tous les autres de même culture;

4e) créer un Centre International de Documentation française, où figureront les ouvrages et revues de qualité de tous les pays d'expression française;

5e) stimuler et intensifier les relations de toutes sortes entre les pays culturellement français ainsi qu'avec les pays sympathiques à la langue et à la culture française;

6e) tenir, tous les deux ans, des "Etats Généraux" afin de faire le point de la situation de notre langue dans le monde sur les divers plans et adopter en commun les mesures nécessaires;

7e) apporter une assistance tangible à toutes les minorités culturelles de langue française dans le monde.

Depuis un an, les comités se sont consacrés essentiellement à un travail d'organisation. Le congrès de Versailles va marquer le départ officiel, sur le plan international, de l'U.C.F. qui, à partir de l'automne, va commencer à travailler systématiquement à la poursuite de ses buts majeurs. Entreprise entièrement originale, l'Union Culturelle Française l'est par son objectif essentiel : l'union de tous les hommes d'expression française; elle l'est pas l'ampleur des divers buts qu'elle poursuit; elle l'est enfin par son lieu de naissance, le Canada français qui a été l'inspirateur de la création de cette grande communauté française.

Mais dans quelle mesure, peut-on se demander, s'impose ce nouvel organisme international ? Depuis la fin du dernier conflit, des facteurs d'ordre économique et politique ont entraîné une certaine régression, dans le monde, de la langue française. Celle-ci, cependant, reste la langue de cent cinquante millions d'hommes et le mode préféré d'expression d'un grand nombre d'autres. Or, à notre époque de "blocs", une langue et une culture, tout comme une idéologie, ne se maintiennent et ne progressent qu'à la condition d'être le fait de grands ensembles. Il est donc essentiel que tous ceux auxquels importent le maintien et la promotion de la langue et de la culture française s'unissent étroitement.

Ainsi, dans une entreprise sans précédent, l'Union Culturelle Française peut espérer réunir les quelque 150 millions d'hommes de langue française sans compter les dizaines de millions d'autres qui entretiennent pour notre langue et notre culture une particulière sympathie. C'est assez dire l'intérêt d'un effort susceptible d'assurer le salut de nos valeurs les plus chères.

Rappelons que lors de la rencontre de Monaco, en octobre dernier, un Conseil International a été formé dont la présidence a été dévolue à M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec et président du Conseil National Canadien de l'U.C.F. Les plus hautes autorités civiles et religieuses du Canada français ont accordé leur sympathie à l'entreprise, dont notamment le très hon. M. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, S. Exc. M. Gaspard Fauteux, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, MM. les maires de Montréal et de Québec, NN. SS. les recteurs des Universités Laval, de Montréal, d'Ottawa et de Sherbrooke, etc...

A ce dernier congrès international tenu à Versailles, du 21 au 24 juin, se retrouveront des Belges, des Suisses, des Français, des Luxembourgeois, des Monégasques, des Halliens, des Mauriens, des Nord-Africains, des Vietnamiens, des délégués de l'Afrique noire, des pays du Proche-Orient, de l'Amérique latine, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, etc... et, naturellement du Canada. Les ambassadeurs des divers pays de langue française rehausseront de leur présence ces assises dont les séances d'ouverture et de clôture se dérouleront en présence de ministres du gouvernement français.

A l'heure où l'Union Culturelle Française s'apprête à passer à l'action, le Comité Exécutif Canadien de l'U.C.F. compte sur l'appui des Canadiens-français de tous les milieux pour le service concret, quotidien d'objectifs exaltants dont l'atteinte nous est essentielle.

Richard Boivin se classe premier et gagne 200 dollars

Desbiens (DNC)— L'Ecole Supérieure St-Gérard qui possède le cours scientifique depuis trois ans, a vu ses finissants terminer brillamment la 12ième année de ce cours.

Tous les élèves qui ont subi les examens, viennent de recevoir leur diplôme. Il n'y eut donc aucun échec. MM. Richard Boivin a obtenu la note très grande distinction; Ulric Corcoran et André Martin, grande distinction; Raymond Boivin, Claude Audet et Jean-Marie Julien, distinction.

La classe a obtenu une moyenne de 75.5% en religion, 80% en français, 80% en mathématiques, 92.2% en sciences, 73.5% en anglais et 79.7% en matières diverses, soit une moyenne de 80.9% sur l'ensemble des matières.

M. Richard Boivin qui s'est classé premier de sa classe a de plus mérité le premier prix en composition littéraire gracieusement offert chaque année par la Cie St-Raymond Paper, de même que la belle somme de $200 octroyé par le Surintendant de l'Instruction Publique, à l'élève qui s'est classé premier de la Province sur l'ensemble des matières du français.

Cet élève a aussi obtenu son diplôme de dactylographie bilingue (72 mots à la minute) bien que cet item ne soit pas au programme du cours scientifique.

Félicitations à tous les élèves finissants pour les beaux succès obtenus. Nos félicitations s'adressent aussi à leurs professeurs maristes, les RR. FF. Joseph-Alfred, directeur et professeur de mathématiques; Gabriel, professeur d'anglais; Paul-Henri, titulaire, qui était chargé des autres matières du programme.

Journalistes français en visite au pays

MONTREAL (PC) — Un groupe de reporters, gérants de publicités et rédacteurs en chef de quotidiens de province sont arrivés à Montréal mardi. Ils appartiennent au Syndicat national de la presse provinciale française.

Les visiteurs sont venus au Canada pour effectuer une tournée d'inspection dans l'est des Etats-Unis et la province de Québec. Ils visiteront de grandes papeteries, des usines où l'on fabrique des presses mécaniques, des journaux et autres industries, en plus de conférer avec des experts de tous ces domaines.

L'un des membres de l'équipe, M. Pierre Archambault, a révélé au cours d'une entrevue que le tirage des journaux de province atteint près de 7,000,000 d'exemplaires en France.

"Certains journaux de Rennes, Tours, Bordeaux, Toulouse et autres villes provinciales ont aujourd'hui un tirage de 300,000 exemplaires, a-t-il ajouté, et l'Ouest-Français de Rennes tire même à 600,000 exemplaires, tandis que le Progrès de Lyon tire à 500,000 exemplaires."

M. Archambault a expliqué que l'évolution de la presse provinciale a crée de nombreux problèmes d'ordre technique.

Il a précisé que la rareté du papier force ainsi les journaux à limiter leur publicité à moins de 50 pour cent de leur pagination.

Le besoin de nouvelles presses et d'un équipement plus moderne devient en outre de plus en plus urgent.

Trois étudiants au Séminar japonais

QUEBEC (PC)—Trois étudiants de la province de Québec ont été choisis pour assister à un seminar international qui aura lieu cet été au Japon, sous les auspices du World University Service. Ces étudiants sont François Provencher et Pierre Laporte, de l'université Laval, et Louis Vachon, de l'université de Montréal.

Mort de Fukuda

TOKYO (PA) — Eisuke Fukuda, président du quotidien de Tokyo Shimbun, et l'un des personnes les plus pittoresques du monde journalistique japonais, est mort aujourd'hui à l'âge de 75 ans à la suite d'une pneumonie. Le Shimbun, avec un tirage de 800,000 est le plus important journal du soir de Tokyo. Fukuda passait pour être l'un des hommes les plus riches du Japon.

LE CANADIEN PEUT ETRE FIER DE SA FOI, DE SA RACE ET DE SES TRADITIONS

E.-A. TURCOTTE
Le Foyer du Meuble
CHICOUTIMI
145 Racine Est — Tél.: 4-3865

Soyons fiers de notre langue, notre religion, notre Histoire !

HOTEL CARTIER
Marcel Roy, prop.
104 Est, Jacques-Cartier — Chicoutimi

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste il nous fait plaisir d'offrir nos meilleurs voeux à notre clientèle canadienne-française.
THOS ABEL LTÉE — QUALITÉ SERVICE

HOMMAGES A TOUS LES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE
LE Syndicat DE CHICOUTIMI inc
132 Racine est — Tél.: 4-3624

HOMMAGES A TOUS LES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE
PHILIPPE MAZIADE, Ltée
Mercerie — Nouveauté
295 Racine Est — Chicoutimi — Tél.: 4-5388

LAJOIE & FRERES ENR.
Plombiers-Couvreurs
CHICOUTIMI
46 Jacques-Cartier Ouest — Tél.: 4-1515

Que la Saint-Jean-Baptiste ravive de plus en plus nos sentiments de patriotisme.

Hommages à tous les Canadiens de langue française
UNITED AUTO PARTS SAGUENAY, LTD
Boul. Lamarche — CHICOUTIMI — Tél.: 4-7765

A l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste nous désirons féliciter tous nos clients et amis de langue française
PIERRE ABRAHAM Ltée
CHICOUTIMI
68 Racine Est — Tél.: 4-3011

A l'honneur de nos traditions et à la gloire de notre race !
Chicoutimi & Roberval Oil Limited
Distributeurs des
Pneus General — Produits White Rose — Batteries Hart
CHICOUTIMI
Boul. Lamarche — Tél.: 4-3329

O Canada, terre de nos aïeux, ton front est ceint de fleurons glorieux.
Avec les hommages de
Desgagné & Boileau
Architectes
Boulevard Lamarche
CHICOUTIMI

Meilleurs voeux à notre clientèle canadienne-française
Ovila Gauthier Ltée
Entrepreneurs Généraux
Ovila Gauthier, Président — Maurice Gauthier, Directeur-gérant
CHICOUTIMI

Que la Saint-Jean-Baptiste ravive de plus en plus nos sentiments de patriotisme
62 Est, rue Racine
Chicoutimi
Tél.: 4-6585
M&M PROPANE GAS COMPANY LIMITED

La manière la plus pratique de protéger notre patrimoine est surtout d'encourager les nôtres dans toutes les sphères de leurs activités.
SOYONS UNIS NOUS SERONS FORTS
LE SYNDICATS DES EPICIERS DE CHICOUTIMI
ARTHUR BEAULIEU, Président — DOMINIQUE HARVEY, Administrateur-Gérant

A NOTRE CLIENTELE CANADIENNE FRANÇAISE, NOS MEILLEURS VOEUX DE BONNE FETE.
MAGASIN C.-E. TREMBLAY, Ltée
CHICOUTIMI
R. Gendron, gérant

Meilleurs voeux de patriotisme ardent à tous les Canadiens français, à l'occasion de leur fête nationale !
STUDIO E. BONNEAU
Salon de photographie
CHICOUTIMI
237 Racine Est — Tél.: 4-4791

Nous avons le droit et le devoir d'être orgueilleux de nos origines, car c'est nous qui avons allumé sur ce continent le flambeau de la civilisation latine.
La St. Jean Baptiste
SOYONS FIERS DE NOTRE PASSE DE NOTRE LANGUE DE NOTRE FOI
Laflamme & Cie Ltée
MANUFACTURIER DE VETEMENTS
317-321 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI

SACHONS CONSERVER NOTRE FOI
ET NOTRE LANGUE ET NOUS
DEMEURERONS UNE RACE FORTE

Georges Smith inc
MEUBLES
Les Spécialistes du Meuble
CHICOUTIMI
79 Racine Ouest Tél.: 4-3675

Soyons fiers de notre langue, notre religion, notre Histoire !

Dow Ale
Dow
KINGSBEER
L.-J. Quenneville, agent
Chicoutimi



SACHONS CONSERVER NOTRE FOI
ET NOTRE LANGUE ET NOUS
DEMEURERONS UNE RACE FORTE

GILBERT & FRERES
Entrepreneurs-Electriciens
CHICOUTIMI
401 Racine Est Tél.: 4-4151

EN CE JOUR
DE NOTRE
FETE NATIONALE
La St. Jean Baptiste
SOYONS FIERS DE NOTRE
PASSE
Jadis la France sur nos bords
Jetta sa semence immortelle
Et nous secondant ses efforts
Avons fait la France nouvelle
ROLAND ROY, président
Ateliers de Fourrure Ltée
GAGNON FRERES
CHICOUTIMI TEL.: 4-4413 - LOC. 4

Du 24 mai au 24 juin

J'appelle grand peuple, non le plus nombreux et le plus étendu, mais un peuple qui produit régulièrement de grands hommes.
Georges DUHAMEL.

Curieuse expérience à l'Université Cornell: une grenouille jetée dans une marmite d'eau bouillante en sauta une seconde après: l'instinct de conservation lui sauva la vie. Alors, on plaça la grenouille dans un plat d'eau froide, qu'on chauffa peu à peu. La bête y fut heureuse, engourdie; elle ne sauta pas et se reposa jusqu'à y mourir, cuite.

Un fin journaliste anglo-québecois, bilingue et très sympathique, a résumé en ami des observations qui rappellent cet engourdissement fatal: "Vous êtes aujourd'hui bien assurés de votre survivance française? Pour moi, c'est tout le contraire: vous n'avez jamais été si près de l'anglicisation. Vous êtes aux trois quarts assimilés, bien plus américains que **français à la française.** Vos quatre ou cinq millions d'âmes, ça ne veut rien dire; elles disparaitront en bloc. Les 60,000 Canadiens français de 1760 étaient plus forts que vous, parce que plus décidés, résistants, casernés en forteresse par la défiance à l'égard de l'Anglais. Aujourd'hui, vos jeunes courent après nous, après la langue et le genre anglais. Vos syndiqués sont américanisés; vos riches, encore plus; et vos femmes à l'usine.... Vous vous méprisez entre vous. Un Anglais n'a qu'à se montrer, vous tombez en pâmoison ou en capitulation.

"Mirez-vous donc sans déformation: votre Québec le plus français s'aplatit devant le touriste étranger; il se donne des airs de fille publique pour attirer les touristes aux **Camping grounds, American Motel,** aux **Lindberg — New-York — Windsor — Tourist Camps** . . . Ce n'est pas moi qui vous peins ça chez MM. Leblanc, Côté, Gagnon, Roy ou Gauthier. Cupidité de valets, de très humbles serviteurs, d'épaules courbées pour ramasser des pourboires, les sportules aux esclaves antiques. Et ces **François Moving — Transport — Trucking — Express — Valet Service,** qui scandalisent rues et routes . . .

"Votre solidité rurale? Vous la minez dans la dispersion, le déracinement, à quêter des **jobs** chez les Anglais. N'importe quel **habitant** serait heureux si l'école du village et l'école du **rang** accordaient une demi-journée d'anglais. Vois-tu filer ces parfaits bilingues de Saint-Romulus et de Saint-Agricole? Une fois préparés à vivre partout, vite, à Toronto, Niagara, Détroit et Vancouver! Ils y vont déjà regretter leur français et farcir d'anglais leurs petits et petites à l'**école publique,** une école pratique, à leur goût! Ne te fâche pas, je parle en ami. Je pourrais t'en dire des heures durant. Remarque-le toi-même, en te plaçant à mon point de vue. Vous êtes dans le coma; le péril est plus grand qu'en 1760: votre volonté française n'y est plus. Esau vend son droit d'ainesse. Réveillez-vous! Redressez vos jeunes, sinon vous êtes morts, par tués par nous les maudits Anglais, mais suicidés, seuls coupables, et ce n'est pas beau. L'histoire sera dure pour votre génération..."

Il sera bon de méditer ce pessimisme fouettant, mais cordial, et d'en parler à Dollard et à saint Jean-Baptiste. Cet exercice nouveau, ce rude examen de conscience, vaudra mieux que les autofélicitations des grands jours. Il y a des peuples gauches et paresseux, comme il y a des hommes gauches et paresseux. Le danger actuel consiste en une tiédeur insouciante et en une trompeuse sécurité de rentiers qui font la sieste.

"Il y aura toujours une Angleterre..." On sait pourquoi, par quel orgueil de race et par quelle politique vigilante et tenace de bouledogue qui ne dort que d'un oeil. Si nous voulons qu'il y ait toujours une France d'Amérique, nous devrons d'abord n'être pas toujours mangés, donc avoir les os durs, garder nos positions, conquérir même. Faisons nôtre le mot d'Allais: "Je veux bien être bon, mais pas bête." Certaines gentillesses ne sont que du lâchage et du suicide. Nous pratiquons trop la politesse chinoise, de faire passer les autres avant nous. Les Chinois eux-mêmes y trouvent de sérieux inconvénients depuis 1940: les autres acceptent toujours, sans jamais rendre la politesse, et les Chinois ont l'air penauds, et nous aussi, qui cédons partout.

Vanter notre bilinguisme est plus qu'une faiblesse naïve, c'est une capitulation répétée devant l'ignorance-force des voisins unilingues, c'est une affaire de béquilles. Les vingt pays latins créés en Amérique par l'Espagne et le Portugal sont-ils bilingues? D'un bilinguisme obligatoire et populaire? Cèdent-ils la moitié de leur fauteuil ou de leur cerveau dès qu'un étranger se présente? Non, les Américains étudient l'espagnol pour faire des voyages et des affaires. Sans doute, ces nations du Sud sont-elles bien installées chez elles; pourquoi pas nous au Québec?...

Le français n'est-il pas supérieur à l'espagnol comme langue, littérature et porte ouverte sur Paris, Nice, Cannes et la diplomatie? Or, des touristes, désireux de pratiquer leurs manuels, passent des semaines chez nous sans en avoir la chance: nos terribles bilingues croient très poli de leur éviter cette peine, ce plaisir. Les boites à musique et à télévision des restaurants s'acharnent à leur dérouler ce qui vient de chez eux. Imagine-t-on ça en France, en Italie, au Mexique? On commencerait du moins par offrir les belles choses du cru. L'amabilité bien ordonnée déploie ses grâces, non des grâces empruntées u volées.

D'où vient notre furie de bilinguisme? De plusieurs causes; d'un complexe de vaincus, bien sûr, mais aussi du besoin d'argent. Certains de nos employeurs, industriels ou marchands, qui n'ont d'ailleurs besoin de personne, répondent à nos solliciteurs, hommes ou femmes: "Pas d'anglais, pas d'ouvrage!" Comme si les mots valaient mieux que l'adresse en menuiserie, en mécanique, au garage. Mais voyez la propagande venimeuse: "Pourquoi pas plus d'anglais aux écoles? Mon français ne vaut rien!" Et l'on croira que l'anglais ouvre toutes les portes. Comme s'il n'existait pas de chômeurs très britanniques, et comme si l'habileté des mains et la science du métier ou du commerce ne valaient pas mieux, chez nous, que des mots creux en double. Est-il nécessaire d'avoir des commis tous bilingues, alors que très peu de clients s'adressent en anglais? Et puis, le jour où nos acheteuses s'exprimeront en anglais aux grands magasins de l'Ouest, nos mille vendeuses bilingues y perdront leur latin et leur position. Pourquoi porter du bois à la forêt?

Les voyages et la télévision, la vie militaire et le fonctionnarisme, les transports et jusqu'à l'humble domesticité du blanchissage et des garderies d'enfants servent à une propagande voulue, qu'on subit, qu'on aime: "Tu as la chance d'exercer ton anglais." Tempéraments de lièvres, de battus contents, de demi-assimilés, d'une race nouvelle, boiteuse, moitié mouton, moitié coq. On est trop fier mal à propos, et l'on s'écrase en soumission plate le moment d'après.

On a le patriotisme du hockey, furieux, parieur, exalté jusqu'à l'hystérie; sorti de là, on lit le journal anglais, les **comics,** sans remarquer les tapissages du foyer, les empaquetages, les enseignes tout anglaises, ou bilingues sans besoin, et le français malade des affiches criantes: **Platrier demender, faireur, comisionaire...** N'y aurait-il personne d'assez fort en orthographe pour faire corriger ces horreurs? Gardons-nous le français par conviction ou par routine? De plus en plus, nous devrons être des patriotes conscients, voulus, convaincus d'une supériorité de langue, d'histoire, de littérature et de culture.

Si l'on aime sa langue, qu'on la parle bien chez soi, et qu'on la défende au dehors, comme on défend ses amis. Pas de métissage ni de jurons, pas de **quosquia,** de **quaillalle** et de **quossacre!** A quoi rime ce petit air anglicisé qu'on croit chic, lorsqu'on miaule au téléphone un **Hellaw** qui sue la défaite? Et ces prononciations cent dix pour cent anglaises des nouvellistes à contorsions de la radio française? Est-ce que MM. les Anglais se donnent tant de mal pour prononcer nos mots à la française? Admirez leurs **Montreâll, St-Alacinthe, Djoliette, Leviss,** et leurs traductions de ce qui est Trois-Rivières, Saint-Jean, Sept-Iles depuis trois cents ans. Quand donc bifferons-nous les **Falls** de Shawinigan et de Niagara?

Certaines jolies bourgeoises, riches ou non, qui pourraient nous faire honneur, préfèrent se camoufler en public: elles parlent anglais tout fort et français tout bas. C'est déjà pénible à Manchester, Woodsocket et Winnipeg; ici, c'est trahison pure. On change de camp, on rêve de mariages mixtes, de clubs mixtes et de fin pas mixte. O mânes de Dollard et de Madeleine de Verchères! O contraste avec la solidité agressive des Irlandaises, des Polonaises, des Flamandes et des Juives! Jugez de l'effet sur les Néo-Canadiens: n'ont-ils pas raison de se tourner vers l'autre groupe?

Faut-il attribuer ce manque d'éducation patriotique au mélange d'élèves dans certains pensionnats huppés? Le mal ne serait-il pas d'abord aux foyers snobs? ça commence aux noms de baptême: si les William, Jack et Johnny sont à la baisse, les Mary-Lou, Maureen et Frances empirent. On préfère le cours anglais du pensionnat cher; on court les plages étrangères; on s'organise une tiédeur, une température nationale au dessous de zéro. Telle religieuse avertit un directeur de cercle d'études féminines: "Ne prononcez pas les mots **patrie, patriotisme,** et **national,** vous feriez tout rater." C'est à faire pleurer les anges.

La Canadienne de la haute aurait-elle l'esprit biscornu, rogné comme les cheveux à la mode absurde? Serait-elle faussée, dénaturée, détraquée dans une âme de plastique? Enseignons-lui donc le beau rôle d'Esther sauvant son

SOYONS FIERS DE NOTRE LANGUE,
DE NOTRE RELIGION ET DE NOTRE HISTOIRE!
Molson's
Arthur Tremblay, agent
CHICOUTIMI

Le Canadien peut être fier
de sa foi,
de sa race,
de ses traditions.
BITUMINEUX JORON & CIE INC ANTHRACITE
Charbon — Huile légère — Huile lourde
Boulevard Lamarche Chicoutimi

L'amour et le mariage doivent être unis ensemble pour produire du bonheur, dit M. Léopold Grenon

Alma (DNC) — L'Ecole des Parents d'Alma vient de tenir sa dernière réunion régulière pour l'année académique qui se terminera bientôt. Devant une assemblée d'environ 300 personnes, M. Léopold Grenon a développé avec finesse et profondeur le thème suivant: ON LES CROIRAIT PAS MARIE! Il a su faire saisir cette importante vérité que seul l'amour-mariage peut être la base d'un plein épanouissement dans le foyer.

Après avoir signalé les confusions qui existent autour du mot amour et mariage, le conférencier a insisté sur les vraies notions. L'amour doit être la vie et la vie est une continuité, un jaillissement, un dépassement de soi. Le mariage qui repose sur un tel amour devient une source de vie, un don de soi, une vocation.

Et le conférencier a conduit un examen de conscience pour les femmes d'abord et pour les hommes ensuite. Il a fait saisir aux femmes l'importance de rester vraiment femme comme durant les fréquentations et aux hommes la nécessité de demeurer cavaliers, prévenants comme pendant les fiançailles. Le mari n'a pas marié seulement une bonne cuisinière, ni même une administration du foyer, ni même une bonne maman, il a marié une épouse, une compagne de vie. La femme doit donc savoir être épouse et mère. Et l'homme lui, doit savoir faire au moins ce qu'il savait faire durant les fiançailles et en plus apprendre à exprimer son amour, sentiment aussi facilement qu'il sait sans timidité, exprimer son amour passion.

Remercié par le président de l'Ecole, M. Morissette, ce dernier fit passer la discussion sur le cas soumis au quart d'heure du truc du métier. Il s'agissait de l'éducation de la fierté nationale. En plus des idées émises par les parents, M. Grenon fit une magnifique synthèse de ce que devrait être notre fierté nationale pour résoudre le problème posé.

Et on passa au bon langage, signe manifeste de bonne éducation. Deux mots à corriger au cours de ce mois: ne pas dire "cute" mais belle, fine, etc; ne pas dire "checker" mais vérifier.

Puis un forum sur les vacances employa tout le reste de la soirée. Des idées nombreuses et pratiques furent émises. L'échevin Girard appris à l'assemblée une heureuse nouvelle à l'effet que la ville venait de voter $5,000.00 pour aménager des terrains de jeux de quartier à travers la ville. Tous les parents ont applaudi ce geste généreux de la ville.

Et comme c'était la dernière réunion de l'année, il fut question des élections. Mais ça n'a pas été long. Il fut proposé et secondé à l'unanimité que le Bureau de direction soit réélu en bloc. Ainsi donc l'Ecole des Parents d'Alma demeure dans sa direction, formée de représentants de toutes les classes, de toutes les paroisses et de toutes les conditions de vie. C'est un exemple de démocratie qui ne s'embarasse pas de bureaucratie.

Avant de se quitter on fit des annonces en faveur de l'exposition de peinture à l'Hôtel de Ville, en faveur de la soirée du 19 juin pour clôturer l'année de l'Ecole des Parents, soirée au cours de laquelle nous entendrons le R. P. Bernardin Verville, franciscain de Montréal; en faveur des fêtes de la St-Jean-Baptiste: savoir décorer les demeures et savoir poser un geste patriotique pratique: entrer dans le Cercle des Philanthropes de la SSJB.

L'aumônier tira les conclusions en invitant les parents à continuer leur perfectionnement en vivant les conseils de l'Ecole des Parents et à préparer les vacances afin qu'elles soient saines pour tous les membres de nos familles.

Après avoir chanté O Canada, les mamans pouvaient partir en apportant avec elles un magnifique volume donné par l'Unité Sanitaire d'Alma: LA MERE CANADIENNE ET SON ENFANT, dernière édition.

Taxe élevée

NEW-YORK (PA) — Le conseil municipal de New-York a établi hier le taux de la taxe immobilière à $3.85 par $100 d'évaluation pour l'année fiscale 1955-56. C'est le taux le plus élevé de l'histoire de la cité, et constitue une augmentation de 17 cents sur le taux actuel.

Soirée Lacordaire à N.-D. de Fatima

Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de la paroisse de Notre-Dame de Fatima ont tenu, dimanche dernier, leur assemblée mensuelle sous la présidence de M. Lucien Boucher.

Le conférencier invité pour la circonstance fut M. Maurice Lapointe, président-fondateur du cercle Lacordaire de la paroisse de Saint-Nom-de-Jésus. Présenté par M. J. Houde, président des Lacordaire de St-Joachim, il fut remercié par M. l'abbé Benoit Michaud.

Au cours de la soirée, il y eut initiation des nouveaux membres. Mlle Loraine Néron, M. Gabriel Lessard, Robert Poitras ont été décorés pour leur dix années comme membres de ce groupement. Ont reçu leur décoration d'un an: M. et Mme Charles Perron, Mme Philippe Larouche, MM. Jean Martel, Maurice Poitras, Michel Lebel, Gérard-Raymond Bourgeois.

M. l'aumônier tira les conclusions de la soirée en félicitant les nouveaux initiés et les membres décorés pour leur persévérance dans ce mouvement.

Environ 13 pour cent des membres des unions ouvrières canadiennes sont employés dans l'industrie manufacturière.

JADIS LA FRANCE
SUR NOS BORDS
JETA SA SEMENCE
IMMORTELLE
ET NOUS SECONDANT
SES EFFORTS
AVONS FAIT LA
FRANCE NOUVELLE
HÔTEL
CHAMPLAIN
CHICOUTIMI



CANADIEN
FRANÇAIS

Que ce jour de fête nationale soit pour toi un jour de fierté !

Ta FOI, ta LANGUE et tes TRADITIONS sont autant de gages précieux que t'ont légués tes aïeux. Conserve-les avec un soin jaloux tout en les vouant au progrès et à la grandeur de la patrie.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY

Etat des routes dans les comtés Saguenay-Lac-Saint-Jean

Voici l'état des routes qui sillonnent les régions Saguenay Lac-St-Jean, selon le bulletin routier officiel en provenance du ministre de la voirie, l'honorable Antonio Talbot, député de Chicoutimi. La route No 16 qui s'étend de St-Siméon à Grande-Baie, de là à Chicoutimi et de Chicoutimi à St-Bruno est en parfaite condition. La route est en grande partie recouverte en béton bitumineux excepté de St-Siméon à Grande-Baie.

La route No 15 qui relie la Côte McLean à Baie St-Paul et de cet endroit aux Eboulements est bonne, le chemin est construit en gravier. Il en est de même des Eboulements à La Malbaie, chemin de gravier en bon état. La Malbaie à Cap à l'Aigle, route en béton bitumineux, bonne. De cap à l'Aigle à Baie-Comeau, gravier, quelques sections endommagées, réparations en cours. On demande de circuler avec prudence dans ce secteur.

La route No 55; Tour du Lac-St-Jean; Saint-Bruno à Notre-Dame d'Hébertville, bonne; Notre-Dame d'Hébertville à St-Jérôme, revêtement d'asphalte en cours, circulation lente, deux milles asphaltés, bonne. Saint-Jérôme à St-Félicien, bonne. St-Félicien à Normandin, gravier, revêtement d'asphalte en construction, circulation lente. Normandin à Péribonka, route en bonne condition. Péribonka à Sainte-Monique de Honfleur, gravier, revêtement d'asphalte en construction, conduire avec prudence.

Sainte-Monique de Honfleur à Saint-Henri de Taillon, béton bitumineux, sauf trois milles en gravier, revêtement d'asphalte en construction, conduire avec prudence. De Saint-Henri de Taillon à Saint-Bruno, route en parfaite état.

Encorné par un boeuf

FORT WILLIAM (PC)—Un ouvrier agricole qu'on avait porté disparu depuis lundi a été retrouvé encorné à mort mardi. Il s'agit de Jack Everett. La police croit que la victime âgée de 63 ans a été attaquée par un taureau

Du 24 mai au 24 juin

peuple; montrons-lui les anciennes de 1760-1800, convertisseuses de nos conquérants écossais du Saguenay. On ne lui demande pas d'être Jeanne d'Arc, mais d'être simplement normale, comme les autres. La patrie aussi vomit les tièdes. Faut-il donner raison à qui soutient que la force de nos Canadiens est dans leur pauvreté, comme celle de la meilleure Irlande et de la race de fer des Romains antiques?

On dirait que notre peuple souffre du complexe nègre: le joyeux petit Noir est très intelligent, très vif, jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'être noir le jette à une espèce d'infériorité. Alors, son esprit se ferme, se fige et s'assombrit. Nous de même, nous nous en laissons imposer par les voisins qui nous regardent de haut, qui usent et abusent de nos timidités aux nominations, promotions et réclamations. Nous crions d'avance que nous ne ferons mal à personne, ce qui annonce une piteuse défensive. Nous craignons comme la gale d'être traités de fanatiques, d'esprits étroits, d'extrémistes. Comme si l'on était extrémiste à vouloir défendre sa vie nationale contre les vrais extrémistes, ceux qui veulent nous étouffer, nous assimiler. Disons moins notre douceur, et montrons du cran. Nous ressemblons trop à ce paysan de Virgile qui regardait Auguste comme un dieu, parce qu'il ne lui enlevait pas son champ. Nous n'osons pas réclamer, nous jurons la non-résistance, nous cédons à perpétuité. M. le député Girard a fait le procès de cette unité nationale, toujours à nos dépens.

Une petite fable d'Afrique arrive à point comme leçon aux perpétuels résignés. Une hyène veut manger un âne, qui dresse les oreilles. L'hyène recule, croyant voir des cornes: "Qu'as-tu sur la tête? — Mes oreilles! — Je croyais que c'étaient des cornes . . . — Je n'ai pas de cornes." Rassurée, l'hyène lui saute dessus et le dévore. Histoire facile à retenir et dangereuse à imiter. Ne pourrait-on faire mieux que d'excuser les Anglais d'avoir dispersé l'Acadie? Et que de s'avouer battus à jamais, minorité ne pouvait dominer une majorité? Sous Elgin et Bagot, certains chefs intelligents n'ont-ils pas tout de même gagné quelque chose, en jouant fin? Et nous-mêmes depuis 1900, malgré nos parvenus qui se jettent aux clubs neutres, au genre américain, au plus noir matérialisme?

L'histoire doit encourager, inspirer, diriger: elle fut d'abord les récits des grands-pères aux petits-enfants, d'une génération à l'autre, pour maintenir la tradition et léguer des traditions. Bloy cite un vieux Juif qui racontait aux jeunes les révoltes et les souffrances, pour leur agrandir le coeur, et qui concluait: "Nous n'avons pas toujours été un peuple capable seulement de pleurer!" Leçon pour nous, pour un avenir puissant. Gare aux traîtres d'Union! Quelques beaux esprits, un peu jeunes, mériteraient l'abattage de Bernanos: "Rien de plus sot dans le monde qu'un bel esprit tenant boutique de scepticisme, et promenant un sérieux inouï, au grand effroi des dames... Ce n'est pas que ces petits virtuoses nous effraient, mais ils nous agacent. Nous ne croyons pas leur musiquette capable d'évoquer des monstres, mais plutôt, ainsi que le charmeur légendaire, une certaine espèce de rongeurs qui grignotent la cervelle et le coeur français... Leurs intentions sont pures, trop pures: on devrait leur défendre de sortir seules . . ."

On s'étonne de voir quelques historiens excuser la déportation acadienne de 1755, alors que vingt historiens anglais sérieux ne l'excusent pas, mais corroborent le jugement de sir Adam George Archibald: "L'expulsion des Acadiens fut un acte de cruauté flagrante, **sans nécessité ni excuse**, un acte de pure barbarie, **sans exemples dans l'histoire.**" (Je souligne ce qui contredit les nôtres.) Browne, Haliburton, Thompson, Winsor, Beamish-Murdoch, Parkman, Bancroft, Millard, Smith, Hannay, Tracey, Williams, etc. disent comme lui, et comme l'Américain Ridpath, qui y va carrément: "L'histoire des nations civilisées ne fournit rien qui ressemble à cette perverse et systématique destruction d'une colonie **inoffensive.**" Etait-il bien nécessaire d'infliger aussi, pour faire bonne mesure, les germes de la variole aux déportés? ... M. Dudley Leblanc, de la Louisiane, a compilé une somme de textes accablants pour la trop bonne entente. A moins qu'on ne veuille finir, comme dit Bernanos "au paradis des abrutis. Ce doit être un lieu bien tranquille".

L'histoire des patries s'écrit avec l'esprit, soit; mais il y a l'esprit anglais et l'esprit français. La vie des ancêtres n'est pas une histoire de plantes, ni une froide algèbre; c'est un guide d'action, un climat de pensée, un levain qui soulève. On ne mange pas de pur levain; mais il est nécessaire au bon pain. Voir les histoires d'Angleterre, de France et de partout.

Quant à la puissance du nombre, si nous voulons garder notre proportion de 30 p.c. au Canada, il faut garder notre monde, bloquer la désertion des jeunes, bilingues ou non, d'Halifax à Vancouver, donc trouver ici de la terre et des salaires, les facilités d'établissement qui nous ont manqué pendant un siècle d'émigration aux Etats-Unis. Il faut aussi prendre notre part des valeurs humaines, du sang neuf et des compétences qui arrivent d'Europe et qui passent tout droit, qui répondent aux invites et aux accueils de l'Ontario, acharné à garder la tête. La moitié des Italiens, Français, Belges et autres "personnes déplacées" désirent posséder un morceau de terre. Qu'on guide vers le sol, neuf ou déserté, ces jardiniers qui nous manquent! Question d'affaire et d'intérêt national, de charité envers le malheur, de fraternité humaine et de fidélité à l'esprit royal que voici.

Quand l'archevêque Thomas Becket, chassé de Cantorbery par un mauvais roi d'Angleterre, se réfugia en France, Louis VII l'accueillit à Soissons avec ces phrases royales: "C'est la coutume de France, depuis les temps les plus anciens, de nourrir et de défendre tous ceux qui souffrent, et surtout ceux-là qui sont exilés pour la Justice. A un tel usage, moi vivant et Dieu m'aidant, il ne sera jamais dérogé." Notre Québec immense n'ouvrira-t-il pas royalement ses terres aux malheureux que nous recommande le Pape?

Minorité nous sommes et nous serons, faibles aussi dans les balances de l'or, même au Saint-Laurent, dans l'économie actuelle. Mais les Grecs aussi furent minorité dans l'Empire romain; les Juifs le seront toujours et partout dans les continents où ils se partagent, pour se les partager. La France elle-même est minorité, elle qui domina l'Europe de toute façons pendant *mille ans, et qui impose* encore le respect et l'admiration, quand elle veut bien se tenir. Grâce à elle, nous ne sommes pas seuls dans le monde, ni même en Amérique, puisqu'elle attire l'univers à ses grandes écoles et qu'elle nous envoie les oeuvres de son esprit, de son coeur, de ses arts, d'une finesse encore insurpassée, inégalée. Voyez comme la mort de Claudel endeuil l'univers.

Avant de disparaître, essayons de paraître, de nous présenter au monde, fut-ce à la Société des Nations, comme les Juifs. Soignons ou créons notre réputation, au proche et au loin. Embellissons notre Québec le plus fréquenté, le plus vu, le plus photographié, parfois le plus négligé, le plus anglicisé. Répondons aux attaques, organisons notre publicité: pourquoi pas un petit Office des Relations extérieures? Quelque chose comme le **Jewish Congress?** A quand un cinéma national comme dans l'Inde et au Mexique?

Evoluer, c'est achever de devenir soi-même; ce n'est pas disparaître dans la masse, ni se geler dans le passéisme. Les morts ne bâtissent rien. Un chef national n'est pas un monument historique, mais un entraîneur, un voyant, un bâtisseur d'avenir. Les vrais chefs soulèvent la nation; les mauvais l'endorment. Selon Taine: "A certaines époques veules, on semble respirer de la lâcheté et boire de la honte." Calculons à longue échéance une politique de grandeur, par le jet héroïque d'un immense vouloir. Que serons-nous dans un siècle? Plus forts, plus français ou plus rien? Il nous faut être ambitieux, dynamiques, fiers, conquérants de supériorité. Qu'on n'ait plus à déplorer comme le professeur: "Il n'y en a pas asse qui sont dans les dix premiers."

Fuyons la vulgarité; notre place est au sommet. Les Juifs aussi ne sont qu'une minorité; mais cherchez-les donc dans les rôles de valets, de battus! L'argent peut aider, mais ne veut pas toujours: cinq cent millions dorment chez nous. Mieux vaut lutter pour le bien que de crier contre le mal. La fierté ne connaît pas de vacances. Une dose d'optimisme est nécessaire à qui bâtit. Tout peut nous arriver, même du bon. Mettons nos idées en ordre. Perfectionnons moins notre anglais, perfectionnons d'abord notre français — et nos vies. Produisons de grands hommes, à tous les échelons de la société, en politique, en éducation, aux carrières, aux champs, aux arts et aux métiers savants. Cherchons mieux que des emplois serviles. Nous avons du matériel pour construire une belle grande nation: gardons-le, servons-nous-en, confions-le aux meilleurs chefs, sous-chefs, professeurs et exécutants. Chacun doit compter pour vingt; cela se prépare. Dieu nous aidera.

Alexandre DUGRE, S.J.
(RELATIONS)

Le jour est, en mai, à Normandin, 1 h. et demie plus long qu'à Montréal

Normandin (DNC) — Le mois de mai a été plutôt chaud cette année mais le soleil s'est montré un peu paresseux selon le rapport mensuel de la Station météorologique de Normandin. La température moyenne du mois a été de 50 degrés Fahrenheit, soit deux degrés plus haut que la moyenne de 19 ans. Ce qui caractérise surtout le mois de mai dernier est l'unique jour de gelée, chose qui n'est jamais rrivée à la station expérimentale de Normandin, dit M. L. C. Larose, météorologiste.

La moyenne du nombre de nuits avec gelée serait de 10 régulièrement.

En d'autres termes, nos nuits ont été beaucoup plus chaudes que la normale; le fait est que la plus basse température de nuit survenue au cours du mois dernier n'a été que de 32 degrés F., la plus basse qui ne s'est jamais rencontrée a été de 16 degrés en mai 1947. La plus haute température a été de 81 degrés, ce qui représente la moyenne des maximums calculé sur 19 ans de données météorologiques; la température maximum extrême, survenue en mai 1950, a été de 90 degrés.

Le soleil n'a paru que quelque cinq heures par jour; on aurait pu s'atendre à plus de six heures et demie. Toutefois, ce faible nombre d'heures diminue les chances de subir une gelée tardive en juin.

On se demande souvent si nos journées sont ebaucoup plus longues qu'à Montréal, par exemple. A cela, répondons qu'il existe des différences appréciables qui varient avec les différents mois de l'année. Ainsi, au mois de mai, on peut compter pour le Lac St-Jean une moyenne d'une heure et demie de jour de plus que la métropole; en d'autres mots, le soleil se lèverait dans notre district environ trois quarts d'heure avant Montréal et se coucherait trois quarts d'heure après. Cette différence comporte une répercussion sur la végétation qui profite de ce surplus de luminosité pour compenser une déficience de température. Ajoutons toutefois que les plantes ne réagissent pas toutes également devant ce surplus de luminosité; par exemple, le blé d'Inde sucré aura tendance à allonger son cycle végétal dans les contrées longidiurnes (c'est-à-dire à jour plus long).

La pluie du mois de mai dernier est tombée en quantité normale. La distribution répartie sur 12 jours a fourni au sol une bonne quantité d'eau sans qu'il y ait trop de perte par drainage superficiel. Le faible nombre d'heures de soleil brillant a prévenu un excès d'évaporation de sorte que le sol n'a pas souffert de sécheresse et le départ de la végétation a été idéal.

Atterrissage forcé du Duc d'Edimbourg

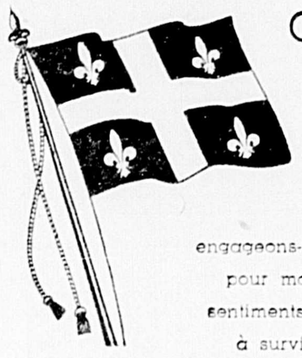
GLASGOW (Reuter) — Un hélicoptère transportant le duc d'Edimbourg a fait un atterrissage forcé sur un terrain de football près de Glasgow mercredi où la reine Elizabeth a passé un quart d'heure d'inquiétudes.

Le duc, piloté par un membre de la RAF, devait rejoindre sa femme à bord d'un train royal à Uddingston, banlieue de Glasgow.

Mais il n'y avait pas l'ombre d'un hélicoptère lorsque le train est arrivé. Il devait atterrir dans un champ près de la station.

Le mauvais temps avait forcé l'appareil à se poser au sol, à quelque 20 milles d'Edimbourg. Le duc a poursuivi sa route en automobile.

Le duc, prend des leçons d'hélicoptère depuis quelque temps. Il emploie souvent ce moyen de transport pour éviter la circulation routière lorsqu'il a des rendez-vous.



CANADIENS FRANÇAIS

engageons-nous à ne rien négliger pour maintenir chez nous les sentiments qui doivent nous aider à survivre courageusement.

LES ATELIERS EMILE COUTURE LIMITÉE
61 Jacques-Cartier O. — CHICOUTIMI
Tél.: 4-3341



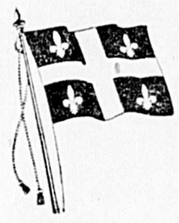
Hommages et meilleurs voeux à la population canadienne-française

Nettoyeurs Idéal enr.
de votre localité



A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, nous sommes heureux de présenter nos voeux les meilleurs à tous nos compatriotes et en particulier à notre nombreuse clientèle.

Boivin & Fils Auto Ltée
Vendeur Autorisé GMC
Vente et Service
CHICOUTIMI
31 Jacques-Cartier Est Tél.: 4-4428



O CANADA, TERRE DE NOS AIEUX,
TON FRONT EST CEINT DE FLEURONS GLORIEUX.

CLEMENT DUFOUR & FILS ENR.
Spécialistes en fourrures
CHICOUTIMI
367 Racine Est Tél.: 4-3129



A TOUS LES CANADIENS FRANÇAIS NOUS SOUHAITONS NOS MEILLEURS VOEUX DE SUCCES.

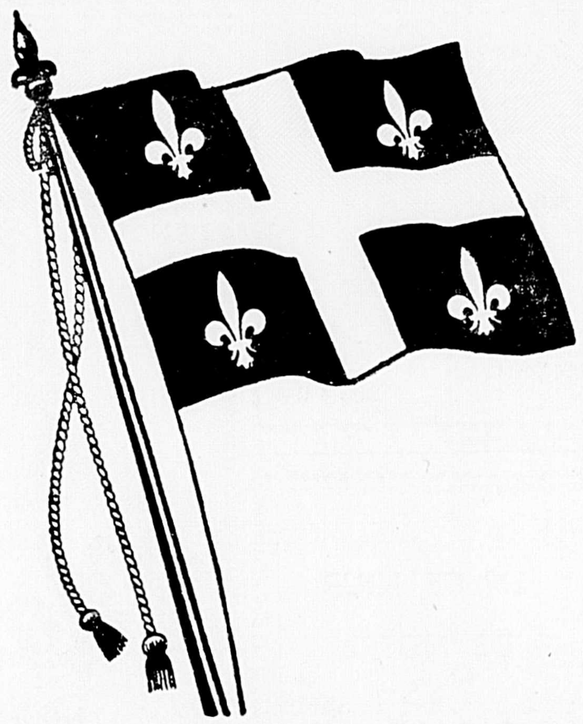
Bijouterie Cyrille Savard
160 Racine Est Chicoutimi



CANADIENS FRANÇAIS

Sachons conserver notre foi et notre langue et nous demeurerons une race forte.

L'HOTEL CHICOUTIMI
460 Racine Est CHICOUTIMI
Tél.: 4-3334



Que notre patriotisme se traduise par ses oeuvres!

LA CORPORATION DES GROSSISTES DE CHICOUTIMI

Côté Boivin & Cie, Inc.
Denrées alimentaires, quincaillerie, matériaux de plomberie, de construction et matériel électrique

Jean-Paul Gagnon Ltée
Nouveautés et chaussures.

L.-B. Gagnon & Cie
Denrées alimentaires

La Librairie Régionale Ltée
Libraires - Ameublement et outillage de bureau

J.-H. Lortie Ltée
Fruits et légumes frais

Laurent Lapointe Ltée
Matériaux de plomberie et de construction

Saguenay Mercantile Ltée
Viandes, volailles et poissons frais, Fruits et légumes frais

Léo Quenneville
Produits de la Brasserie Dow

Ruelland & Simard Ltée
Nouveautés, couvre-planchers draperies



SOYONS FIERS D'ÊTRE
CANADIENS-FRANÇAIS
FÊTONS DIGNEMENT NOTRE
FÊTE NATIONALE



80 EST RUE RACINE CHICOUTIMI

Manoeuvres

TAIPEH, Formose (PA) — L'agence de nouvelles Central News rapporte aujourd'hui que les communistes chinois ont procédé à des exercices militaires sur la côte vis-à-vis des iles Wuchiu, avant-poste nationaliste à 16 milles du continent. Selon l'agence nationaliste, les rouges semblent avoir accrû leurs forces terrestres dans la région.

Papa à 85 ans

POUGHKEEPSIE, N.Y. (PA)— Gabriele Cicala est devenu l'heureux père d'un bébé de sept livres lundi. Cicala est âgé de 85 ans. Quand sa première femme mourut il y a sept ans, M. Cicala retourna dans son pays natal, l'Italie, et il y rencontra Venera, maintenant âgée de 33 ans, et décida de se remarier. C'est leur premier enfant.

Le premier ministre Saint-Laurent rassure les habitants de Terre-Neuve

OTTAWA (PC) — Il n'y a aucun danger pour les habitants de Terre-Neuve qu'ils deviennent des Canadiens de seconde classe, a assuré aujourd'hui le premier ministe St-Laurent.

Il commentait alors aux Communes une déclaration faite, à St. Andrews, N.-B., par le premier ministre terreneuvien, M. Jos Smallwood, déclaration où il affirmait que les Terreneuviens ne sont pas entrés dans la Confédération pour devenir citoyens de seconde classe.

"Avant que cela n'arrive, je montrerai aux autres provinces Maritimes comment sortir de la Confédération", avait ajouté M. Smallwood.

Le chef de l'Opposition, M. Drew, voulut savoir s'il y avait eu communication entre le premier ministre du Canada et celui de Terre-Neuve au sujet de cette déclaration.

Le t.h. L. Saint-Laurent répondit que non, mais qu'à la conférence fédérale-provinciale, M. Smallwood, en riant, avait tenu des propos à peu près semblables. "C'est sans doute cette boutade qu'il répétait."

"Il n'y a ni intention ni perspectives de faire des habitants de Terre-Neuve autre chose que sont les autres habitants du Canada: des citoyens de première classe."

M. David Fulton, p.c. de Kamloops, demanda à M. Saint-Laurent s'il ne s'inquiétait pas du sort de l'hon. Pickersgill, ministre de l'Immigration, qui représente le comté de Bonavista-Twillingate.

"Je ne connais pas les inquiétudes qui semblent agiter l'honorable député", dit le premier ministre.

A Arvida

La Commission scolaire aurait économisé plus de $78,000

La Commission des écoles catholiques d'Arvida aurait économisé la somme de $78,000 environ sur le financement de l'emprunt pour la construction de l'école de la rue Lévesque. C'est ce qu'a déclaré M. Guillaume Tremblay, commissaire, lors de la dernière assemblée régulière mensuelle de la Commission des écoles catholiques d'Arvida, tenue mercredi le 15 juin.

M. Tremblay a expliqué que cette économie avait été réalisée parce que la vente des obligations avait été retardée jusqu'à un moment propice. Ces obligations ont été vendues au taux de 3 et 3½% environ six mois après le commencement des travaux à la dite école.

M. Tremblay a expliqué que la Commission scolaire avait emprunté des banques, au fur et à mesure des besoins, les montants nécessaires pour la construction, jusqu'à ce que le marché soit propice à la vente des obligations, c'est-à-dire en octobre 1954. La construction avait débutée en avril de la même année.

En agissant de cette façon, explique M. Tremblay, "nous avons payé durant ces 6 mois l'intérêt uniquement sur les montants que nous avons empruntés à la banque, *et non* sur toute la somme de l'emprunt, soit $600,000".

Ainsi, une économie de $6,882 a été réalisée grâce à ces emprunts aux banques, et une autre économie de $71,610 environ, grâce à la vente des obligations au moment propice. Ces séries d'obligations furent vendues à des taux d'intérêt de 3 et 3½%.

Les négociations dans l'industrie du papier

Les syndicats de la pulpe et du papier de Port-Alfred, Kénogami, Jonquière et Riverbend sont actuellement en négociations avec les compagnies Consolidated Paper et Price Brothers.

Après discussion, les membres des syndicats de ces quatre usines de pulpe et de papier ont rejeté unanimement les offres des compagnies. Comme les négociations étaient terminées à Port-Alfred, l'assemblée des membres a décidé de demander les services d'un conciliateur immédiatement. Dans les moulins de Price Brithers, les négociations n'étant pas terminées, les négociateurs des syndicats ont été autorisés à rencontrer de nouveau l'employeur pour terminer les discussions.

Les travailleurs semblent décidés à maintenir leur attitude actuelle. Leur récent arrêt de travail qui est survenu à Shawinigan aux usines de papier de la Consilidated Paper montre la détermination des travailleurs de la pulpe et du papier de faire valoir leur point de vue avec tenacité.

J. Nehru, LL. D.

MOSCOU (PA) — L'université de Moscou a accordé lundi un de ses rares doctorats honorifiques, un doctorat en droit, au premier ministre de l'Inde, M. Nehru, en visite en Union soviétique.

Conscience

SYRACUSE, N.Y. (PA)— Après avoir laissé son auto stationnée pour la nuit dans une rue, en avril dernier, M. Arthur Crandall s'aperçut qu'un pare-choc avait été enfoncé. La semaine dernière, il a stationné sa voiture au même endroit, et on a vu des hommes la réparer. M. Crandall ignore totallement qui a réparé son auto.

Cours confié à M. A. Sincennes

Chicoutimi (DNC) — M. Aldège Sincennes présentera un cours sur "la conservation des Membres d'une Chambre de Commerce", à l'occasion de la prochaine session de l'Institut des Secrétaires de Chambres de Commerce. Comme par les années passées, ces cours auront lieu au Séminaire de Philosophie, à Montréal, du 27 juin au 3 juillet 1955. M. Sincennes donnera son cours vendredi, le 1er juillet, à 9h.45 a.m.

Retraite des Dames de Ste-Anne de Desbiens du 7 au 10 juillet

Desbiens (DNC) — A leur dernière assemblée tenue récemment à la salle paroissiale, les dames de Ste-Anne se sont rendues nombreuses. Après la lecture du procès-verbal par Mme René Boivin, sec., Mme Lévi Doucet présidente, annonça aux dames que leur retraite fermée aurait lieu du 7 au 10 juillet. Elle invita les membres de la Congrégation à se rendre nombreuses profiter des avantages spirituels de cette retraite qui serait prêché par le R.P. Hogues, montfortain.

On prit les dernières dispositions pour le banquet qui aura lieu le 3 juillet prochain à l'issue de la première messe du R.P. Marcel Fortin, c.ss.r., fils de M. et Mme Xavier Fortin.

On soumit à l'assemblée le projet de l'organisation des loisirs de nos enfants pour les prochaines vacances. Toutes furent invitées à réfléchir à ce sujet afin de fournir leurs suggestions en temps et lieu.

Le R.P. Jean-Marie Ladouceur poursuivit l'histoire de la vie de Ste-Anne. Cette dernière aurait-elle vu le premier Noel? Probablement, puisque certains auteurs rapportent qu'elle vivait encore lors de la fuite de la Ste-Famille en Egypte. Le R.P. entretint aussi son auditoire du grand apôtre des sans-logis, de l'abbé Pierre et de son grand esprit de charité.

Après le dépouillement de la boite aux questions, le R.P. Curé continua sa causerie sur le psychologie féminine, faisant ressortir le grand désir de perfection qui existe dans l'âme de toute femme et les côtés de son caractère parfois mystérieux *qui excitent* la curiosité du sexe fort lequel se sent naturellement attiré vers elle.

Les élections du conseil n'auront lieu qu'à la prochaine assemblée, probablement en septembre à cause des vacances.

Trophée décerné aux cadets de Desbiens

Desbiens (DNC) — Le corps de cadets du collège St-Gérard de Desbiens, s'est particulièrement distingué dans le domaine des exercices militaires, lors de la revue annuelle des cadets compris dans le secteur de l'Est de la Province de Québec. Le service des relations extérieures de ce secteur, faisait parvenir aux RR. FF. Victor-Henri et Paul-Noël, directeurs des cadets de Desbiens, un magnifique trophée, attestant les succès que ces derniers ont remportés dans le domaine des exercices militaires.

On nous apprend que le corps de Normandin s'est mérité le même honneur. Ces trophées étaient disputés entre les quarante et un corps de cadets du secteur de l'Est de la province de Québec.

Félicitations aux responsables et à tous ces cadets méritants.

Tarif augmenté

QUEBEC (PC)—La Régie provinciale du transport a autorisé la Quebec Power Company à augmenter ses tarifs de 10 à 12 cents sur les autobus de la vieille capitale. L'augmentation consentie entrera en vigueur le premier juillet prochain pour une période de deux ans. On a expliqué que la diminution du nombre des passagers et la hausse des salaires sont les deux principales raisons invoquées pour cette hausse tarifaire.

"A Pleines Voiles"

Bagotville (DNC) — La dernière publication de la revue mensuelle de la Chambre de commerce de la Baie, "A Pleines Voiles", réalise abondamment les espoirs que les observateurs avaient placé en elle à la lecture du premier numéro.

Plus volumineux que jamais, 15 pages, l'organe officiel de la Chambre de commerce de la Baie nous présente en premier lieu la suite de la magistrale conférence de M. le chanoine Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, sur l'écrivain Bagotvillois Damase Potvin.

Cette fois, on peut y lire les débuts mouvementés de Damase Potvin dans le journalisme. En 1905, de concert avec l'imprimeur Gustave Delisle, il fonde à Chicoutimi le journal LE TRAVAILLEUR, pour entrer onze mois plus tard au service du PROGRES DU SAGUENAY. Ensuite, c'est LA SEMAINE COMMERCIALE de Québec, LA VERITE du brillant Jules-Paul Tardivel et retour au PROGRES DU SAGUENAY. Damase Potvin raconte lui-même, en termes assez amusants, la lutte héroique qu'il eut à livrer à ce dernier journal afin d'en assurer tout simplement la survivance.

"A Pleines Voiles" nous amène alors sur le chemin du bonheur, de la santé, de l'honneur et des amitiés, au cours d'un article qui a la grande qualité de traiter cette matière générale de façon jamais ennuyeuse. Et voilà "Jasette à St-Alphonse", un poème à la Jean Narrache, une prière au patron de la première paroisse de Bagotville, demandant que cette ville prêche, au Saguenay, la collaboration et l'harmonie. Le sillage du navire, symbole de la revue, *nous amène* tout naturellement la conversation sur le tourisme: "Pourquoi, messieurs les détaillants ne pas consacrer un coin de notre vitrine et de notre établissement aux produits de l'artisanat?"

FELICITATIONS

Et c'est le "Journal de Bord": Félicitations à MM. Joseph Tremblay et au Dr Charles-Elzéar Simard, qui, lors du Congrès récent du Jeune Commerce à Chicoutimi, ont été choisis respectivement président et secrétaire de la section du Saguenay de cet organisme. A M. Philippe McLean, président de la Garde Saint-Alphonse de Bagotville, élu président de l'Amicale de La Salle du collège St-Edouard de Port-Alfred. A M. l'avocat Paul Pouliot, récemment nommé Juge de la Cour Municipale de Bagotville. A M. le Dr Réginald Rousseau, nommé président de l'Association des Clubs de Chasse et Pêche de la Rivière-à-Mars Inc corporée.

M. J.-Antoine Desgagné, président de la Chambre de commerce de la Baie, a chaleureusement félicité M. Joseph-Eugène Tremblay, secrétaire, au cours de la dernière assemblée mensuelle de la Chambre, pour le magnifique travail qu'il accomplissait à la direction de la revue.

Remise de Prix à l'Ecole Normale

Chicoutimi (DNC) — Samedi dernier avait lieu en l'Ecole Normale du Bon-Pasteur, de Chicoutimi, sous la présidence de Mgr Edmond Duchesne, principal et aumônier de l'institution, la remise des prix aux élèves de l'Ecole d'Application de la première à la huitième année.

Prenant la parole à la fin de la distribution des prix, Mgr Duchesne recommandait aux demoiselles de l'Ecole d'Application de ne pas rester oisives pendant la période des vacances, mais de rester dignes et distinguées, par leurs vertus et leur langage. Et il offrait, en terminant, ses félicitations à toutes pour les succès remportés, couronnement d'une bonne année de travail.

La remise des prix fut faite en présence de nombreux parents des élèves.

L'étude de la charte est commencée

Le comité formé au sein de la Ligue des propriétaires d'Arvida pour étudier la charte de la Cité a donné un rapport préliminaire de son travail, lors de l'assemblée régulière de juin.

M. Ovila Dufour, président de ce comité, donna quelques informations à l'assemblée, et M. Adrien Lévis énuméra les sujets qui ont été touchés; ces sujets sont les suivants: la date du budget, date de la votation, élections générales ou partielles, durée du mandat, nombre de conseillers municipaux.

Comme l'a expliqué M. Dufour, ces sujets n'ont été qu'effleurés par les membres du comité. Ce comité aura aussi des assemblées tout au cours de l'été, avec avis légal, et un rapport devrait être prêt pour le mois de septembre.



Soyons fiers de
notre langue,
de notre religion,
de notre histoire !

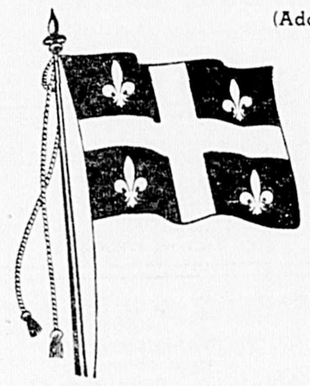
Henri Gagnon & Fils Enr.

CHICOUTIMI

369 Racine Est — Tél.: 4-4019

Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau,
Le Ciel a marqué sa
(carrière
En ce monde nouveau ..

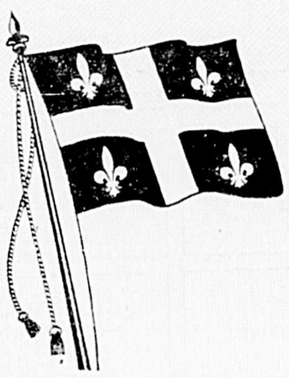
(Adolpe Routhier)



A l'occasion de la
SAINT-JEAN-BAPTISTE
rappelons-nous les
hauts faits
de notre
HISTOIRE

Chez **Lesard**

en bas de la côte Chicoutimi



NOUS SOMMES LES PORTEURS
DE LA VIE FRANÇAISE EN
AMERIQUE.

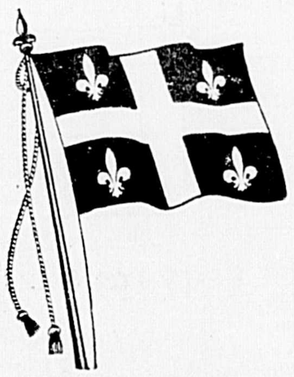
AYONS LE SENS DE CETTE
BELLE RESPONSABILITE.

**SOYONS VRAIMENT
CANADIENS FRANÇAIS !**

Chevaliers de Colomb de Chicoutimi

Grand-Chevalier
M. Maurice Laquerre

Aumônier
M. l'abbé B. Nadeau



Canadiens français, engageons-nous à ne rien négliger pour maintenir chez nous les sentiments qui doivent nous aider à survivre courageusement.

MEUBLES POTVIN — TREMBLAY Ltée. — ACCESSOIRES ELECTRIQUES

255, ave Ste-Anne — (près du Pont) — Tél.: 4-7705
419 est, rue Racine — (sous-sol J.G. Boivin) — Tél.: 4-6105

SOYONS FIERS DE NOS INSTITUTIONS
ET SACHONS LES DEFENDRE PARTOUT

HOTEL SAGUENAY

Emile Boileau, prop.
CHICOUTIMI
Tél.: 4-4445

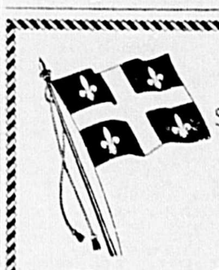


En ce jour de fête nationale, nous souhaitons de tout coeur l'union complète de tous dans un sentiment de coopération entière en vue d'une paix durable.

La St. Jean Baptiste

Fête Nationale des Canadiens-Français

LE JEUNE COMMERCE
DE CHICOUTIMI



Soyons fiers de nos institutions
et sachons les défendre
toujours !

Bijouterie Capitole Ltée

CHICOUTIMI

71 Racine Est — Tél.: 4-6774

En cette fête de
LA ST-JEAN-BAPTISTE
nous offrons nos meilleurs voeux
aux Canadiens français,
héritiers d'un passé glorieux
et de nobles traditions.

A ceux de ce beau Royaume du Saguenay nous rendons l'hommage d'avoir conservé plus intacte qu'ailleurs en Amérique du Nord la plus belle langue du monde.

Steinberg's

CHICOUTIMI — ARVIDA



La première parade de la St-Jean Baptiste eut lieu en 1845

Les Canadiens de langue française célèbrent encore,
comme ils la célébraient autrefois,
la fête de leur saint patron.
A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste,
il nous fait plaisir de saluer
le Canada français
dont les traditions sont un précieux apport
pour la nation tout entière.

MOLSON'S
MAISON FONDÉE EN 1786

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS
DES PETITES ANNONCES
LE PROGRÈS

Minimum par insertion (17 mots) 50c pour tout mot additionnel: .03c.

Avis de décès, de funérailles, de messe de naissance, de service anniversaire, de remerciement, etc. $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4h.30 la veille de la publicité.

AGENTS DEMANDÉS

ETABLISSEZ votre propre commerce. Soyez votre propre patron en vendant notre ligne complète de produits de beauté. Familex est une garantie de quantité, qualité, prix populaires. Demandez catalogue gratis et détails. 1690 Delorimier Montréal.

HOMME OU FEMME fiable demandé immédiatement pour la distribution de 200 fameux produits culinaires et autres nécessités domestiques dans territoires établis dans votre entourage. Position permanente travail plein temps ou à temps libre. $3.50 de l'heure. Ecrivez aujourd'hui, P. Lambert, 25 rue St-Paul Est, Montréal.

HOMMES DEMANDÉS

VENDEUR DE MEUBLES, homme sérieux avec expérience de la ligne. Très bonnes chances d'avancement. Avantages intéressants comprenant assurance-maladie et assurance-vie. Faire application par écrit à Département "N", Casier Postal 218, Chicoutimi.

ON DEMANDE HOMME COMPETENT comme détaillant dans Chicoutimi et le Lac St-Jean. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. — Ecrivez Rawleigh's Dept. F-499-163, Montréal, P.Q.

AYONS BESOIN d'hommes ambitieux pour s'occuper de la vente de nos produits dans de bons territoires vacants. Vous pouvez réaliser facilement de $50 à $75 par semaine. Produits garantis: articles toilette, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Escompte substantiel. Spéciaux gratis chaque mois. $18 requis. Détails. Les produits "Jito Ltée", 5130 St-Hubert, Montréal.

LAVAGE GENERAL

LAVAGE DE VITRES, murs et plafonds pour édifices publics, églises, hôtels, restaurants et maisons privées. Service par des experts. Adressez-vous à P.-A. Boucharid, 37 rue Bolly, Chicoutimi. Téléphone: 1-3216.

OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ VOTRE
PROPRE PATRON
COMMENCEZ
A TEMPS PERDU

Hommes et Femmes
Pas de Vente ni Sollicitation
Conservez votre Emploi
Actuel

Jusqu'à $350 Comptant
de profits par mois
Minimum $150 par mois
Garantie Ecrite

Un manufacturier et distributeur en gros, organisation entièrement canadienne, est à la recherche de plusieurs représentants honnêtes et actifs pour exploiter de profitables territoires d'affaires. Les bénéfices sont énormes (200 à 400% de profit). Tous les bénéfices sont du PROFIT NET, attendu qu'il n'y a absolument AUCUNE DEPENSE d'administration. Votre bureau est à votre domicile.

Nous établissons votre territoire d'affaires dans les environs de chez vous, GRATUITEMENT. Le degré d'instruction ou d'expérience, l'âge ou même certaine infirmité n'ont aucune importance pour nous.

Les conditions exigées sont 4 à 5 heures de travail par semaine dans vos loisirs, de bonnes références, de l'honnêteté et un placement de $996 DISPONIBLE IMMEDIATEMENT, ce placement étant entièrement protégé par de l'équipement breveté de la dernière nouveauté. La Compagnie vous donne une option de 30 jours pour doubler votre placement initial et votre revenu en argent comptant.

Nous préférons des candidats ambitieux qui aimeraient développer l'affaire au point de se faire au-delà de $10,000 de profit par année. Ceux que nous choisirons seront aidés à cette fin par le programme d'expansion de crédit financier libéral de notre corporation. Si vous êtes d'un type sérieux, si vous désirez un revenu substantiel en argent chaque semaine, et si vous êtes prêt à prendre la décision de faire *quelque chose à ce sujet* IMMEDIATEMENT APRES QUE TOUS LES FAITS VOUS AURONT ETE PRESENTES, alors écrivez-nous en nous fournissant des renseignements complets sur vous-même, afin d'obtenir une entrevue personnelle. Prière de mentionner votre numéro de téléphone. Département "S", Casier Postal 218, Chicoutimi.

PROFESSEURS DEMANDÉS

MONITEUR ou monitrice demandés. Personne connaissant l'enseignement et un peu l'anglais pour diriger étudiants pour Conversation anglaise sur disques. Plein temps ou partiel. Institut d'Enseignement par le disque, Enr., C.P. 3, rue Buade, Québec.

VENDEURS DEMANDÉS

VENDEURS à domicile pour vendre nos 250 nécessités domestiques. Hommes sérieux et brasseurs d'affaires, accordons des conditions avantageuses. Catalogue illustré GRATIS. Ecrivez à Dr. N. A. St-Irois Enr. Ste Anne de la Pocatière, Que.

Téléphone : 102

J.M. Moreau

SCULPTEUR
TAILLEUR DE PIERRE

Hébertville Station
Comté Lac St-Jean

MONUMENTS FUNÉRAIRES
lettrage, dorage

Seul distributeur du granit noir PERIBONKA de Polycarpe Moreau, Inc

A VENDRE

PANNEAUX 'GLASSHEAT' A prix d'aubaine. Sept panneaux en parfait état. Si vous en recherchez pour chauffer à l'électricité votre maison ou votre chalet, c'est une occasion exceptionnelle. Tél.: 4-4474.

CAMION A VENDRE, Chevrolet 1952, modèle "Panel" ½ tonne, en excellente condition. Véritable prix d'aubaine. Téléphoner à 4-4474.

POELE L'ISLET, émaillé blanc, chauffant à l'huile et pouvant chauffer au bois. Un store vénitien blanc, largeur 5 pieds 5 pouces. Poussette (carrosse de bébé). Aussi trousseau de baptême. S'adresser à 5, rue Henderson, Quartier Murdock, Chicoutimi, téléphone 4-2316.

UN "TRAILER" d'automobile, en parfaite condition, avec bons pneus. Prix d'aubaine. Pour renseignements: tél.: 4-3118.

CAMION "PANNEL" ½ tonne, ainsi que machine à souder, à vendre, ou échanger. Téléphone: 7-4135.

POUSSINS A VENDRE

POULETTES pour les futurs bons marchés d'oeufs. Bray en a d'une journée ou à début rapide, pour livraison immédiate. Aussi grand choix de poussins mêlés. Les poussins qui seront prêts pour la cuisson en septembre devraient être sur votre commande. Renseignements complets de: Rosaire Simard, Chambord; Wilfred Tremblay, Saint-Joseph d'Alma; Henri Plourde, Saint-Prime, téléphone 685—J—1 Saint-Félicien.

CAMION A VENDRE

Chevrolet 1952, modèle "Panel" ½ tonne, en excellente condition. Véritable prix d'aubaine. Téléphonez à: 4-4474.

A Jonquière . . .

Fanfare de la ville de Chicoutimi; 20— Officiels "6ème convertible"; 21— Char allégorique "Garage Munger", "Vieux Char"; 22— Fanfare "D'arvida"; 23— Officiels "1er semi-convertible"; 24— Char allégorique "Alcan Co.", "Industrie"; 25— Garde du Sacré-Coeur de Kénogami; 26— Officiels "2ème semi-convertible"; 27— Char allégorique "Tremblay Express", "Tranport Moderne"; 28— Patronage St-Vincent de Paul; 29— Officiels "3ème semi-convertible"; 30— Char allégorique "Méridé Audet", "Vieux Moulin"; 31— Garde Ste-Cécile de Kénogami; 32— Officiels "4ème semi-convertible"; 33— Char allégorique "Laiterie Lamontagne", "Agriculture Moderne"; 34— Fanfare "St-François Régis"; 35— Char allégorique "Shipshaw"; 36— Garde "St-Jean Eudes"; 37— Char "Officiel St-Jean Eudes"; 38— Char allégorique "La Société de l'Assomption", "Evangéline" 39— Régiment du Saguenay; 40— Garde "Notre-Dame de Fatima" 41— Char "Guay Fils", "Le vieux Quatre Roues"; 42— Garde "Chicoutimi-Nord"; 43- Char allégorique "St-Jean Baptiste".

Soulignons également, comme attraction importante, le Festival de Folklore qui aura lieu ce soir au Palais des Sports, à 8h. 30 où des concours populaires de violon, de danses canadiennes, de gigues, etc, seront agrémentés par les troubadours de réputation nationale, Omer Dumas et ses ménestrels. Le feu de la St-Jean, à proximité du Palais des Sports, sera aussi quelque chose de vraiment admirable et de féérique à voir.

Vendredi matin, à 10 heures, une messe en plein air sera célébrée à Notre-Dame de Fatima et groupera, en un rassemblement monstre, les fidèles de toutes les paroisses de Jonquière et Kénogami. Notre historien régional, président et fondateur de la Société Historique du Saguenay, M. le chanoine Victor Tremblay, portera la parole.

Le ralliement général aura lieu le soir sur le boulevard de la Rivière au Sables. Des discours patriotiques seront prononcés. Il est à remarquer que, parmi les orateurs qui porteront la parole, on comptera la présence de M. Raoul Poulin, député de Beauce aux Communes. M. Poulin, comme orateur, jouit d'une réputation nationale et est considéré comme l'un des plus ardents défenseurs des droits religieux et raciaux des Canadiens-français.

Nous donnons ci-après les noms des officiels de la SSJBJ, de même que la liste des présidents des comités spéciaux qui ont été formés, en vue de la préparation de la célébration de notre Fête Nationale.

DÉCÈS

FORTIN — à Chicoutimi, le 21 juin, à l'âge de 31 ans, Léon-Maurice Fortin, époux de dame Cécile Bluteau.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de son père, rang St-Jean-Baptiste, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu, vendredi matin, à 11 heures en la Cathédrale et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Jos Blackburn Enr., de Chicoutimi.

— o —

FORTIN — Est décédé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier après une courte maladie, M. Maurice Fortin, époux de Dame Cécile Bluteau, du rang St-Jean-Baptiste, de Chicoutimi.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants en bas âge: Carol, Michel et Nicole, deux frères, Freddy et Rémi et ses soeurs, Madeleine, Solange, Jeanne-d'Arc et Brigitte. Il laisse également deux demi-soeurs, Pierrette et Yvette.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 11 heures à la cathédrale. Nos condoléances à la famille en deuil.

Taverne fermée

MONTREAL (PC)—Des agents de la police des liqueurs ont effectué mardi une descente dans une taverne de la rue Wellington à Montréal. Ils y ont saisi plusieurs fûts de bière et plusieurs caisses de bouteilles. Le propriétaire Edouard Bigras s'est vu révoquer son permis de la Commission *pour manque* d'administration.

Cruelle malice

WHITBY (PC)—Le chef de police de cette ville ontarienne a révélé mardi qu'une femme extraordinairement cruelle s'amuse à téléphoner à des mères de famille pour leur annoncer la mort de leurs enfants dans des accidents. On cherche désespérément à retracer la malicieuse femme en collaboration avec les autorités de la compagnie de téléphone Bell.

Dans le monde . . .

(suite de la page 16)

Fernand Boivin (Bag.) permettant au C.T.C. d'enlever les honneurs pour la première fois de la soirée, alors que leurs porte-couleurs Raymond Laroche et Almas Gaudreault, ce premier en excellente condition, disposerent d'eux au compte de 6-2, 6-2.

Une autre victoire pour Chicoutimi termina les matches de la soirée, Marc-Aurèle Tremblay (C.T.C.) et Gontrand Ouellet (C.T.C.) surent en effet l'emporter sur Alain Haddad et J.-C. Tremblay (Bag.) par 6-4, 6-2.

Il semble que le C.T.C. se fait une spécialité de sortir des matches nuls de ses rencontres, mais à mesure que la saison progresse l'on constate la bonne volonté que chacun y met à s'améliorer.

Ceci nous permet des activités des plus intéressantes et des luttes des plus serrées qu'il ne faudra pas manquer durant la présente saison, et nos amateurs auront à profit d'aller voir évoluer nos tennismen dans les différentes villes où ils évolueront.

La prochaine rencontre dans les cadres du Circuit Haddad sera débattue demain soir, le 24 juin, à Hébertville; les Chevaliers de Colomb affronteront alors les porte-couleurs de l'endroit. Par ailleurs, ces derniers recevront de nouveau dimanche prochain, à 2.30 heures, alors qu'Arvida se rendra sur leur terrain disputer les matches cédulés.

Qu'on ne manque pas ces différentes rencontres qui nous promettent d'ore et déjà du jeu des plus captivants.

Levis Brassard, publiciste.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de Boileau demande des soumissions pour la réparation de l'école du rang simple de Boileau. Les renseignements nécessaires peuvent être obtenus du secrétaire-trésorier, Béniti Lavoie, de Ste-Bernadette-de-Boileau.

Les soumissions seront reçues au bureau du dit secrétaire, jusqu'au 24 juin 1955, à 5 heures p.m., heure avancée.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté représentant 10% du montant de la dite soumission, fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Boileau, et elle devra être déposée ou envoyée sous pli cacheté avec la mention "Soumission".

La Commission Scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Béniti Lavoie,
Secrétaire-Trésorier.

PANNEAUX "GLASSHEAT" A PRIX D'AUBAINE

Sept panneaux en parfait état. Si vous en recherchez pour chauffer à l'électricité votre maison ou votre chalet, c'est une occasion exceptionnelle. Téléphonez à: 4-4474.

A Chicoutimi . . .

(suite de la 1ère page)

que soient organisées des fêtes pour la journée de la St-Jean-Baptiste, mais lorsque le petit comité chargé de l'organisation demanda de l'aide à tous les gens qui ont manifesté le désir de célébrer, ceux-ci prétendirent invariablement qu'ils n'avaient pas de temps à disposer et que leur travail les empêchait de participer à l'organisation. Mais, pourtant, ces quelques dévoués organisateurs des fêtes de ces cinq dernières années, avaient, eux aussi, il nous semble leur travail personnel à accomplir. Et cette année, j'ai cru, a continué M. Saintonge qu'il ne devrait pas toujours incomber aux mêmes de se mettre au blanc et de se faire critiquer.

"Comme président de la St-Jean-Baptiste, expliqua M. Saintonge, j'ai cette année fait appel à la collaboration en faisant toutes sortes de contacts pour essayer d'obtenir de l'aide pour l'organisation de petites et grandes manifestations qui auraient fourni des fonds nécessaires pour défrayer le coût des célébrations de cette année et payer les dettes que la Société doit depuis les fêtes de l'an dernier.

"Il est arrivé, poursuit M. Saintonge, que tout le monde trouvait nos idées excellentes, mais la grande majorité des gens à qui nous avons demandé de l'aide se sont récusés pour diverses raisons. C'est pourquoi nous avons décidé cette année qu'il y avait des limites à tout et qu'on ne pouvait pas toujours exiger des mêmes personnes de sacrifier leur temps et leur argent à l'organisation de ces fêtes.

"Il faut que la population sache, insista le président, que tout ne lui est pas dû, et qu'elle cesse de croire qu'elle peut indéfiniment compter toujours sur les mêmes sans ne rien *donner en retour*.

"En fait, pour ne citer que quelques exemples, dernièrement on a refusé d'acheter des feuilles d'érable que l'on offrait au Colisée, lors du festival commercial. Le produit de cette vente devait servir à organiser un feu d'artifice pour le 24 juin. Seulement deux cents personnes ont voulu répondre à notre appel et des centaines d'autres ont refusé leur concours. Il s'en est même trouvé pour insulter les personnes qui bénévolement offraient ces feuilles d'érable en vente.

"Des représentants de la Société St-Jean-Baptiste sont aussi passés par les maisons, de porte en porte, pour offrir des cartes de membres. Des centaines et des centaines de personnes ont refusé de devenir membres de leur société nationale sous le seul et faux prétexte que cette carte ne leur procurait aucun avantage apparent.

"Mais, s'exclama M. Saintonge, avec quoi croit-on que la Société St-Jean-Baptiste doit payer les chars allégoriques pour la parade qu'on réclame à hauts cris, avec quoi payer les dispendieux feux d'artifices qu'on veut admirer, avec quoi faire flamber les feux de la St-Jean, avec quoi peut-on faire transporter les fanfares qui acceptent de prendre place dans le défilé. Croit-on que la Société St-Jean-Baptiste obtient tout cela pour des prunes ?

"Non, de répondre avec vigueur M. Saintonge, tout ça, ça se paie avec de l'argent qu'on refuse de donner à l'organisation de la St-Jean-Baptiste lorsque les directeurs vous tendent la main !

"Il était temps, il me semble, conclut M. Saintonge, qu'entre Canadiens-français on se dise ses vérités. Cessons de toujours réclamer et de vouloir tout obtenir des mêmes sans ne vouloir rien donner en retour.

"Il est à espérer que demain tout le monde aura le loisir de méditer dans le silence les remarques que bien à regret nous croyions de notre devoir de faire et espérons que l'année prochaine et durant les années qui suivront tout le monde répondra généreusement à l'appel qui sera lancé en offrant une collaboration sincère.

"Nous osons enfin espérer, dit le président, que les résidents de Chicoutimi profiteront du congé de demain pour assister en grand nombre à la seule manifestation de la journée qui est la messe solennelle célébrée à la Cathédrale.

Et pour terminer, M. Saintonge déclara en commentant l'organisation des fêtes de la Saint-Jean à Jonquière, que les citoyens de cette ville donnaient un bel exemple de coopération et qu'il leur souhaitait en sa qualité de président de la St-Jean-Baptiste de Chicoutimi, le plus grand succès. Il invite, enfin, tous les résidents de Chicoutimi à participer aux fêtes qui se dérouleront demain à Jonquière.

Bonnes vacances!

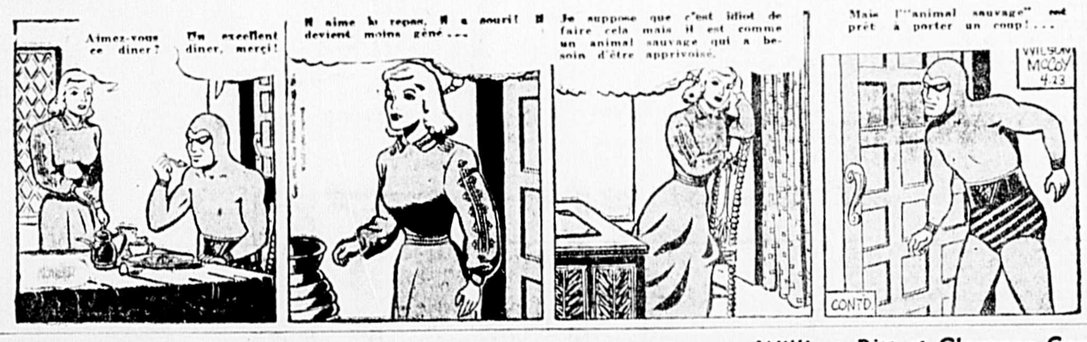
EN ROUTE
ARRÊTEZ
POUR BOIRE DU
THÉ

Syntonisez
CJMT
"Les jeunes savants de l'oncle Robin des Bois", un programme destiné à tous les enfants de la région et entendu sur les ondes de CJMT à 5.15 hrs tous les jours. $100. à gagner en plus de 20 voyages à Québec. Le gagnant de chaque concours reçoit $3.00 en prix.

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE — RUE RACINE — BOUL. RIV. DU MOULIN
6, Bon-Conseil, Chicoutimi, P.Q. — TEL.: 5523

LE FANTOME — par Wayne Boring



LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



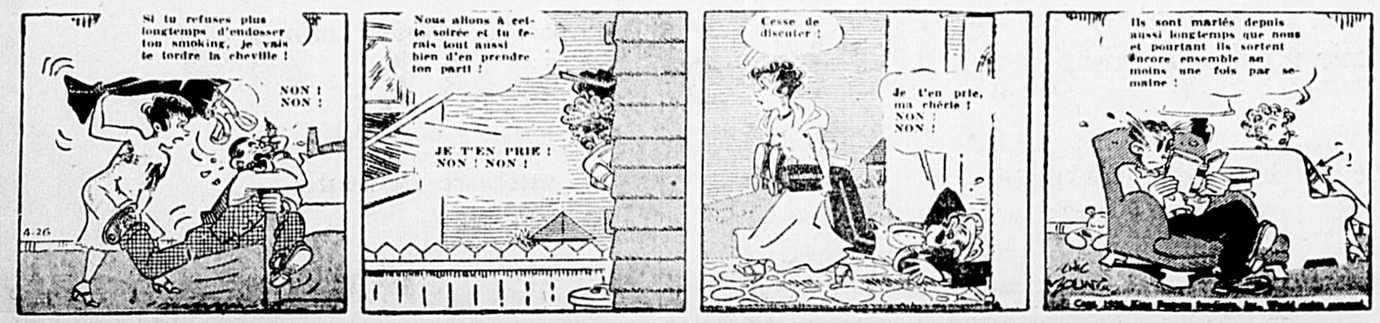
MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



LA FAMILLE TETEBECHE — 4539 — par Chic Young



Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A. — CHARLES TREMBLAY, L.S.S., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., B.L.A., C.A. Syndics
54 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACÉ

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C., B.L.A., C.A.
46 St-Aimé (Edifice Flamand) JONQUIERE Tél.: 2-2505

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal Rondeau, B.A., C.A. — Paul-R. Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Alexandre Lahaye, C.A.
Raymond Kirouac, C.A. — André Gagnon, C.A.,
Gérard Beaulieu, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B.Sc. A. — M. L. LAQUERRE, I.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Beton armé — Charpente metallique — Aqueduc et égouts
Développement hydro-electrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité.
365 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 Chicoutimi P. Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., B.I.A., C.A.
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

Georges Vaillancourt — *Michel Corriveau*
Vaillancourt & Corriveau
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: 4-5296 Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

LES ENTREPRISES D'HABITATION INC.
LEH COURTIERS D'IMMEUBLES
NEW REALTIES CORPORATION
440 RACINE EST — BUREAU TEL.: 4-3105
CHICOUTIMI, P. Q.

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Perron
31 ouest, Racine Tél.: 4-8585
CHICOUTIMI

AVOCATS

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Theberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagacé Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 4-8685

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Specialités: Expertise de Succession
Suite 110 — Edifice Perron
Bureau: 4-7115 Rés.: 4-6022
Representants:
"Les Prevoyants du Canada"

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI, P.Q.

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Generales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes
Tél. Bur.: 4-3115 — Rés.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Theberge Suite
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRITSTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tel.: 4-4363
CHICOUTIMI

Dr Daniel Warren O.D.
Optometriste
Examen de la vue
Verres de contact
369, Racines est
Edifice Abel
Chicoutimi Tél.: 4-4916

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pay
MARION & MARION
Robic & Bastien
Boîte postale 368 — Station "B"
MONTREAL 15

CREDIT AJUSTEMENT

Credit Ajustment
Edifice Theberge
2e etage
121 Racine est, Chicoutimi
Règlement de comptes de tous genres

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71, rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone 4-6854

TELEVISION RADIO

TELEVISION-RADIO
Radio Tevox Service
Reparation de radio et de TV
INSTALLATION D'ANTENNES DE TV
CHICOUTIMI: 440 Racine, Tél.: 4-3105
JONQUIERE: 92, rue St-Denis, Tél.: 7-2228

Bloc-notes

Le circuit de balle-molle du Jeune Commerce de Chicoutimi présente des matches fort intéressants depuis le début de la saison.

—•—

Tous les clubs ont la même et légitime ambition; remporter le championnat.

—•—

La lutte pour les grands honneurs se fait actuellement entre les équipes Dow et J.-G. Boivin.

—•—

M. Pierre Saint-Onge, propriétaire-gérant du J.-G. Boivin, est d'avis que ses joueurs ont suffisamment de classe pour décrocher le fanion.

—•—

Pour assurer le succès à l'équipe sur le terrain et ailleurs, M. Saint-Onge exige deux qualités essentielles: être fort, savoir se mesurer ou le sens de la compétition.

—•—

Etre fort: C'est le rêve essentiel du sportif. Devenir toujours plus fort. De celui qui est fort, en quelque domaine que ce soit, on dira: c'est un champion.

—•—

La force, c'est encore la pleine possession de soi-même. Savoir se dominer, pour dominer son jeu.

—•—

L'arbitre rend une décision contre un tel joueur. Il s'est trompé. Ce joueur va protester lorsqu'un coequipier lui a déjà mis la main sur la bouche.

—•—

Le joueur a refoulé sa colère: bien sûr la passion peut l'emporter et l'intérêt peut pervertir l'esprit du sport, mais dans les estrades c'est une faute aux yeux de tous et même aux yeux du coupable.

—•—

Au contraire, ailleurs, est-on jamais sûr ?

—•—

Savoir se mesurer ou le sens de la compétition: Le vrai sportif cherche à se mesurer. Il a plaisir à se comparer à d'autres, à affronter ses adversaires.

—•—

Il aime cette lutte fraternelle d'homme à homme. Ce désir de lutte a ses dangers.

—•—

Tout a été dit sur les méfaits de la compétition.

—•—

L'envie, la querelle sont le lot des combats sportifs, comme de tous les combats.

—•—

La vie n'est-elle pas, elle-même, une lutte où l'homme affronte souvent son prochain. Est-ce que les luttes sportives ne sont pas au contraire un bon moyen de préparer à la vie réelle ?

—•—

La compétition se fait selon les règles.

—•—

Le sport sanctionne les coups bas. Il aime la lutte et déteste la bagarre.

—•—

Il apprend à s'affronter avec violence, mais sans haine.

—•—

Il donne la victoire au meilleur.

—•—

Dans la compétition sportive un seul souhait: QUE LE MEILLEUR GAGNE.

—•—

Une indissoluble amitié, nous dit M. Saint-Onge, lie dans les clubs sportifs, le champion qui arrive constamment premier et le champion qui arrive second.



Tommy Bolt prendra part au tournoi omnium Labatt

"De jeunes athlètes sont sortis vainqueurs au cours des deux premiers tournois Labatt et ces jeunes sont actuellement en tête des gagnants de bourses au circuit régulier des Etats-Unis, mais nous continuons d'inviter les vétérans à se tailler une part de la bourse", a déclaré aujourd'hui Ken Murray, gérant de l'omnium Labatt.

Pendant longtemps le président de la C.P.G.A., Murray a revélé qu'au moins une demi-douzaine de golfeurs, y compris des Canadiens, qui évoluent au golf de competition depuis environ 10 ans sont tous susceptibles de l'emporter au plus grand tournoi de golf du Canada qui aura lieu au club Summerlea de Montréal du 25 au 28 août.

Au nombre de ces vétérans du golf professionnel, Murray a invité Ben Hogan, Sammy Snead, Gene Sarazen, Lawson Little, Porky Oliver, Dutch Harrison, Stan Leonard, Pat Fletcher, Jules Huot et Biron Nelson à participer à l'omnium de 1955.

Tous sauf Hogon et Nelson ont déjà participé à ce tournoi. "De plus", a ajouté Murray, "au moins dix vétérans se trouvaient au nombre des 30 premiers au tournoi de l'été dernier, dont Snead, Tommy Bolt, qui évolue depuis 10 ans au circuit, Porky Oliver, qui accumule des victoires depuis 15 ans, Dutch Harrison, qui a participé au circuit depuis un quart de siècle et Jules Huot, qui a remporte un championnat de la C.P.G.A. il y a 21 ans".

Murray espère également que Stan Leonard et Jules Huot seront parmi les participants à l'omnium Labatt encore cette année. Cinq fois champion de la C.P.G.A., Leonard est devenu le premier vétéran professionnel canadien à quitter son club pour tenter sa chance au circuit de tournois. L'un des facteurs qui l'a probablement porté à prendre une telle décision fut sans aucun doute le succès qu'il a connu à l'omnium Labatt au Scarboro de Toronto la saison dernière alors qu'il s'est classé en tête des Canadiens et a fini 17e pour mériter une part de la bourse omnium.

Lors de l'omnium inaugural Labatt, au Summerlea en 1953, Jules Huot semblait bien vouloir terminer en 2e position lorsque sa balle a frappé un jeune spectateur à la ronde finale, ce qui a brisé l'équilibre de son jeu dans le tournoi. Mais Jules, le plus âgé d'une famille de sept golfeurs dont quatre professionnels et trois amateurs, a tout de même terminé au premier rang chez les Canadiens.

Celui-ci par admiration, celui-là par générosité.

—•—

Il ajoute: "Il n'y a rien de plus émouvant sur un terrain que deux adversaires qui se serrent les mains: il n'y a plus un vainqueur et un vaincu, mais deux hommes qui s'estiment mutuellement en se mettant chacun à leur place."

Moquin a eu raison de Kato

Larry Moquin a remporté une victoire très populaire, hier soir, au Colisée de Chicoutimi, alors qu'il a disposé du rude et détestable Yamato Kato dans la finale de deux de trois, qui a fourni de l'action en quantité.

Moquin a été déclaré vainqueur du match après seulement 1:53 minutes du troisième engagement alors qu'il est revenu sur le ring bien décidé à en finir le plus tôt possible. Le Japonais était en train de l'endormir lorsque Moquin a poussé son adversaire et lui riva les épaules pour le compte réglementaire de trois secondes. Kato et son valet Sugi ont longtemps protesté de la décision de l'arbitre Georges Gagney. Ce fut peine perdue. Moquin avait gagné le match, et l'arbitre avait rendu son verdict. Le détestable nippon a alors lancé un défi à Moquin. On le saura bientôt si ce dernier l'acceptera ou non.

Faisant preuve de beaucoup de science et de rapidité, Moquin a remporté les honneurs de la première chute après 13 minutes. Cet engagement a fourni de l'action du commencement à la fin et ce n'est qu'après avoir bousculé à volonté Kato que Moquin l'a emporté.

Kato, qui a fait preuve de beaucoup de rudesse durant toute la rencontre, a égalé les chances après 7.23 minutes du deuxième engagement alors qu'il a appliqué sa fameuse prise Atemi pour endormir le gladiateur montréalais.

Dans la semi-finale de la soirée, Antoine Leone et Big Jim Barnard, deux lutteurs fort détestés de l'amateur de lutte, ont remporté la victoire sur Eddy Auger et Maurice Lapointe après 24.45 minutes d'un match qui a beaucoup intéressé les 1,750 spectateurs.

Herb Trawick a démontré une force peu commune pour triompher de Gérard Dugas après 17 minutes de la rencontre spéciale.

Dans la première bataille de la soirée, Jim Nelson a annulé avec Ted Germaine.

ATTENTION

Tous ceux et celles qui sont intéressés à faire partie d'un club de tennis sont invités à s'inscrire le plus tôt possible au

CLUB DE TENNIS DU CASTEL

S'adresser à Elie Tremblay
Hôtel Castel
330 est, Jacques-Cartier
Téléphone: 4-3078
Chicoutimi



Les Yanks, Indiens et Chicago triomphent

Ne-York (PA) — Mickey Mantle et Yogi Berra, les piliers du système d'attaque des Yankees, ont fait compter quatre points, hier après-midi, pour conduire les New-Yorkais à une victoire de 6-1 sur les Athletics de Kansas City. Whitey Ford, le lanceur gagnant, a lancé une partie de neuf coups sûrs.

Mantle a rapidement donné une avance de 2-0 aux Yanks en cognant son 18e coup de circuit de la saison à la troisième manche, après que Gil McDougald eut obtenu un but sur balles. Berra a fait compter deux points à la septième lorsqu'il a cogné un simple alors que les buts étaient remplis. Les Yankees ont compté quatre points à cette manche pour chasser du monticule Art Ditmar, le lanceur débutant et Lou Sleater, son successeur.

Ford a accordé une couple de buts sur balles mais deux doubles-jeux ont aidé sa cause. Sa victoire était sa huitième contre trois défaites. Le record de Ditmar est maintenant de trois victoires contre quatre défaites.

Kansas City	000 000 010—1	9 0
New-York	002 000 40x—6	10 0

Ditmar, Sleater (7) et Sain (7) et W. Shantz; Ford et Berra. P—Ditmar. C: NY—Mantle.

WYNN A LA VIE FACILE

BALTIMORE (PA) — Early Wynn, solidement appuyé par un barrage de 15 coups sûrs de la part des Indians de Cleveland, n'a accordé que six coups sûrs hier soir pour blanchir les infortunés *Orioles de Baltimore* 5-0 et s'assurer sa neuvième victoire de la saison.

Wynn, prenant les choses le plus facilement du monde devant une bande de faibles cogneurs, a retiré dix hommes sur des strikes et n'a pas accordé un seul but sur balles. C'était la sixième fois que les Orioles se faisaient blanchir dans leurs neuf dernières joutes.

Al Smith, habile joueur de troisième but des Indians, a conduit l'attaque des vainqueurs avec quatre coups sûrs en cinq présences au marbre. Quatre lanceurs de Baltimore ont essuyé le feu nourri des frappeurs de Cleveland.

Wynn, qui n'a essuyé que deux revers depuis el début de la saison, a aidé sa propre cause en frappant un double de deux points.

Cleveland	022 000 100—5	15 0
Baltimore	000 000 000—0	6 1

Wynn et Hegan; Schallock, Moore (4), Dorish (6), McDonald (9) et Smith, Gastall(7). P—Schallock.

AUTRE BLANCHISSAGE POUR DONOVAN

WASHINGTON (PA) — Dick Donovan a lancé hier soir une partie de quatre coups sûrs pour conduire les White Sox de Chicago à un blanchissage de 3-0 sur les Senators de Washington. C'était le quatrième blanchissage de Donovan cette saison et sa quatrième victoire aux dépens des Senators, ses adversaires favoris.

La victoire de Donovan était sa neuvième de la saison. Dean Stone a lancé jusqu'à la neuvième manche alors qu'il a été remplacé par Ramos. Stone a été débité de la défaite.

Les Senators ont maintenant perdu 12 de leurs 13 dernières parties.

Chicago	010 100 010—3	7 0
Washington	000 000 000—0	4 1

Donovan et Lollar; Stone, Ramos (9) et Courtney. P—Stone.

LES RED SOX S'AMUSENT

BOSTON (PA) — Les Red Sox de Boston ont mis hier à profit des coups de circuit de Norm Zauchin, Jim Piersall et Sammy White et trois importants doubles des Ted Williams pour vaincre les Tigers de Détroit par 12-7. Cette victoire des Sox les a rapprochés à une seule partie des Tigers, détenteurs de la quatrième place dans la ligue Américaine.

Tom Brewer, le lanceur débutant des Red Sox, et Léo Kieley, son successeur, ont accordé 15 coups sûrs aux Tigers, dont deux circuits par Al Kaline et un autre par Ray Boone.

Les doubles opportuns de Williams ont fait compter deux points et Ted en a lui-même compté deux autres. Il a porté sa moyenne au bâton à .378.

Le coup de circuit de Zauchin a fait compter trois points tandis que ceux de White et de Piersall ont été cognés alors que les buts étaient vides. Le circuit de Zauchin était son 12e de la saison.

Détroit	000 303 001—7	15 2
Boston	600 111 03x—12	13 0

Lary, Foytack (8) et Wilson; Brewer, Kiely (6) et White. G—Brewer; P—Lary. C:—Det. Boone, Kaline 2; Bos—Zauchin, Piersall, White.

J.-G. Boivin et Dow sont encore victorieux

La Brasserie Dow disposa aisément de la Huche Sans Pareille par 9-4, hier soir, au Parc Caron, dans une joute au calendrier de la Ligue de Balle-Molle du Jeune Commerce, de Chicoutimi, alors que dans la seconde dispute au programme du Circuit, au Colisée le Gagnon Frères Nouveautés subit un blanchissage de 6-0 aux mains du J.G. Boivin Ltée.

Réal Gagnon, lanceur gagnant, n'accorda que 3 coups sûrs à la Huche Sans Pareille, mais par ailleurs retira 5 hommes au bâton.

Lou Smrke fut la seule vedette de la Brasserie Dow alors qu'il frappa un spectaculaire circuit à la troisième manche, et il convient de signaler que seulement 4 erreurs furent enregistrées chez les gagnants ce qui démontre d'autant l'intérêt que la partie suscita chez les nombreux amateurs accourus applaudir nos sportifs, hier soir.

Par contre, La Huche Sans Pareille évita de justesse le blanchissage aux mains de la Brasserie Dow, alors que cette dernière menait 9-0 à la fin de la première partie de la 7ème et dernière manche. Un but de Denis Hudon qui sauvait l'équipe du blanchissage encouragea fortement ses coéquipiers qui suivirent son exemple pour marquer 3 autres buts d'ici la fin de partie, portant le pointage final à 9-4.

Gaston Girard, au monticule des perdants, accorda pour sa part, 7 coups sûrs à la Brasserie Dow, et seulement 6 erreurs furent dévolues aux perdants durant le cours de la partie.

Jean Claude Goulet se mit de nouveau en évidence pour les perdants en frappant un triple, alors que Denis Hudon se signala également en y allant d'un double; André Villeneuve se distingua à la défensive de la même équipe.

Dans la seconde rencontre au calendrier, hier soir, le J. G. Boivin Ltée enregistra une nouvelle victoire, cette fois par voie de blanchissage, alors qu'il remporta (les honneurs) sur le Gagnon Frères Nouveautés au compte de 6-0.

J.P. Régis au monticule du J G Boivin Ltée accusa une belle tenue alors qu'il retira plus de 9 hommes au bâton, et n'accorda que 4 coups sûrs aux adversaires.

Par ailleurs, le lanceur perdant Guy Bédard eut plus de 13 coups sûrs contre lui par le J.G. Boivin Ltée, et ne réussit à retirer que 3 hommes au bâton.

Le lanceur J.P. Régis du J.P. Boivin Ltée se mit également en vedette au bâton alors qu'il frappa 2 doubles. Par contre, G. Gobeil de la même équipe se signala également avec 1 double et R. Munger enleva la meilleure moyenne des gagnants par une moyenne parfaite de 3 coups sûrs en 3 apparitions.

La seule vedette des perdants fut E. Martel qui s'empara de la meilleure moyenne de la partie pour son équipe avec 2 coups sûrs en 2 apparitions au bâton. Cette partie, malgré la différence du pointage fut très intéressante, les gagnants n'enregistrant aucune erreur et les perdants une seule.

Les prochaines rencontres n'auront lieu que lundi soir prochain, le Gagnon Frères affrontera alors la Brasserie Dow, au Parasol, et le Turcotte Tire Service recevra le J.G. Boivin Ltée, à la Rivière-du-Moulin.

Lévis BRASSARD

A l'affiche, demain

24 juin

Ligue Régionale de Tennis du Saguenay.

A Hébertville, 7h.30 p.m., — C. de C. vs Hébertville.

Sherbrooke	000 000 000—0	3 0
Trois-Rivières	000 210 10x—4	4 1

Raymond, Kovasic 8 et Biskup; Amodio et Ogle. P—Raymond. C: TR!—Paparella 2.

Toronto	500 000 020—7	12 0
Montréal	000 000 010—1	10 0

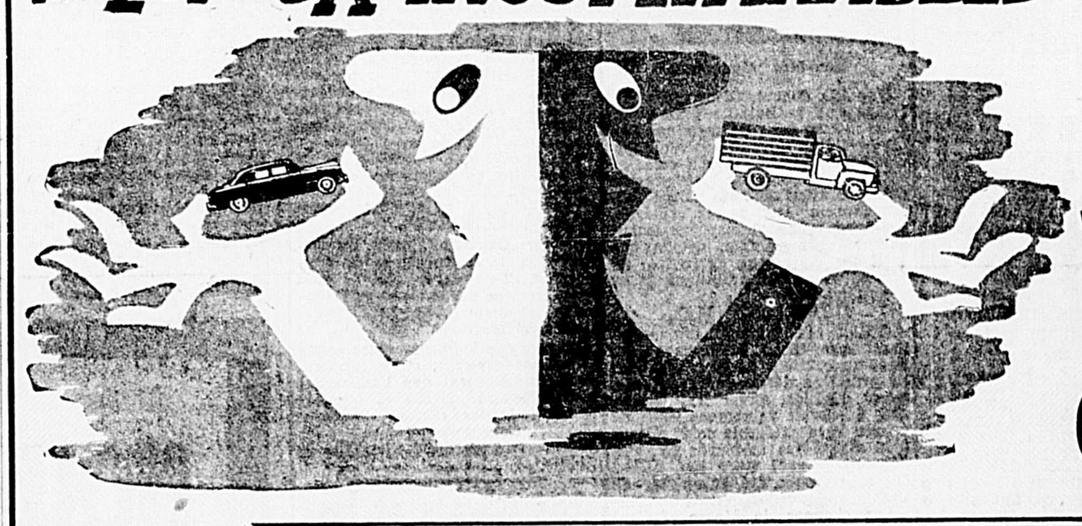
K. Johnson et Griffin; Lasorda, Stanek 8, Cox 8 et Bucha. P—Lasorda. C: TOR—Stevens; MTL—NEAL.

120 lycbylcze intl o22iuin

Rochester	101 000 020—4	8 1
Buffalo	000 210 011—5	14 0

Heim, Moford (4) Jacobs (8) et Rand; Schultz, Bunning (9) Hahn (9) et Streuli. G-Hahn. P-Jacobs. C: Buf-Sandford. Roch-Brandt.

une sélection de SPÉCIAUX INCOMPARABLES



C'EST DEMAIN NOTRE FETE NATIONALE

Jadis la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle
Et nous secondent ses efforts
Avons fait la France nouvelle.

VENTE CONTINUE

Usagé No	Année	Marque	Modèle	Prix
465	1954	CHEVROLET	Sedan jaune, 2 tons	$1740
412	1953	CHEVROLET	Sedan vert	1695
510	1953	CHEVROLET	Sedan 2 tons	1495
533	1954	PONTIAC	Coach vert	1695
506	1952	PONTIAC	Sedan bleu	1195
491	1952	PONTIAC	Coach	1240
505	1951	PONTIAC	Sedan bleu, A.T.	1095
368	1951	PONTIAC	Sedan noir	1095
487	1951	BUICK	Sedan gris, 2 tons, A.T.	1495
547	1953	OLDSMOBILE	Sedan gris	2150
405	1951	OLDSMOBILE	Sedan bleu	1295
349	1951	OLDSMOBILE	Sedan bleu "98"	1540
441	1951	CHRYSLER	Sedan noir	1095
431	1951	FORD	Sedan vert	995
539	1953	METEOR	Sedan noir, A.T.	1640
344	1951	METEOR	Coach gris	1195
511	1953	AUSTIN	Sedan noir	1040
495	1950	STUDEBAKER	Coach bleu	795
391	1950	DODGE	Sedan gris	995
496	1952	OLDSMOBILE	Coupé A.T., noir	1940
498	1950	DODGE	Sedan gris	795

CAMIONS

48	1953	CHEVROLET	Sedan delivery gris	1095
414	1953	CHEVROLET	½ tonne Pick Up	995
1098	1951	CHEVROLET	½ tonne Pick Up bleu	775
453	1950	CHEVROLET	1½ tonne camion	600
540	1948	G M C	½ tonne Pick Up gris	440
493	1950	DODGE	½ tonne Pick Up bleu	640
535	1949	INTERNATIONAL	½ tonne Pick Up bleu	375
316	1947	INTERNATIONAL	½ tonne Panel vert	395
545	1951	FORD	½ tonne Pick Up vert	795
546	1949	DODGE	½ tonne rouge	395
547	1953	FARGO	½ tonne vert	995

NOUS FERMERONS
TOUTE LA JOURNEE
DEMAIN ET
APRES-DEMAIN

CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE, INC.

DISTRIBUTEURS

CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC • CAMIONS CHEVROLET
• PNEUS DOMINION ROYAL •

80 rue Racine Est — CHICOUTIMI — Téléphone: 4-7721

Moore passe le K. O. à Olson au 3e round

Le champion des moyens prend le compte de 10 secondes après 1:19 du 3e round. — Deuxière knockout subi par Bobo Olson. — Moore était favori à 12 contre 5 avant le combat. — Le vaincu avait eu le meilleur dans les deux premiers rounds. — C'était la 82e victoire par K.O pour l'archi-champion. — On parle d'un match contre Marciano. — Une foule de 20,000 personnes.

NEW-YORK (PA) — Archie Moore a risqué un avenir d'un million de dollars, hier soir, et a gagné. Le champion mondial des mi-lourds a en effet knockouté Carl "Bobo" Olson, le champion mondial des poids moyens à 1.19 du troisième round pour se mériter un combat de championnat mondial des poids lourds en septembre prochain, contre Rocky Marciano.

Le fait que Moore, le plus bohème de tous les monarques de la boxe, avait risqué son titre des mi-lourds dans cette rencontre d'hier soir semble maintenant bien secondaire. Le vétéran de 38 ans fait campagne pour obtenir un combat contre Marciano depuis des mois et la raison pour laquelle il a accepté de rencontrer Olson est assez simple. Il voulait se rapprocher davantage de son objectif.

DROITE FATALE

Une foudroyante droite à la tête suivie d'un faux pas d'Olson précipita la défaite du champion poids moyen. Un terrible crochet de gauche envoya rouler l'aspirant hawaien au plancher pour la seule et unique chute de la rencontre.

Alors que l'arbitre Ruby Goldstein comptait les secondes, Olson tenta, main bien en vain, de se remettre sur pieds. Au compte de 10, il rampait dans l'arène et se dirigeait vaguement en direction de son propre coin, une drôle d'expression sur la figure, ses jambes refusant d'obéir à son désir de revenir dans la bataille.



Toujours champion!

Une fois debout, Olson refusa de croire que la bataille était finie. Il se mit en frais de recommencer les hostilités mais Goldstein intervint et le retourna à son coin.

La fin fut soudaine et imprévue. Olson en avait donné à Moore pour son argent lorsque le vétéran, suant sous une atmosphère lourde humide et étouffante, décida que le temps était venu de mettre fin aux rêves et aux ambitions de ce champion cadet.

DEUXIEME K.O.

C'était la deuxième fois seulement que Olson était knockouté dans sa carrière de 70 combats et sa première défaite après 21 victoires d'affilée. Sugar Ray Robinson, qui avait vainement tenté de sauter de la catégorie poids moyen à la classe des mi-lourds en 1952, détenait le seul autre k.o. contre Olson. Il avait été enregistré en 1950.

Les chances de Moore étaient cotées à 12 contre 5 et plus avant le combat, reflétant l'avis des exports qu'il pouvait abaisser son poids de 196 1-2 livres qu'il était le 2 mai à Las Vegas et demeurer puissant à la limite de 175 livres de la catégorie des mi-lourds.

Archie a tout juste fait le poids requis à midi, faisant osciller la balance à 175 exactement. Olson était un peu lourd à 170 1-4 livres.

Si Olson avait gagné, il aurait abandonné son titre à 160 livres automatiquement en vertu des règlements de la boxe de New-York et de la National Boxing Association. Les puissants poings de Moore lui ont épargné ce problème.

CONTRE MARCIANO

Des négociations se poursuivront probablement pendant des semaines et des semaines avant qu'Al Weill, le gérant de Marciano, consente à apposer sa signature à un contrat qui opposera son protégé à Moore, vers le mois de septembre.

A la suite de cette victoire décisive d'hier soir, il est difficile de concevoir que l'on puisse ignorer plus longtemps les aspirations du vieux bohème de l'arène.

Ce fut la répétion d'une vieille histoire avec laquelle on est assez familier dans les cercles pugilistiques. "Un bon gros homme a battu un bon petit homme." Ce fut la répétition passablement exacte de la bataille de cette torride soirée d'été de 1952, lorsque Ray Robinson s'effondra sous les coups de Joey Maxim et sous les effets d'une chaleur étouffante.

Deux rounds à Olson

L'arbitre Goldstein avait accordé les deux premiers rounds à Olson lorsque le combat a pris fin. Les deux juges avaient accordé le premier round à Olson et le deuxième à Moore. La Presse Associée avait accordé les deux premiers rounds à Olson.

Tandis que Bobo était assis sur son banc, attendant que les ennuyeux préparatifs du combat soient terminés, la sueur lui perlait au front et à la figure. Habituellement lent à démarrer, il s'était apparemment réchauffé dans sa chambre.

Le coin de Moore offrait un contraste frappant. Le champion à la moustache semblait impatient de commencer. Il se frottait les pieds dans la résine et lançait des coups d'oeil vers le coin opposé.

Un jab d'Olson fut le premier coup porté dans cette courte bataille. Le champion poids moyen eut nettement le meilleur dans les deux premières minutes de cet engagement. Il adopta comme tactique de porter une couple de bons coups et de retraiter. Moore vit cependant clair dans la stratégie et commença à prendre l'offensive à la fin de ce round initial. Il ébranla Olson avec une droite juste avant la cloche.

Ce fut un peu la même chose dans le deuxième round. Un crochet de Moore à la tête d'Olson surprit l'aspirant et le laissa tout hébété. Olson persista cependant à demeurer à l'offensive et ils échangèrent quelques coups après la cloche.

MOORE A L'OFFENSIVE

Il devint évident, dès le début du troisième round, que Moore voulait en finier au plus tôt, qu'il ne comptait pas passer la soirée à suer sous les réflecteurs. Il laissa partir une terrible droite qui aurait certes mis fin à la rencontre si elle avait atteint sa cible. Archie laissa partir un uppercut de gauche en contre-attaque et ce coup porta. Olson se trouva amolli. Une double droite—la marque de commerce de Moore dans tous les cercles de boxe du monde entier—porta juste. Vint ensuite un crochet de gauche au menton et il ne restait plus que le compte de Goldstein pour que toute l'affaire fut classée. Une autre tentative d'un poids moyen de s'emparer du championnat des mi-lourds venait d'échouer.

VIENNE MARCIANO!

Dans sa chambre, après la bataille, Moore a déclaré que le combat avait duré moins longtemps qu'il n'avait prévu. "Je croyais qu'il durerait huit ou neuf rounds," a-t-il déclaré. "Je pensais que Bobo attaquerait au lieu de retraiter. Qu'on m'amène maintenant Marciano. Je puis battre n'importe quel homme que je peux frapper et je peux frapper n'importe quel homme."

Pour Moore, c'était sa 82e victoire par knockout. Le vétéran de couleur, qui change de domicile à peu près à chaque saison, s'est battu 144 fois et a conservé un record de 120-19-5. Le dernier homme à battre Moore a été Harold Johnson, le 10 décembre 1951. Archie a knockouté Johnson l'été dernier.

Jim Norris, président de l'International Boxing Club, a déclaré qu'il compte rencontrer Al Weill dès aujourd'hui pour discuter des plans d'une rencontre Moore-Marciano le 22 septembre prochain. "Ce serait une bataille d'un million de dollars?" a déclaré Norris.

Le Dr Vincent Nardiello, de la Commission athlétique de l'état de New-York, qui a examiné Olson dans l'arène, a dit qu'il "ne savait pas où il se trouvait".

Le Dr Alexander Schiff, du personnel de la commission, qui était dans la chambre, a dit: "Il était très bien, a passé tous nos examens, sans quoi nous ne l'aurions jamais laissé aller."

Tandis que les promoteurs comptaient les recettes, on a rapporté non officiellement que l'assistance était d'environ 20,000 et que les recettes brutes étaient d'environ $200,000. Cela ne comprend pas les droits de télévision et de radio de $100,000.

Les Giants et les Dodgers remportent 2 belles victoires

CHICAGO (PA) — Les Dodgers de Brooklyn ont poussé un point non mérité au marbre, à la huitième manche de leur joute d'hier, et ont remporté une victoire de 3-2 sur les Cubs de Chicago. Cette victoire des Dodgers a porté à 13 parties complètes l'avance qu'ils détiennent en tête de la ligue Nationale sur les Cubs.

Rube Walker a frappé un coup de circuit alors que les buts étaient vides, à la cinquième.

Russ Meyer a dû quitter le monticule des Dodgers à la sixième manche — à cause de douleurs au cou — et la victoire a été créditée à Jim Hughes, le dernier des trois lanceurs auxquels Brooklyn a eu recours.

Hal Jeffcoat a effectué un mauvais lancer sur lequel les Dodgers ont compté leur point non mérité et a raté sa chance de remporter une victoire en relève. Jeffcoat avait succédé à Bob Rush au début de la huitième manche.

Brooklyn	100	010	010	3	7	0
Chicago	000	100	100	2	8	2

Meyer, Roebuck 6 Hughes 8 et Walker; Rush, Jeffocat 8 et McCullough, Chiti 8.

G—Hughes. P—Jeffcoat.
C: Bkn-Walker.

Plusieurs figurants célèbres sont inclus au cirque-rodéo qui sera à l'affiche au Colisée de Chicoutimi

Avec une distribution de plusieurs figurants célèbres prêts à participer aux 52 différents actes, le Cirque-Rodéo Rogers s'amènera au Colisée de Chicoutimi pour deux jours à compter de samedi prochain le 25 juin. Les spectacles seront présentés samedi et dimanche, en matinée à deux heures et trente et en soirée à huit heures et demie.

Parmi les actes les plus sensationnels du programme de cette représentation monstre, on remarque le célèbre "cowboy" Jimmy Rogers et son cheval Clara Breslin, la brune beauté et son cheval "Black Beauty", en plus de la merveilleuse gamine de 7 ans, la "princesse" Julie Jensen.

Le petite princesse Julie, une petite bombe de féminisme des arènes de Rodéo, qui n'est âgée que de sept ans, est la favorite des spectacles. Conduisant depuis sa plus tendre enfance, la petite amazone est une spécialiste des tours sur chevaux et ses prouesses sur son cheval "Smoky" tiennent du prestige.

Il y a aussi, à l'affiche, la fameuse personnification de "Davy Crockett" par Jimmy Rogers.

Un original défi aux bons monteurs de chevaux de notre région est celui lancé par la direction du Rodéo de payer la somme de $1,000 à tout spectateur qui sera capable de monter, pendant dix secondes, le monstrueux taureau Brahma qui pèse plus de 1,400 livres. Les jeunes pourront, eux-aussi, participer à un défi semblable puisqu'on donnera aux garçons âgés de 6 à 16 ans l'opportunité de gagner $1.00 s'ils peuvent monter le petit cheval "Yoyo" pendant dix secondes.

Le clou du spectacle sera sûrement les concours intéressants de conduite de chevaux sauvages, de boeufs, de lancement du lasso. Une des vedettes de ces concours sera la belle Bette Flores, de San Antonio, Texas, qui est la championne nationale américaine dans plusieurs catégories.

Il ne faudrait pas oublier les nombreux numéros de cirque et de vaudeville qui sont aussi au programme et dont le plus sensationnel est celui du spectaculaire "Samdahl" dans un numéro défiant la mort.

Les billets d'admisston à ce grand spectacle, présenté sous les auspices de l'Association Nationale des Rodéos, sont déjà en vente aux bureaux du Colisée et dans les dépôts habituels. Les prix sont populaires et les enfants seront admis à moitié prix aux représentations de matinée. On sait que les représentations seront à deux heures et trente de l'après-midi et huit et trente du soir.

Tournoi de Wimbledon

Wimbledon, Angleterre (PC) — Gil Shea, de Los Angeles, un jeune Américain non classifié, a causé la surprise de la journée d'hier, au tournoi pour les championnats de tennis de Wimbledon, en faisant mordre la poussière à Vic Seixas, de Philadelphie, classifié au troisième rang. Sept autres joueurs classifiés ont passé la deuxième ronde du fameux tournoi sans essuyer de revers.

Shea, un joueur de 26 ans, a renversé l'ancien champion de Wimbledon, pour 1953, 3-6, 6-4, 6-4, 4-6, 6-4 devant une foule record.

Parmi les favoris, les seuls à éprouver quelques difficultés à remporter leurs matches d'hier ont été Jaroslav Drobny, d'Egypte, qui défend son championnat remporté l'an dernier, et Ken Rosewall, d'Australie, classifié deuxième.

Drobny et Mervyn Rose, d'Australie, ont bataillé chaudement jusqu'au troisième set. La défense du jeune Australien s'est ensuite effondrée. Drobny l'a remporté 6-4, 3-6, 11-9, 6-4.

Rosewall a perdu un set aux mains de George Worthington, un autre Australien, mais il l'a finalement emporté 6-0, 5-7, 6-1, 6-2.

Lewis Hoad, classifié quatrième est un joueur généralement lent à démarrer. Il n'a cependant pas perdu de temps dans son match d'hier et eut tôt fait de disposer de Philippe Washer, un membre de l'équipe belge de la coupe Davis, au compte de 6-1, 6-3, 6-2. Tony Trabert, de Cincinnati, classifié au premier rang, n'a eu aucune difficulté à vaincre Travor Fancutt, d'Afrique du Sud, 6-1, 6-2, 6-2.

Budge Patty, de Los Angeles et Paris, le champion de 1950, a remporté une victoire de 6-0, 6-4, 6-3 sur Peter School, d'Allemagne.

Sven Davidson, de Suède, classé au huitième rang, a disposé du géant argentin Enrique Morea 6-4 6-4, 6-2, et Rex Hartwing, d'Australie, l'a emporté 6-0, 6-4, 6-3 sur Gérald Oakley, de Grande-Bretagne.

Parmi les joueurs non classifiés, ceux qui ont gagné leurs matches d'hier sont Herbie Flam, des Etats-Unis, Kurt Nielsen, du Danemark, Giuseppe Merlo, d'Italie, Adrian Quist, d'Australie, et Luis Ayala, du Chili.

Tony Mottram, le meilleur joueur de Grande-Bretagne, a été une victime de la deuxième ronde.

Dans la première ronde des matches de simples pour dames, Suzski Kormoczi, 35 ans, de Hongrie, a défait Angela Mortimer de Grande-Bretagne, 7-5, 6-2. Mlle Mortimer était classifiée quatrième.

Dans les doubles mixtes, Lewis Hoad et Jennifer Staley, qu'il a épousée samedi, ont gagné leur premier match.



DANS LE MONDE DU TENNIS



AVEC LEVIS BRASSARD

Le C.T.C. de Chicoutimi de la Ligue Régionale de Tennis du Saguenay a de nouveau fait match nul dans une rencontre régulière du Circuit, hier soir, alors qu'il visitait Bagotville, et que les résultats furent de 2 à 2. Par ailleurs, Arvida ne disputa qu'un seul des quatre matches cédulés à Hébertville alors que l'on dut arrêter à cause de la pluie.

Dans le seul match double senior disputé entre Arvida et Hebertville par conséquent fut une victoire pour les Arvidiens alors que Tim Wagg et S. Davidson l'emportèrent contre Claude Basque et Guy Bergeron (Heb.) par 3-6, 6-1, 6-2. Les autres matches cédules pour hier soir seront débattus dimanche prochain, le 26 juin, alors qu'Arvida se rendra de nouveau rencontrer Hébertville.

Par ailleurs dans les rencontres cédulées hier soir à Bagotville, le C.T.C. de Chicoutimi, imitant les rencontres de lundi dernier alors *qu'il fit match nul* contre Arvida, ne réussit pas à disposer du Bagotville qui quoique privé des services de Armand-Léon Tremblay, absent pour quelque temps à Montréal pour suivre des cours de L. Laverdure et qui, nous croyons s'inscrira dans les tournois juniors canadiens, et provinciaux, sut annuler la rencontre en remportant deux des matches de la soirée.

Dans le simple junior, Tony Lavoie (Bag) disposa difficilement de Jacques Potvin (C.T.C.) qui afficha vraiment une tenue remarquable dans un match qui dura presque trois heures, par le compte de 9-7, 6-8, 6-4.

Auparavant le maire Jos.-C. Levesque de Bagotville avait fait une mise au jeu officielle de la partie, accompagné de M. J. Haddad, Président de la Ligue Régionale de Tennis et du Vice-Président, Paul Ouellet, en présence des joueurs en lice.

Le simple senior vit de nouveau une victoire pour le Bagotville alors que André Gagné disposa de Maurice Belley (C.T.C.) par 6-3, 3-6, 6-2.

Par ailleurs, le premier double senior s'avéra une défaite pour les vétérans Carol Tremblay et

(suite de la page 14)

Balle-Molle

Le Laurent Carrier Enr. triompha difficilement hier soir, de la Cie d'Entrepreneurs en Construction Ltée, au compte serré de 17-16, dans une autre rencontre régulière de la Ligue de Balle-Molle du Sacré-Coeur de Chicoutimi.

La partie fut vraiment des plus intéressantes alors que plusieurs joueurs se mirent en vedette dans l'un au l'autre des camps en présence. Dans celui des gagnants, les frères Gabriel, Rémi et Jean-Eudes Dubé sortirent un trio de vedettes pour leur équipe en frappant respectivement 3 triples, 1 double et un autre double. R. Tremblay du Laurent Carrier Enr., de Berthold Imbeau, se mit également en évidence alors qu'il frappa deux 3 buts contribuant grandement lui aussi à la victoire finale de son équipe.

Dans le camp des perdants, il convient de signaler la brillante tenue du lanceur Renald Malo qui réussit un circuit pour son équipe, partageant ainsi la vedette de la dispute avec Guy Belisle qui frappa lui aussi un circuit. Par ailleurs, Claude Blackburn se voyait au monticule du Laurent Carrier Enr., hier soir.

La prochaine rencontre du Circuit sera disputée, dimanche prochain, à 1 heure, au terrain de la Rue Cimon, alors que le Restaurant Jeanne en viendra aux prises avec la Boucherie Edmond St-Pierre, terminant la première partie de la cédule du Circuit pour la saison 1955.

En vue d'arrêter la seconde partie de la cédule de la saison du Circuit, et aussi pour traiter de questions très importantes, tous les membres de la Ligue de Balle-Molle du Sacré-Coeur de Chicoutimi, sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 9.30 hres, au Centre Paroissial du Sacré-Coeur. Tous, directeurs ou joueurs, devront être présents pour la bonne marche des questions vitales qui y seront discutées.

Lévis Brassard, publiciste.

BASEBALL

LES CLASSEMENTS
Par la PRESSE CANADIENNE

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	D
New-York	44	23	.657	—
Chicago	39	22	.639	2
Cleveland	39	26	.600	4
Detroit	39	29	.525	9
Boston	33	32	.508	10
Kansas City	24	39	.381	18
Washington	23	39	.371	18 1-2
Baltimore	20	44	.313	22 1-2

LIGUE NATIONALE

Brooklyn	48	16	.750	—
Chicago	36	30	.545	13
Milwaukee	35	30	.538	13 1-2
New-York	35	30	.538	13 1-2
Philadelphie	29	34	.469	18 1-2
Cincinnati	28	33	.459	18 1-2
St-Louis	26	35	.426	20 1-2
Pittsburgh	21	44	.323	27 1-2

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto	41	24	.631	—
La Havane	39	26	.600	2
Montréal	38	26	.594	2 1-2
Rochester	31	32	.492	9
Columbus	31	34	.447	10
Buffalo	26	37	.413	14 1-2
Richmond	27	39	.409	14 1-2
Syracuse	24	39	.381	16

Philadelphie	310	001	310	9	14	0
St-Louis	401	000	010	6	10	0

Roberts et Lopata;

Tiefenauer (2), Lapalme (7), Lawrence (7) et Wright (7), Jones (8) et Burbrink.

P—Tiefenauer.

CIR: PHI—Lopata. STL—Musial 2, Schoendienst, Repulski.

Pittsburgh	000	000	000	0	6	0
Milwaukee	000	012	03x	6	12	1

Surkont, Donoso 8) et Atwell, Peterson (8);

Spahn et Crandall.
C: MIL—Crandall, Spahn.

COLISÉE DE CHICOUTIMI

SAMEDI - DIMANCHE, 25 - 26 JUIN

2 h. 30 p.m. — 8 h. 30 p.m.

Une présentation de la National Rodeo Association
4 GRANDS SPECTACLES

ROGERS RODEO

avec

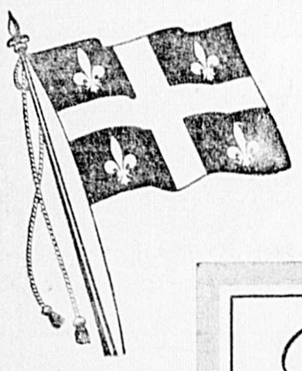
COWBOY JIMMY ROGERS et "TRIGGER JR", le fameux cheval du cinéma.



DAVY CROCKETT (Jimmy Rogers)
COWBOYS — COWGIRLS — INDIENS — CHEVAUX SAUVAGES — TAUREAUX FEROCES — SENSATIONS AVEC LES FAMEUX "HOLLYWOOD DAREDEVILS"

52 actes différents.

Prix d'admission: $1.75, $1.50, $1.25, $1.00
Enfants, Moitié Prix, minimum .50¢.
Billets réservés en vente aux bureaux du Colisée et aux dépositaires.



DEMAIN 24 JUIN
C'EST JOUR DE FETE
NATIONALE
A L'OCCASION DE

La St-Jean Baptiste

Rappelons-nous les hauts faits de notre histoire!

Mettons à profit les enseignements qu'ils nous fournissent afin d'en faire l'idéal qui devra nous guider en toute circonstance.

Gagnon Frères

Nouveautés - Chicoutimi

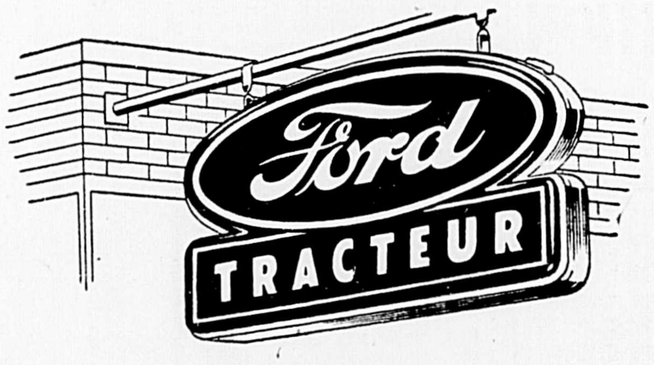
NOUS ANNONÇONS

la nomination de

PERRON EQUIPEMENT Limitée

546 ouest, rue Price — Téléphone: 4-6550

CHICOUTIMI, P.Q.



COMME
VENDEUR AUTORISÉ
TRACTEURS DIESEL FORDSON-MAJOR
TRACTEURS À GAZOLINE FORDSON-MAJOR
TRACTEURS FORD
ÉQUIPEMENT ARATOIRE ET INDUSTRIEL
PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES AUTHENTIQUES

C'est avec plaisir que nous annonçons la nomination d'un nouveau vendeur autorisé de tracteurs Ford aux agriculteurs de cette région.

S'ils vous faut des nouvelles machines, ou si vous désirez faire réparer celles que vous possédez déjà, passez faire sa connaissance.

FORD TRACTOR AND EQUIPMENT SALES COMPANY OF CANADA LIMITED
VANCOUVER, CALGARY, REGINA, WINNIPEG, TORONTO, MONTRÉAL, ST-JEAN (N.-B.)